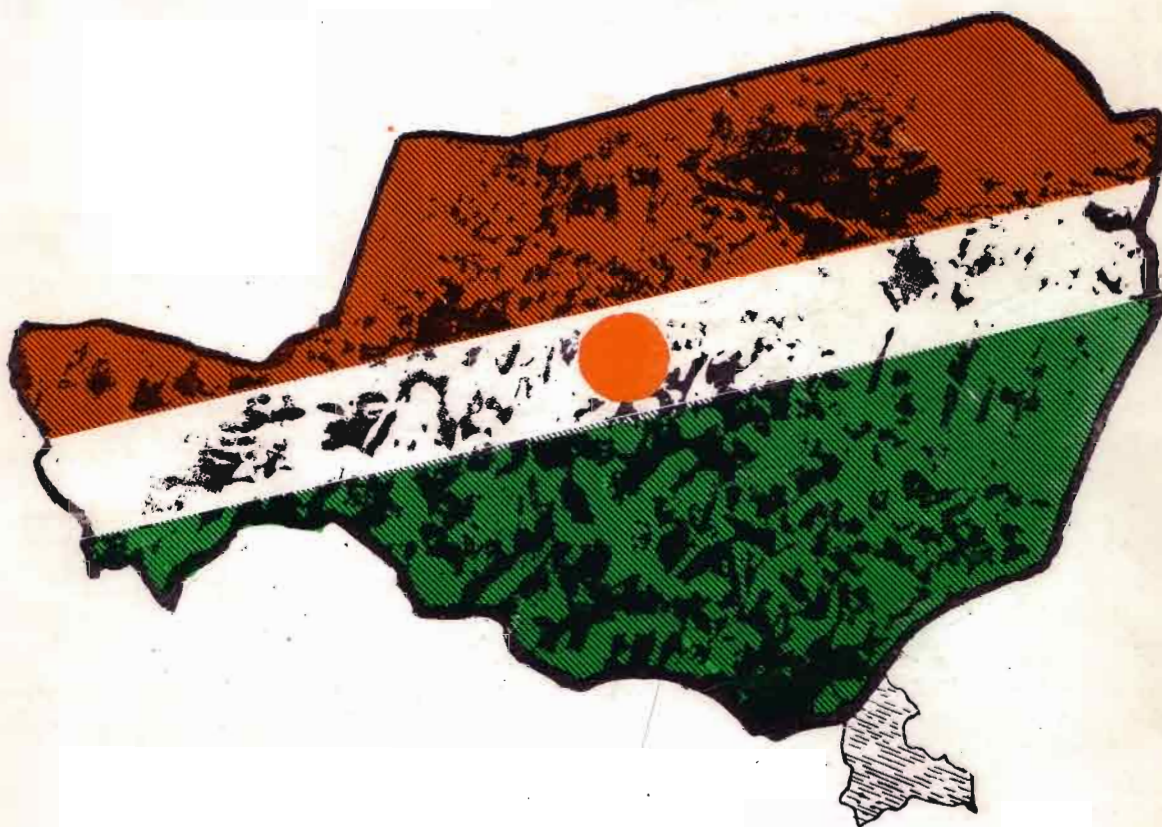


REPUBLIQUE DU NIGER

Ministère de l'Economie et des Finances

Bureau Central du Recensement

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 1988
ANALYSE DES DONNEES DEFINITIVES



L'ETAT DE LA POPULATION

Niamey, Février 1992

29540

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Economie et des Finances
Bureau Central du Recensement

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 1988
ANALYSE DES DONNEES DEFINITIVES

L'ETAT DE LA POPULATION

Niamey, Février 1992

SOMMAIRE

	Page
AVANT-PROPOS.....	1
INTRODUCTION.....	2
 PREMIERE PARTIE: 	
REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION.....	6
CHAPITRE I: CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	7
Chapitre II: TAILLE DES UNITES ADMINISTRATIVES.....	11
2.1 Population globale.....	11
2.2 Taille des départements.....	11
2.2.1 Situation en 1988.....	11
2.2.2 Evolution par rapport à 1977.....	13
2.3 Taille des arrondissements.....	15
2.3.1 Situation en 1988.....	15
2.3.2 Evolution par rapport à 1977.....	16
2.4 Densités de population.....	18
CHAPITRE III: SITUATION ET MILIEU DE RESIDENCE DES POPULATIONS.....	23
3.1 Situation de Résidence.....	23
3.2 Milieu de Résidence.....	24
3.2.1 Population Urbaine.....	24
3.2.2 Ampleur de l'Urbanisation.....	28
3.2.2.1 Taux d'Urbanisation.....	28
3.2.2.2 Classification des Centres Urbains.....	32
3.2.2.3 Croissance Urbaine entre 1977 et 1988.....	35
3.2.3 Population Rurale.....	37
CHAPITRE IV: MODE DE VIE DES POPULATIONS.....	38

DEUXIEME PARTIE:

DISTRIBUTION DE LA POPULATION PAR SEXE ET AGE.....	42
CHAPITRE I: EVALUATION DES DONNEES.....	43
1.1 Qualité de la déclaration des âges.....	43
1.1.1 Examen de la distribution des effectifs de la population par année d'âge: phénomène d'attraction de la répulsion.....	43
1.1.1.1 Méthode graphique.....	43
1.1.1.2 Indice de Whipple.....	46
1.1.1.3 L'indice de Myers et l'indice de Bachi.....	47
1.1.2 La Régularité des répartitions par âge et par sexe: indice combiné des Nations-Unies.....	49
1.1.3 Appréciation des probabilités intercensitaire desurvie.....	51
1.2 Ajustement des données.....	53
1.2.1 Choix de la méthode.....	53
1.2.2 Résultats.....	54
CHAPITRE II: STRUTURE PAR SEXE ET AGE.....	57
2.1 Structure par sexe.....	57
2.1.1 Population totale.....	57
2.1.2 Population Urbaine et Population Rurale.....	58
2.1.3 Population des départements.....	59
2.2 Strutcure par âge.....	59
2.2.1 Population totale.....	59
2.2.1.1 Les grands groupes d'âges.....	59
2.2.1.2 Quelques groupes d'ages spécifiques.....	61
2.2.1.3 Pyramides des âges et rapports de masculinité.....	62
2.2.2 Populations Urbaine et Rurale.....	64
2.2.3 Population des départements.....	71
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	95
BIBLIOGRAPHIE.....	97
ANNEXES.....	98

LISTE DES TABLEAUX:

PREMIERE PARTIE

	Page
2.1 Répartition de la population recensée selon le type de ménage.....	11
2.2 Répartition de la population résidente totale par département selon le sexe, de 1977 et 1988,.....	12
2.3 Evolution de la population résidente par département entre 1977 et 1988 : taux d'accroissement annuel moyen.....	15
2.4 Répartition de la population résidente totale par département et par arrondissement selon le taux d'accroissement annuel moyen (entre 1977 et 988).....	17
2.5 Population résidente, superficie et densité de population par département.....	19
2.6 Densité de population par département et arrondissement....	20
2.7 Comparaison des densités de populations de 1977 à celles de 1988, utilisant les superficies ajustées.....	21
3.1a Répartition de la population selon la situation de résidence par département.....	23
3.1b Proportion de la population selon la situation de résidence, par département.....	24
3.2a Répartition de la population urbaine totale par département en 1988.....	25
3.2b Comparaison de la proportion de la population urbaine par département de 1977 à celle de 1988.....	25
3.3 Taux d'urbanisation par département et par arrondissement..	28
3.4 Comparaison des taux d'urbanisation par département de 1977 et 1988.....	31
3.5 Classification de centres urbains selon la taille, évolution de 1977 à 1988.....	32
3.6 Catégorie des villes selon nombre, par département.....	33
3.7 Taille moyenne des villes selon leur catégorie.....	34
3.8 Répartition de la population urbaine par département et par arrondissement, et taux d'accroissement moyen annuel.....	35
3.9 Répartition de la population résidente selon le milieu de résidence, par département.....	37
4.1 Répartition de la population résidente selon le mode de vie par département de 1988.....	38
4.2 Répartition de la population résidente selon le mode de vie	39

DEUXIEME PARTIE:

1.1 Indice de Whipple selon la catégorie de population résidente selon le sexe.....	46
1.2 Indice de Whipple par département, selon le sexe.....	47
1.3 Indice combiné des Nations-Unies par département, selon le milieu de résidence (données brutes).....	51
1.4 Probabilité intercensitaire de survie de la population résidente totale , selon le sexe (1977-1988).....	52

1.5	Répartition de la population résidente totale observée et ajustée par sexe et âge.....	55
1.6	Indice combiné des Nations-Unies par département et selon le milieu de résidence (données ajustées).....	56
2.1	Répartition de la population recensée selon le milieu de résidence.....	57
2.2	Répartition (en pour 100) de la population résidente totale selon le milieu de résidence par sexe, et rapports de masculinité.....	58
2.3	Répartition de la population selon le sexe, et rapports de masculinité par département.....	59
2.4	Structure par sexe et âge de la population résidente totale ajustée (sans les non déclarés).....	60
2.5	Répartition par grands groupes d'âges spécifiques et par sexe de la population résidente.....	61
2.6	Structure par sexe et âge de la population résidente urbaine ajustée (sans les non déclarés).....	65
2.7	Structure par sexe et âge de la population résidente rurale ajustée (sans les non déclarés).....	66
2.8	Rapport de masculinité et âge moyen de la population résidente de 1977 et 1988.....	71
2.9	Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) du département d'Agadez....	72
2.10	Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) du département de Diffa....	76
2.11	Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) du département de Zinder..	79
2.12	Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) du département de Dosso....	82
2.13	Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) du département de Maradi..	85
2.14	Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) du département de Tahoua..	88
2.15	Structure par sexe et âge de la population résidente ajust. (sans les non déclarés) du département de Tillabéri.	91

LISTE DES CARTES:

0.1 République du Niger: Unités Administratives.....	4
2.1 Densité de population par département.....	19
4.1 Proportion de nomades par département.....	39

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population réalisé en Mai 1988, constitue la deuxième opération de dénombrement exhaustif effectuée au Niger.

L'analyse des données globales a été faite selon huit thèmes, répartis entre huit cadres nationaux dont deux Statisticiens et six Démographes.

Le présent document donne les résultats de l'analyse portant sur le thème "L'ETAT DE LA POPULATION". L'analyse a été faite par Mr I.ABDOUL RAZAOU, Démographe au Bureau Central du Recensement, en collaboration avec l'assistance technique de la Commission Economique pour l'Afrique (C.E.A) et du Bureau of The Census (BUCEN) des Etats Unis. Les critiques faites par des cadres nationaux à plusieurs occasions, ont permis d'améliorer et finaliser ce document.

Deux grandes parties sont développées pour l'analyse du thème. Il s'agit de:

- 1) La répartition spatiale de la population totale,
- 2) La distribution par sexe et âge de la population.

L'exploitation, l'analyse, la publication et la diffusion ont bénéficié de l'appui financier et technique apportés par le FNUAP, le PNUD, la CEA, l'USAID, le CERPOD, et la BANQUE MONDIALE.

Le Bureau Central du Recensement (BCR) saisit cette occasion pour remercier très vivement tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

IDRISSA ALICHINA KOURGUENI
Directeur de la Statistique et
de la Démographie

INTRODUCTION

L'état de la population se définit comme l'aspect de la population à un moment donné. Ses principales caractéristiques sont entre autres; l'effectif de la population, sa répartition par sexe et âge, sa répartition géographique, sa distribution selon le milieu de résidence, et selon le mode de vie.

L'importance de ces différentes caractéristiques sont autant d'éléments clés à prendre en considération dans l'évaluation et les plans du développement économique et social.

Ainsi, l'un des objectifs du Recensement Général de la Population réalisé du 20/05/88 au 03/06/88, (la date de référence est le 27 mai 1988) est de faire connaître l'état de la population du Niger.

Cette étude comporte deux grandes parties à savoir.

- 1.) La répartition spatiale de la population totale,
- 2.) La distribution par sexe et âge de la population.

L'étude ne saurait être appréhendée sans une connaissance préalable du contexte naturel dans lequel se trouve la population en question. C'est pourquoi il est apparu opportun, et même indispensable, avant de se lancer dans l'étude proprement dite, de présenter quelques généralités sur le Niger.

a) Situation

La République du Niger occupe une superficie de 1.267.000 km². Elle est comprise entre les méridiens 0° et 16° de longitude Est, et les parallèles 12° et 23° 30' (Tropique du Cancer) de latitude Nord.

Elle est limitée au nord par l'Algérie et la Lybie, à l'est par la République du Tchad, au sud par le Nigéria et le Bénin à l'ouest par le Burkina Faso et le Mali.

Elle n'a de frontières naturelles qu'aux extrémités Sud-Est (Lac Tchad) et Sud-Ouest (Fleuve Niger).

b) Climatologie

Le pays présente, du Sud au Nord, trois zones climatiques:

- *La Zone Soudanaise*, limitée au Nord par une ligne allant de 15° de Latitude à l'Ouest à un peu moins de 14° à l'Est. C'est la partie du pays la plus arrosée avec 600 mm d'eau par an. L'humidité est accrue dans la pointe Sud-Ouest qui reçoit jusqu'à 800 mm d'eau.

Région à vocation agricole, elle connaît, à côté d'une végétation arbustive assez belle, des cultures de mils, sorgho et arachides.

- *La Zone Sahélienne*, au Nord de la précédente, reçoit de 200 à 500 mm d'eau par an: l'humidité diminue vers l'Est et surtout vers le Nord. Marquée par une végétation d'épineux et d'accacias, elle demeure la région de prédilection de l'élevage.

Elle fait progressivement place à la zone saharienne dont elle se sépare par une bande mal définie qui suit sensiblement le 16^{ème} parallèle avec infléchissement en direction est-sud-est.

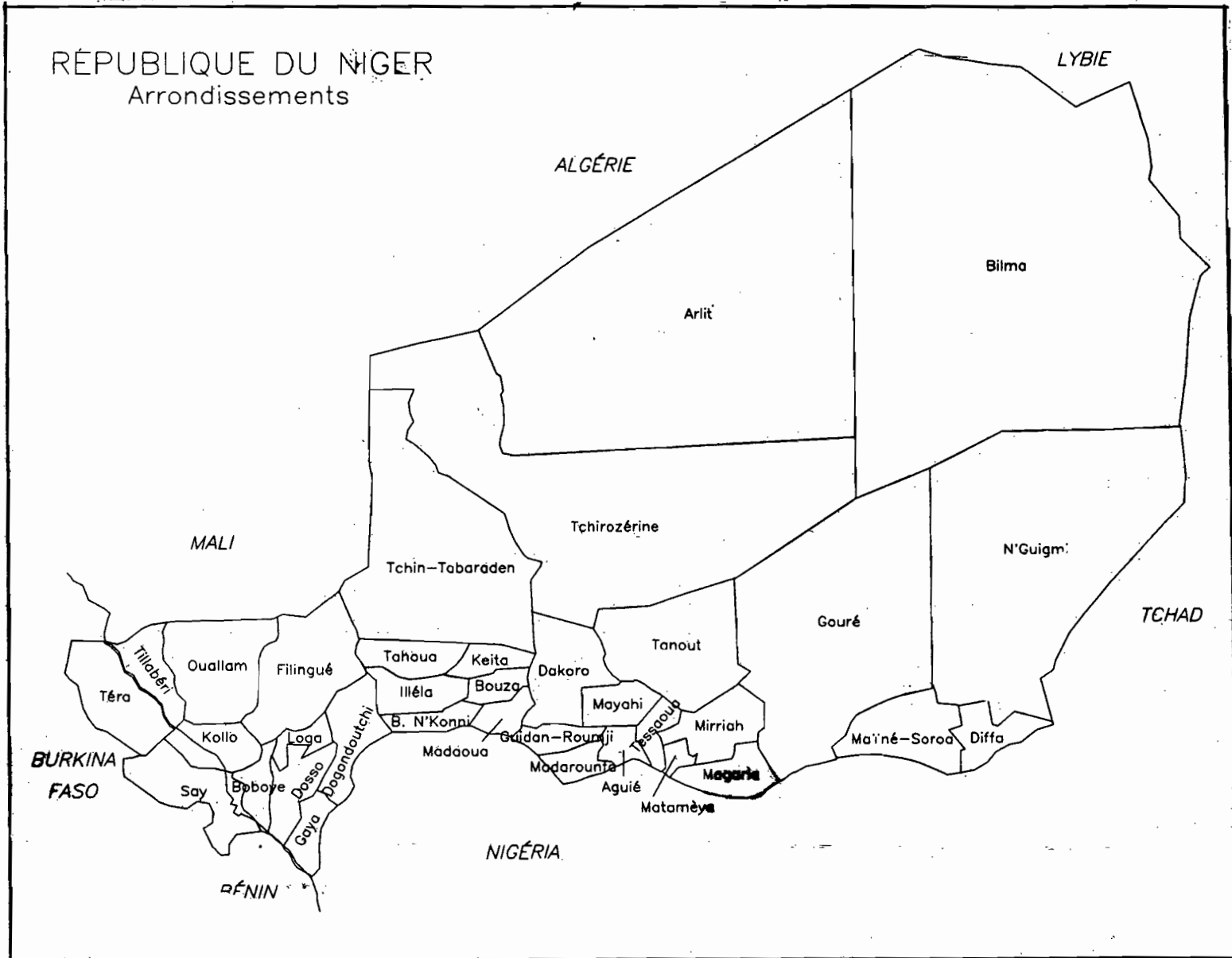
- *La Zone Saharienne*, immense recouvre tout le reste du Pays. Végétation épineuse et tapis herbacés y deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on avance vers le nord. Sauf au centre dans les "Korès" de l'Air, très vert, où se pratique le jardinage, et dans les Oasis du Kaouar et du Djado au nord-est, aucune culture n'est possible. Seuls des chameaux peuvent profiter de quelques pâturages temporaires. La température présente des extrêmes très marqués: très chaud le jour et très froid la nuit.

En définitive, le climat nigérien dans son ensemble est caractérisé par:

- * une température moyenne très élevée;
- * des saisons bien distinctes:

Une brève saison des pluies ou hivernage de juin à septembre, période au cours de laquelle les précipitations apportent un certain rafraîchissement, longue saison sèche d'octobre à mai caractérisée par une période fraîche de décembre à février et une période très chaude en Avril et Mai.

RÉPUBLIQUE DU NIGER
Arrondissements



CARTE 01 : REPUBLIQUE DU NIGER, UNITES ADMINISTRATIVES

c) Relief et Hydrographie

Sur le plan Orographique et Hydrographique, le Pays présente en général des reliefs peu prononcés sauf en son centre où le massif de l'Aïr atteint 2300 mètres en son point culminant, le Greboun.

Il ne possède qu'un cours d'eau permanent, le Niger, qui le traverse sur une longueur d'environ 500 km dans la partie Ouest, et qui aurait joué un rôle déterminant dans la distribution spatiale de la population. A ce fleuve, il convient d'ajouter quelques lacs permanents dont le principal, le Lac Tchad, à la pointe sud-Est, est commun aux républiques du Niger, du Tchad, du Cameroun et à la fédération du Nigéria.

Plusieurs rivières semi-permanentes, dont les affluents de rive droite du Niger à l'Ouest et la Komadougou Yobé à l'Est, sont à sec ou forment un chapelet de mares de mai à juillet.

d) Divisions Administratives

Sur le plan administratif, le pays est divisé en sept (7) grandes régions appelées *Départements*¹, subdivisées en trente cinq (35) autres unités appelées *Arrondissements*, et vingt huit (28) sous unités appelées *Postes Administratifs*.

¹La Communauté Urbaine créée en date du 24 novembre 1988 par le décret N° 88-393/PCMS/MI, constitue la huitième région

PREMIÈRE PARTIE

REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION TOTALE

CHAPITRE 1.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Toute opération de collecte, se base sur un certain nombre de concepts préalablement définis; il en est de même pour le recensement de 1988. En ce qui concerne la présente étude, les concepts à rappeler sont les suivants:

1.1. Ménage

Deux types de ménages sont à distinguer: les ménages ordinaires et les ménages collectifs.

- Le ménage ordinaire est défini comme étant l'ensemble des personnes qui habitent dans un même logement et qui mangent la nourriture préparée sur un même feu.
- Les ménages collectifs sont constitués d'individus vivant ensemble pour des raisons sociales, économiques ou administratives et n'ayant en général aucun lien de parenté entre eux. Il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant dans les prisons, les camps militaires, les hôtels, les internats, les hôpitaux, etc...

1.2. La population résidente

La population résidente est définie comme l'ensemble des personnes présentes (à l'exclusion des visiteurs), et celles qui étaient absentes dans leur ménage au moment du passage de l'agent recenseur,

1.3. Résident présent

Le résident présent est défini comme toute personne présente physiquement ou non dans le ménage lors du passage de l'agent recenseur, qui vit habituellement dans le ménage depuis au moins six mois ou qui a l'intention d'y rester si elle est là il y a moins de six mois.

1.4. Résident absent

Le résident absent c'est toute personne vivant habituellement dans le ménage qui est absente depuis moins de 6 mois et qui a l'intention d'y revenir. Les personnes absentes du ménage depuis plus de 6 mois ne sont pas enregistrées.

1.5. Visiteurs

Les visiteurs sont les personnes ne résidant pas habituellement dans le ménage, qui étaient de passage au moment du passage de l'agent recenseur.

1.6. Population de fait

La population de fait c'est la population physiquement présente au moment de l'observation.

1.7. Population de droit.

La population de droit appelée aussi population légale est composée des individus ayant leur lieu de résidence habituelle au lieu de l'observation.

1.8. Centre Urbain

Outre les chefs-lieux des départements (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tillabéri, Tahoua, Zinder et la commune de Niamey), tous les chefs lieux d'arrondissement sont considérés comme centres urbains, c'est un lieu où l'effectif de la population est élevé et où l'on trouve un certain nombre d'infrastructures sociales.

1.9. Campement

C'est le lieu d'implantation d'un groupe de nomades (tout le campement se déplace régulièrement de localité en localité). Avec la sédentarisation des nomades, on trouve de plus en plus des campements permanents.

1.10. Sédentaire et Nomade

Au recensement de 1988, les concepts de nomade et de sédentaire n'ont pas été définis de manière explicite dans les différents manuels et documents techniques. C'est au moment de la collecte, quand on détermine le mode de vie du ménage qui lui-même est lié au type d'habitat (permanent ou mobile) que l'on identifie l'individu sédentaire ou nomade. C'est donc le ménage tout entier qui est retenu sédentaire s'il a un habitat permanent, et nomade s'il a un habitat mobile. La notion de nomade est donc formellement rattachée au ménage et non à l'individu.

1.11. Accroissement de la population

Accroissement total de la population résultant des actions réciproques des naissances, des décès et de la migration dans une population durant une période de temps donnée.

1.12. Croissance de population négative

Diminution nette des effectifs d'une population.

1.13. Densité de population

Population par unité de surface; par exemple nombre de personnes au kilomètre carré de terre arable.

1.14. Indice de Whipple

Il vise à estimer le degré de préférence pour les âges se terminant par 0 et 5.

1.15. Indice de Myers

Il apporte un éclairage supplémentaire dans l'appréciation de la qualité des déclarations des âges, en permettant de mesurer non seulement l'attrait ou la répulsion des chiffres ronds (terminés par 0 et 5), mais aussi le pouvoir attractif ou répulsif de tous les âges (terminés par 1 à 9).

1.16. Indice Combiné des Nations Unies (ICNU)

Il permet d'apprécier la qualité des données (régularité des âges et sexe), et sert d'élément de comparaison entre deux opérations.

1.17. Population jeune

population ayant une proportion relativement élevée d'enfants, d'adolescents, et de jeunes adultes.

1.18. Population vieille

Population ayant une proportion relativement élevée de personnes d'âge moyen et avancé, un âge médian élevé et, partant, un potentiel de croissance plus faible.

1.19. Probabilité de survie intercensitaire

C'est la proportion de personnes appartenant à un certain groupe d'âges, vivantes pendant le recensement précédent et qui vivent encore au dernier recensement.

1.20. Rapport de masculinité

C'est le nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

1.21. Taux d'accroissement intercensitaire

Il permet d'apprécier le rythme annuel moyen d'augmentation ou de la diminution de la population entre deux recensements.

1.22. Urbanisation:

Croissance de la proportion de population vivant dans les centres urbains.

CHAPITRE 11.

TAILLE DES UNITES ADMINISTRATIVES

2.1. Population Globale

Au terme du Recensement Général de Population de mai 1988, il a été dénombré en tout 7.251.626 habitants dont 7.220.089 appartenant à des ménages ordinaires, 26.312 à des ménages collectifs et 5.225 sans abris (tableau 2.1).

Tableau 2.1: Répartition de la population recensée selon le sexe, par type de ménage.

TYPE DE MENAGE	SEXE		TOTAL
	MASCULIN	FEMININ	
Ordinaire	3.579.457	3.640.632	7.220.089
Collectif	21.713	4.599	26.312
"Sans-abri"	3.942	1.283	5.225
Ensemble	3.605.112	3.646.514	7.251.626

2.2. Taille des Départements

2.2.1. Situation en 1988

La répartition de la population suivant les départements se caractérise par d'écarts importants (tableau 2.2). En fonction de la taille de leur population, on peut placer les départements du Niger dans l'une des classes suivantes:

- ceux qui ont un effectif compris entre 100.000 et 250.000 habitants,
- ceux qui ont entre 250.000 et 1.000.000 habitants,
- ceux qui ont plus un million d'habitants et plus.

Dans la première catégorie, on peut citer le département d'Agadez, et celui de Diffa, avec respectivement 208.828 habitants pour l'un, et 189.091 pour l'autre.

Dans la seconde catégorie on a aucun département,

Dans la troisième catégorie on-par ordre croissant le département de: Dosso, Tahoua, Maradi, Zinder, et Tillabéri.

Tableau 2.2: Répartition de la population résidente totale par département et arrondissement, selon l'année de recensement et le sexe.

Département & Arrondis.	Population résidente totale					
	1977			1988		
	Total	Masc.	Fémin.	Total	Masc.	Fémin.
Agadez	124.985	63.956	61.029	208.828	105.126	103.702
Arlit	25.436	13.524	11.912	68.979	35.049	33.930
Bilma	7.409	3.421	3.988	8.928	4.431	4.497
Tchiro *	92.140	47.011	45.129	130.921	65.645	65.276
Diffa	167.389	82.721	84.668	189.091	95.614	93.477
Diffa	58.875	28.625	30.250	76.852	38.808	38.044
Mainé Soroa	76.232	37.775	38.457	83.414	42.190	41.224
Nguigmi	32.275	16.316	15.959	28.825	14.616	14.209
Non déclaré	7	5	2	0	0	0
Dosso	693.207	336.162	357.045	1.018.895	507.854	511.041
Boboye	140.128	66.280	73.848	205.923	102.885	103.038
Doutchi	213.357	105.947	107.410	314.607	155.808	158.799
Dosso	160.902	76.612	84.290	246.472	123.851	122.621
Gaya	111.166	53.767	57.399	164.305	82.188	82.117
Loga	57.201	28.325	28.876	87.588	43.122	44.469
Non déclaré	10.453	5.231	5.222	0	0	0
Maradi	949.747	472.116	477.631	1.389.433	681.133	708.300
Aguié	125.097	61.764	63.333	172.960	84.290	88.670
Dakoro	178.107	90.702	87.405	258.098	128.229	129.869
Guidan R.	138.905	68.402	70.503	210.610	102.446	108.164
Madarounfa	141.846	69.530	72.316	195.477	95.360	100.117
Mayahi	167.567	83.572	83.995	227.812	111.551	116.261
Tessaoua	144.482	71.952	72.530	213.737	104.902	108.835
Maradi Com.	44.459	21.647	22.812	110.739	54.355	56.384
Non déclaré	9.284	4.547	4.737	0	0	0
Tillabéri	1.171.822	592.286	579.536	1.725.720	864.669	861.051
Filingué	208.499	104.963	103.526	285.977	141.280	144.697
Kollo	131.145	66.820	64.325	234.588	119.051	115.537
Ouallam	143.431	75.635	67.796	190.171	93.501	96.670
Say	97.486	50.512	46.974	163.376	83.925	79.451
Téra	210.089	102.848	107.241	295.969	146.467	149.502
Tillab.arr	138.199	68.129	70.070	158.202	77.273	80.929
Commune Ny.	242.973	123.379	119.594	397.437	203.172	194.265

(*) Y compris Commune d'Agadez

Tableau 2.2: (suite): Répartition de la population résidente totale par département et arrondissement, selon l'année de recensement et le sexe.

Département & Arrondis.	Population résidente totale					
	1977			1988		
	Total	Masc. ²	Fémin.	Total	Masc.	Fémin.
Tahoua	993.615	488.560	55.055	1.308.598	645.296	663.302
B.Konni	175.159	87.105	88.054	253.879	126.601	127.278
Bouza	142.061	69.744	72.317	180.805	89.059	91.746
Illéla	131.744	65.274	66.470	175.080	85.862	89.218
Keita	127.439	63.094	64.345	159.675	77.907	81.768
Madaoua	147.713	72.132	75.581	214.025	107.823	106.203
Tahoua arr	135.078	65.971	69.107	189.996	90.296	99.699
Tchinta-B.	103.169	49.417	53.752	84.950	43.026	41.924
Tahoua Com.	31.252	15.823	15.429	50.188	24.722	25.466
Zinder	1.002.225	493.924	508.301	1.411.061	705.420	705.641
Gouré	114.098	56.430	57.668	162.275	81.876	80.399
Magaria	273.005	136.332	136.673	355.153	178.531	176.622
Matameye	114.610	54.765	59.845	164.107	79.754	84.353
Mirriah	292.764	143.844	148.920	416.535	207.248	209.287
Tanout	149.317	73.308	76.009	192.831	97.075	95.756
Zinder Com.	58.428	29.243	29.185	120.160	60.936	59.224
Non déclaré	3	2	1	0	0	0
Niger	5.102.990	2.529.725	2.573.265	7.251.626	3.605.112	3.646.514

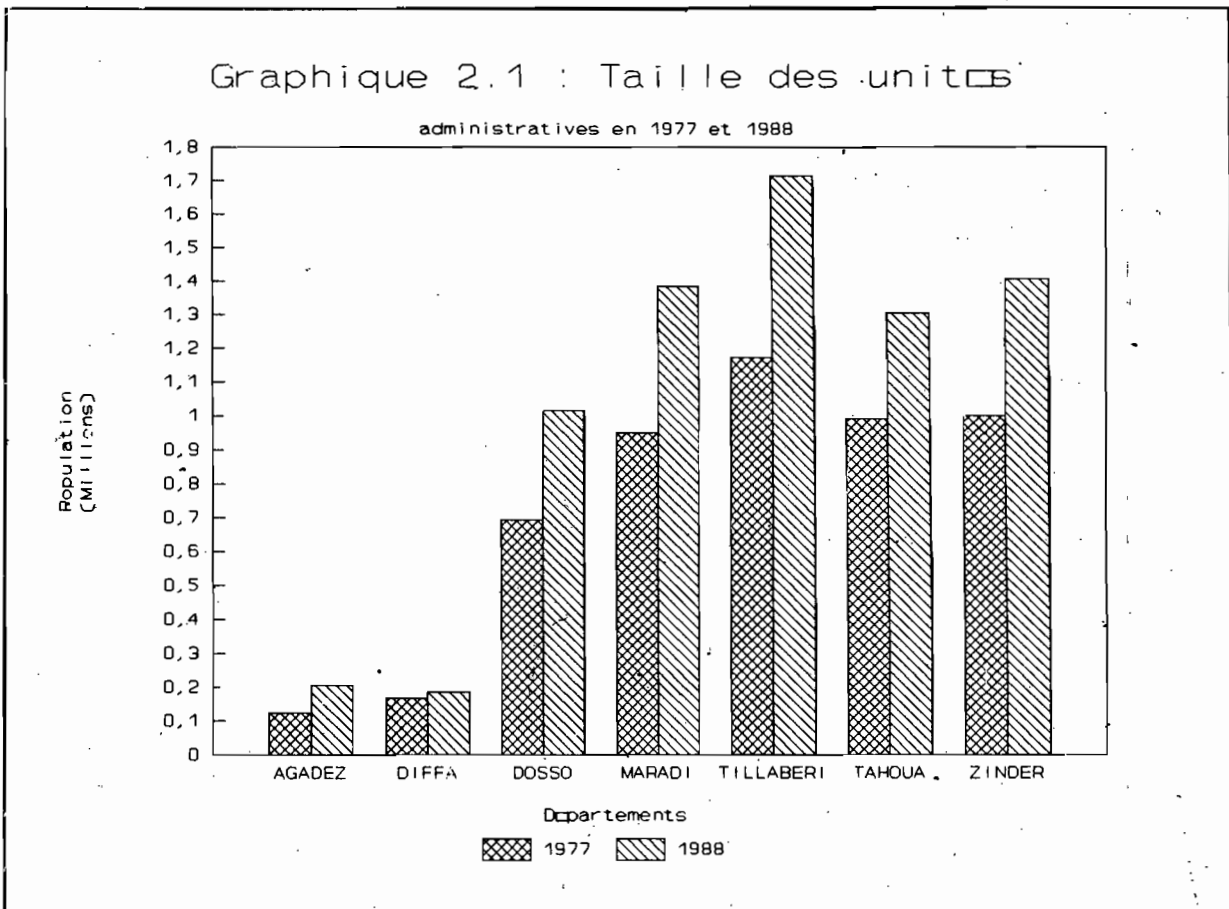
2.2.2. Evolution par rapport à 1977.

Au recensement de 1977, il n'y avait que deux départements qui avaient un effectif de population de plus d'un million d'habitants: il s'agit des départements de Zinder qui avait 1.002.225 habitants, et celui de Tillabéri² qui avait 1.171.822 habitants.

²L'ancien département de Niamey est devenu département de Tillabéri peu de temps avant le dénombrement, et la capitale a été elle même ultérieurement érigée en département. Dans toute la suite de l'étude, ce qu'on nomme département de Tillabéri est constitué des deux départements actuels de Niamey et Tillabéri.

Par rapport à 1977, on peut dire que la situation a été renversée, car en 1988 le nombre de départements à plus d'un million d'habitants s'est accru au détriment de celui des départements de moins d'un million d'habitants. Les départements de Dosso, Maradi, et Tahoua sont passés de la deuxième catégorie à la troisième, entre 1977 et 1988. Les départements d'Agadez et Diffa sont quant à eux demeurés dans la première catégorie en 1988.

Graphique 2.1: Taille des Unités Administratives en 1977 et 1988.



Par rapport à l'accroissement de la population (tableau 2.3) au niveau des départements, on constate que tous ont connu un accroissement positif de leur population. Le département d'Agadez est celui qui a connu la plus forte croissance de population, avec un taux d'accroissement de l'ordre de 5%. Ceci est sans doute lié aux sites d'uranium et de charbon qui ont entraîné une forte attraction de main-d'oeuvre pour son exploitation. Les départements de Dosso, Maradi, Tillabéri, et Zinder ont un accroissement de plus de 3% chacun.

Tableau 2.3: Evolution de la population résidente par département entre 1977 et 1988: taux d'accroissement annuel moyen.

Département	1977	1988	taux d'accr. r (%)
Agadez	124.985	208.828	4,85
Diffa	167.389	189.091	1,15
Dosso	693.207	1.018.895	3,64
Maradi	949.747	1.389.433	3,59
Tillabéri	1.171.822	1.725.720	3,65
Tahoua	993.615	1.308.598	2,60
Zinder	1.002.225	1.411.061	3,23
Niger	5.102.990	7.251.626	3,32
Urbain	656.203	1.114.020	5,00
Rural	4.446.787	6.137.606	3,04

Les régions qui ont connu le plus faible accroissement de population sont Tahoua et Diffa. Ils ont respectivement un taux de 2,6% et un taux de 1,1%. Le cas de Tahoua serait lié à la forte migration de sa population vers l'extérieur (d'après l'étude faite sur les migrations, Tahoua serait la région la plus répulsive du Niger) tandis que pour Diffa, le phénomène aurait plutôt comme origine, son faible niveau de fécondité. (cf étude sur la fécondité)

2.3. Taille des Arrondissements

2.3.1. Situation en 1988

Tout comme au niveau des départements, la répartition de la population par arrondissement révèle des inégalités considérables.

En effet, certains ont moins d'une centaine de milliers d'habitants, tandis que d'autres en ont plus.

Parmi les trente cinq arrondissements, sept (7) ont chacun un effectif de population inférieur à 100.000 habitants; il s'agit de:

Département d'Agadez: Bilma et Arlit.

Département de Diffa: N'guigmi, Diffa, et Mainésoroa.

Département de Dosso: Loqa.

Département de Tahoua: Tchintabaraden,

2.3.2. Evolution par rapport à 1977

Comparativement à 1977, trois (3) arrondissements sont passés de la catégorie de moins de 100.000 habitants, à celle de plus de 100.000 habitants, en 1988. Il s'agit de:

- Tchirozérine (Agadez): l'effectif de population est passé de 92.140 habitants en 1977 à 130.921 en 1988,

- Say (Tillabéri): l'effectif est passé de 97.486 habitants en 1977 à 163.376 en 1988,

- La commune de Zinder: l'effectif est passé de 58.428 habitants à 120.160 entre 1977 et 1988.

Un seul arrondissement a plutôt vu son effectif passé de plus de 100.000 habitants à moins de 100.000 habitants. L'effectif de population de Tchintabaraden a baissé de 103.169 habitants en 1977 à 84.950 en 1988.

Tableau 2.4: Répartition en pourcentage des populations des départements, par arrondissement et le taux d'accroissement moyen annuel (entre 1977 et 1988).

Département & Arrondissement	Population résidente totale (%)			Taux d'accrois. annuel (r) (%)
	1977 (A)	1988 (B)	Ecart (B)-(A)	
Agades	100,0	100,0		4,9
Arlit	20,4	33,0	+ 12,6	9,4
Bilma	5,9	4,3	- 1,8	1,8
Tchirozérine	73,7	62,7	- 11,0	3,3
Diffa	100,0	100,0		1,2
Diffa	35,2	40,6	+ 5,4	2,5
Mainé- Soroa	45,5	44,1	- 1,4	0,9
N'guigmi	19,3	15,3	- 4,0	- 1,1
Dosso	100,0	100,0		3,6
Boboye	20,2	20,2	0,0	3,6
Doucchi	30,8	30,9	+ 0,1	3,7
Dosso	23,2	24,2	+ 1,0	4,0
Gaya	16,0	16,1	+ 0,1	3,7
Loga	8,3	8,6	+ 0,3	4,0
Non déclaré	1,5	0,0		
Maradi	100,0	100,0		3,6
Aguié	13,2	12,4	- 0,8	3,1
Dakoro	18,8	18,6	- 0,2	3,5
Guidan Roundji	14,6	15,2	+ 0,6	3,9
Madarounfa	14,9	14,1	- 0,8	3,0
Mayahi	17,6	16,4	- 1,2	2,9
Tessaoua	15,2	15,4	+ 0,2	3,7
Maradi	4,7	7,9	+ 3,2	8,6
Non déclaré	1,0	0,0	-	-
Tillabéri	100,0	100,0		3,7
Filingué	17,8	16,6	- 1,2	3,0
Kollo	11,2	13,6	+ 2,4	5,5
Ouallam	12,3	11,0	- 1,3	2,7
Say	8,3	9,5	+ 1,2	4,9
Téra	17,9	17,1	- 0,8	3,2
Tillabéri	11,8	9,2	- 2,6	1,3
Commune de Niamey	20,7	23,0	+ 2,3	4,7
Tahoua	100,0	100,0		2,6
Birnin'konni	17,6	19,4	+ 1,6	3,5
Bouza	14,3	13,8	- 0,5	2,3
Illéla	13,3	13,4	+ 0,1	2,7
Keïta	12,8	12,2	- 0,6	2,1
Madaoua	14,9	16,4	+ 1,5	3,5
Tahoua	13,6	14,5	+ 0,9	3,2
Tchintabaraden	10,4	6,5	- 3,9	- 1,3
Tahoua Commune	3,1	3,8	+ 0,7	4,5

Tableau 2.4 (suite): Répartition en pourcentage des populations des départements, par arrondissement et le taux d'accroissement moyen annuel (entre 1977 et 1988).

Département & Arrondissement	Population résidente totale (%)			Taux d'accroiss. annuel (r) (%)
	1977 (A)	1988 (B)	Ecart (B)-(A)	
Zinder	100,0	100,0		3,2
Gouré	11,4	11,5	+ 0,1	3,3
Magaria	27,2	25,2	- 2,0	2,5
Matamèye	11,4	11,6	+ 0,2	3,4
Mirriah	29,2	29,5	+ 0,3	3,3
Tanout	14,9	13,7	- 1,2	2,4
Zinder Commune	5,9	8,5	+ 2,6	6,8
Non déclaré	1,0	0,0	-	-
Ensemble Niger				3.3

L'accroissement de la population (tableau 2.4) au niveau des différents arrondissements est aussi de grandeur inégale.

L'arrondissement de Tchintabaraden (Tahoua) et celui de N'guigmi (Diffa), ont connu un accroissement annuel négatif, qui est en moyenne de - 1,5%, tandis que certains arrondissements comme Arlit (Agadez) ont plutôt connu un accroissement positif, et le plus fort; le taux étant de 9,4% l'an. Cet accroissement qui paraît très élevé pourrait avoir comme origine la mauvaise qualité du dénombrement en 1977.

2.4 Densités de population

Il existe des disparités régionales énormes tant au niveau de la répartition des différentes catégories de population qu'au niveau des superficies, et donc des densités de population au Niger.

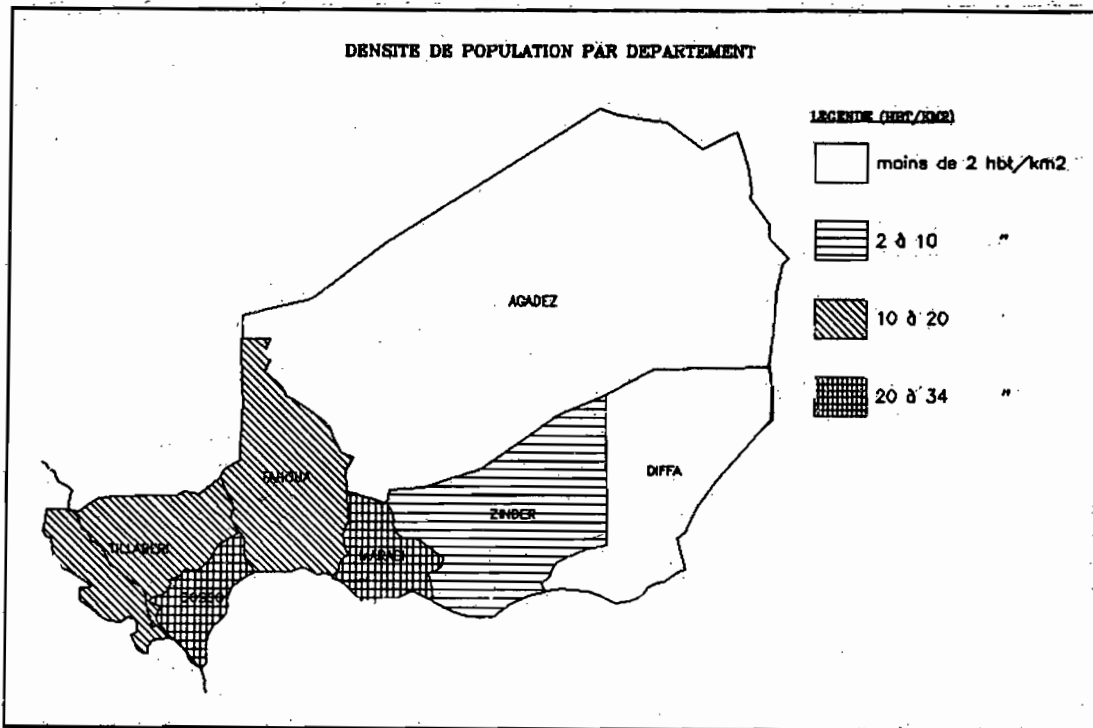
Le tableau 2.5 indique que la densité de population à l'échelle nationale est de l'ordre de 5,7 habitants/km² (la moyenne Africaine est de l'ordre de 22 hbt/km²). Cette densité ne rend pas réellement compte de la distribution spatiale de la population. En effet, le département d'Agadez couvrant à lui seul plus de la moitié de la superficie (53%) n'abrite que 3% de la population résidente, sa densité étant de 0,3 habitants/km², et demeure la plus faible.

Tableau 2.5: Répartition de la population résidente, selon la superficie, et densités de population par département.

Département	Population		Superficie*		Densité (hbt/km2)
	Effectif	%	Km2	%	
Agadez	208.828	2,9	667.799	52,7	0,3
Diffa	189.091	2,6	156.906	12,4	1,2
Dosso	1.018.895	14,0	33.844	2,7	30,1
Maradi	1.389.433	19,2	41.796	3,3	33,2
Tillabéri	1.725.720	23,8	97.506	7,7	17,7
Tahoua	1.308.598	18,0	113.371	8,9	11,5
Zinder	1.411.061	19,5	155.778	12,3	9,1
Niger	7.251.626	100,0	1.267.000	100,0	5,7

* Il s'agit des superficies ajustées.

Carte 2.2: Densité de population par département



Par contre Maradi et Dosso qui couvrent respectivement 3,3% et 2,7% seulement de la superficie du territoire nationale, sont les plus densément peuplés. Les densités de population les plus élevées se retrouvent à Maradi (33,2 hbts/km²) puis à Dosso (30,1 hbts/km²) (supérieure à la moyenne africaine). Les écarts de densité entre les départements sont donc considérables. La concentration humaine augmente en allant du Nord vers le Sud. Le département d'Agadez est le plus vaste et appartient à la zone la plus désertique du pays. Ceci peut expliquer sa faible densité.

La forte concentration de la population constatée dans la partie méridionale Ouest et centre du pays serait liée à la viabilité de cette partie du territoire, du point de vue climat. Les trois quarts (3/4) de la population s'y sont installés.

Tableau 2.6 : Densité de population par département et arrondissement.

Département & Arrondissement	Population		Superficie		Densité (hbt/km ²)
	Effectif	%	Valeur	%	
Agadez	208.828	100	667.799	100	0,3
Arlit	68.979	33,0	216.774	32,5	0,3
Bilma	8.928	4,3	296.279	44,4	0,03
Tchirozérine	130.921	62,7	154.746	23,1	0,8
Diffa	189.091	100	156.906	100	1,2
Diffa	76.852	40,6	7.563	4,8	10,2
Mainésoroa	83.414	44,1	16.338	10,4	5,1
N'guigmi	28.825	15,3	133.005	84,8	0,2
Dosso	1.018.895	100	33.844	100	30,1
Boboye	205.923	20,2	4.794	14,2	42,9
Dogon douchi	314.607	30,9	11.936	35,3	26,4
Dosso	246.472	24,2	8.587	25,3	28,7
Gaya	164.305	16,1	4.446	13,1	36,9
Loga	87.588	8,6	4.081	12,1	21,5
Maradi	1.389.433	100	41.796	100	33,2
Aguié	172.960	12,4	3.001	7,2	57,6
Dakoro	258.098	18,6	17.670	42,3	14,6
Guidan roundji	210.610	15,2	4.929	11,8	42,7
Madarounfa *	306.216	22,0	3.773	9,0	81,2
Mayahi	227.812	16,4	6.952	16,6	32,8
Tessaoua	213.737	15,4	5.471	13,1	39,1
Tillabéri	1.725.720	100	97.506	100	17,7
Filingué	285.977	16,6	26.217	26,9	10,9
Kollo	234.588	13,6	10.002	10,3	23,5
Ouallam	190.171	11,0	22.093	22,7	8,6
Say	163.376	9,5	14.430	14,8	11,3
Téra	295.969	17,1	15.794	16,2	18,7
Tillabéri	158.202	9,2	8.715	8,9	18,2
Niamey Com.	397.437	23,0	255	0,2	1558,6

Tableau 2.6 : (suite): Densité de population par département et arrondissement.

Tahoua	1.308.598	100	113.371	100	11,5
Birnin'konni	253.879	19,4	5.317	4,7	47,7
Bouza	180.805	13,8	3.777	3,3	47,9
Illéla	175.080	13,4	6.933	6,1	25,3
Keïta	159.675	12,2	5.297	4,7	30,1
Madaoua	214.025	16,4	4.856	4,3	44,1
Tahoua **	240.184	18,3	9.743	8,6	24,7
Tchintabaraden	84.950	6,5	77.448	68,3	1,1
Zinder	1.411.061	100	155.778	100	9,1
Gouré	162.275	11,5	95.182	61,1	1,7
Magaria	355.153	25,2	8.434	5,4	42,1
Matamèye	164.107	11,6	2.381	1,5	68,9
Mirriah ***	536.695	38,0	14.334	9,2	37,4
Tanout	192.831	13,7	35.447	22,8	5,4
Ens. du Niger	7.256.626	-	1.267.000	-	5,7

(*): Plus Commune de Maradi

(**): Plus Commune de Tahoua

(***): Plus Commune de Zinder

Tableau 2.7: Comparaison des densités de population de 1977 à celles de 1988 (utilisant les superficies ajustées).

Département	1977	1988	Ecart
Agadez	0,2	0,3	+ 0,1
Diffa	1	1	0
Dosso	20	30	+10
Maradi	23	33	+10
Tillabéri	12	18	+ 6
Tahoua	9	12	+ 3
Zinder	6	9	+ 3
Niger	4	6	+ 2

Les disparités régionales se manifestent également au sein d'un même département: la densité varie de moins de 1 habitant/km² au niveau de N'guigmi (Diffa) à 10,2 habitants/km² au niveau de l'arrondissement même de Diffa. Dans le département de Maradi, la densité de population varie de 14,6 habitants/km² (arrondissement de Dakoro), à plus de 81,2 habitants/km² (arrondissement de Madarounfa incluant la Commune de Maradi).

La comparaison des densités (tableau 2.7) entre 1977 et 1988, montre d'une part que presque tous les départements ont connu une évolution positive de leur densité de population, et d'autre part, elle fait constater que Maradi et Dosso sont restés au cours des deux dates les plus densément peuplés du pays, avec un accroissement absolu de + 10 chacun, entre 1977 et 1988.

La densité de population est passée de 23 hab./km² en 1977 à 33 hab./km² en 1988, pour le département de Maradi, et de 20 hab./km² à 30 hab./km², pour le département de Dosso. Seuls les départements de Diffa et d'Agadez ont connu une variation légère (pour Agadez), ou nulle (pour Diffa) de leur densité. Leurs densités sont toujours restées les plus faibles entre 1977 et 1988; seulement de 1 hab./km² (pour Diffa) et moins de 1 (0,3 hab./km², pour Agadez). Ces faibles niveaux de densité seraient liées pour ces deux départements à l'effet combiné de leurs plus faibles niveaux de fécondité (cf. étude sur la fécondité), des migrations et des vastes superficies qu'ils couvrent (65% du territoire).

En somme, on doit retenir que les densités de population entre 1977 et 1988 ont connu une variation positive non négligeable tant au niveau national qu'au niveau de chaque département.

CHAPITRE 111.

SITUATION ET MILIEU DE RESIDENCE DES POPULATIONS

3.1. Situation de résidence

Dans cette partie de l'étude, on se limitera uniquement de la population des ménages ordinaires, représentant 99,6% de l'ensemble de la population recensée. Ainsi lorsqu'on aborde l'aspect situation de résidence de la population totale, on doit faire la nuance entre ce qu'on appelle *Population présente ou de fait*, c'est-à-dire la population physiquement présente au moment de l'observation, et la *population légale ou de droit*, c'est-à-dire les individus ayant leur lieu de résidence habituelle au lieu de l'observation.

Le tableau 3.1a indique que la population de fait est estimée à 7.083.456 personnes, et la population légale à 7.220.089 personnes.

Tableau 3.1a: Répartition de la population selon la situation de résidence par département

Département	Population résidente			Visiteurs
	Total	Présents	Absents	
Agadez	205.108	196.342	8.766	5.932
Diffa	186.792	177.635	9.157	3.684
Dosso	1.016.469	980.150	36.319	18.954
Maradi	1.385.170	1.346.008	39.162	14.959
Tillabéri	1.714.190	1.660.928	53.262	39.274
Tahoua	1.305.417	1.255.960	49.457	12.477
Zinder	1.406.943	1.350.291	56.652	20.862
Niger	7.220.089	6.967.314	252.775	116.142

On constate dans le tableau 3.1b que la grande majorité de la population est concentrée dans le département de Tillabéri, où 23,7% de la population résidente sont recensés, après viennent les départements de Zinder et Maradi abritant respectivement 19,5% et 19,2% de la population et occupant ainsi la deuxième et troisième position. Les départements de Diffa et Agadez sont les moins peuplés avec seulement 2,6% pour le premier et 2,8% pour le second.

Tableau 3.1b: Proportion de la population selon la situation de résidence, par département.

Départements	Population résidente			Visiteur
	Présent	Absent	Total	
Agadez	2,8	3,5	2,8	5,1
Diffa	2,5	3,6	2,6	3,2
Dosso	14,1	14,4	14,1	16,3
Maradi	19,3	15,5	19,2	12,9
Tillabéri	23,8	21,0	23,7	33,8
Tahoua	18,1	19,6	18,1	10,7
Zinder	19,4	22,4	19,5	18,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tillabéri accueille également plus de visiteurs (33,8%). Ceci est sans doute lié à la localisation géographique de la capitale dans ce département; le Département de Diffa, en accueil le moins (3,2% seulement).

3.2. Milieu de résidence

L'étude de la population selon le milieu de résidence permettra de distinguer d'une part la population urbaine, et d'autre part la population rurale.

3.2.1 Population Urbaine

On vient de voir au début de cette étude ce que c'est qu'un centre urbain tel qu'il a été défini au moment du recensement de 1988. Outre les chefs lieux de département, tous les chefs lieux d'arrondissement, ainsi que les communes sont considérés comme des centres urbains.

Cette définition qui s'est révélée simple, est néanmoins incomplète et susceptible d'aboutir selon le cas à une sous estimation, ou à une surestimation du nombre de centres Urbains. Elle ne tient en effet pas compte de certains critères comme la taille et les infrastructures socio-culturelles pourtant important dans la définition d'un centre urbain.

Certaines localités (Postes Administratifs) de taille pourtant importante qui ne sont ni des chefs-lieux de département ou d'arrondissement, ni des communes ne sont pas comptabilisés dans les

centres urbains. Dans ce cas, le degré d'urbanisation risquerait d'être sous-estimé.

Il convient de rappeler qu'en 1977, en plus des chefs-lieux de département et chefs-lieux d'arrondissement, les localités (où se trouve un Poste administratif si elles comptent aux moins 2.500 habitants) sont prises en compte dans la définition de Centre Urbain.

D'après le tableau 3.2a et le graphique 3.1, que le département de Tillabéri abrite la majorité des citadins du pays (40%); il regroupe près de quatre fois plus de citadins que Tahoua, qui en regroupe 10,9%, et près de quinze fois plus que Diffa, qui n'en regroupe que 2,8%.

Tableau 3.2a: Répartition de la Population Urbaine totale par département en 1988.

DEPARTEMENT	Pop. Urbaine (Effectif)	Proportion (%)
Agadez	89.640	8,2
Diffa	30.305	2,8
Dosso	71.085	6,5
Maradi	168.939	15,4
Tillabéri	440.076	40,1
Tahoua	119.620	10,9
Zinder	176.472	16,1
Niger	1.096.137	100,0

Tableau 3.2b: Comparaison de la proportion de la population urbaine par département de 1977 à celle de 1988.

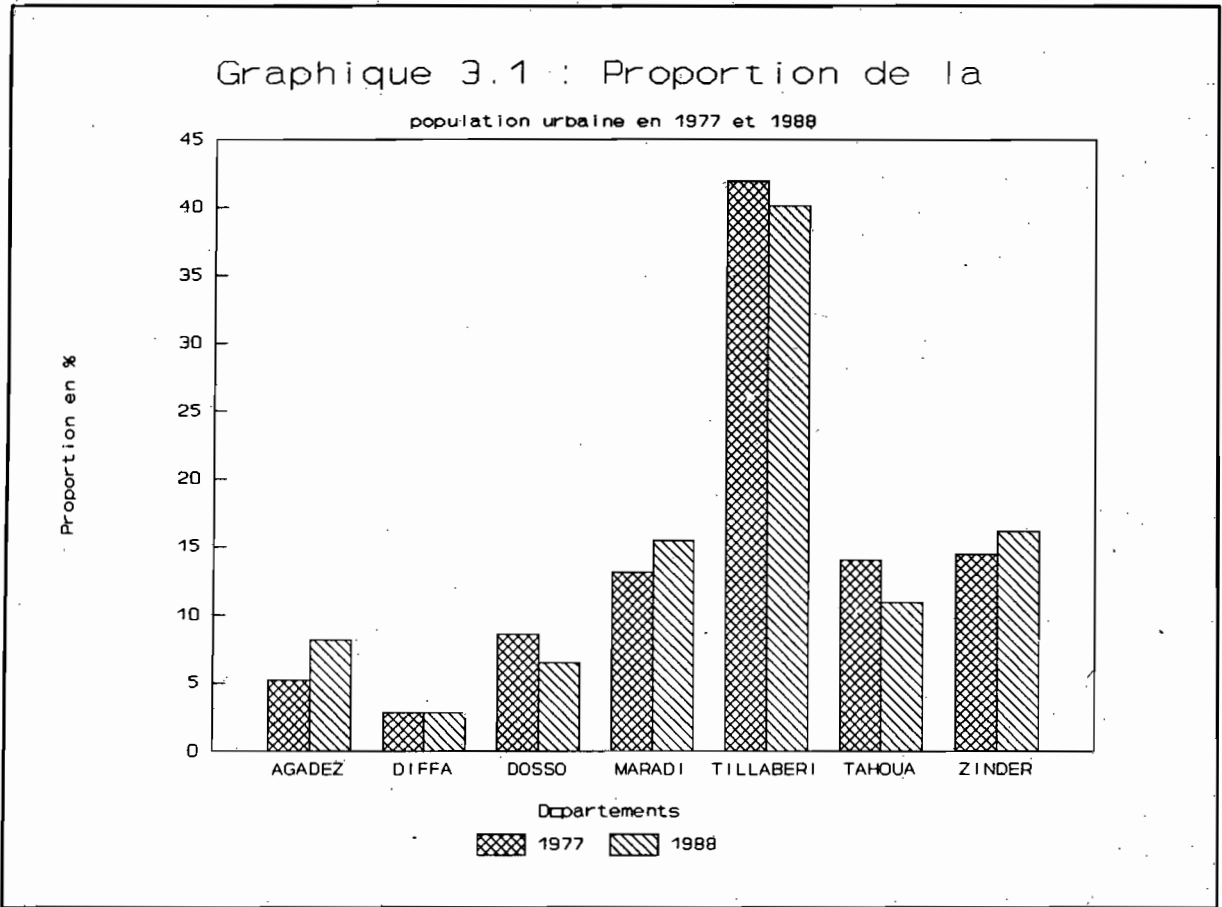
DEPARTEMENT	Proportion Population Urbaine	
	1977	1988
Agadez	5,5	8,2
Diffa	2,7	2,8
Dosso	8,1	6,5
Maradi	14,2	15,4
Tillabéri	41,8	40,1
Tahoua	13,9	10,9
Zinder	13,8	16,1
NIGER	100,0	100,0

Cette répartition inégale de la population urbaine est sans doute liée à l'importance du nombre de centres urbains se trouvant dans chaque département, et au caractère attractif de certains départements par rapport à d'autres. C'est le cas par exemple du département de Tillabéri où se trouve la capitale (Niamey), et des départements de Maradi et Zinder où se trouvent localisés de véritables centres économiques et commerciaux.

Par rapport à 1977, le tableau 3.2b et le graphique 3.1 montrent que certains départements ont vu leur part de citoyens diminuer. C'est le cas du département de Dosso, et ceux de Tillabéri et Tahoua. Les départements d'Agadez, Maradi et Zinder ont au contraire vu leur part augmenter, alors que le département de Diffa a vu la sienne stagner.

Ces conclusions, bien que donnant une idée sur l'évolution du phénomène sont à interpréter de façon prudente, surtout si l'on se rappelle que les définitions du concept urbain ne sont pas identiques entre le recensement de 1977 et celui de 1988.

Graphique 3.1: Proportion de la population urbaine en 1977 et 1988 par département.



L'augmentation de la proportion de citadins au niveau du département d'Agadez aurait pour origine l'exploitation des sites de minerais (Uranium et charbon plus particulièrement), ayant entraîné la création de plusieurs nouvelles villes comme Arlit, Akokan, Anou Araren et Tchirozérine, attirant une main d'oeuvre de plus en plus importante.

3.2.2 Ampleur de l'urbanisation

Il sera question d'examiner les taux d'urbanisation et la taille des différents centres urbains, par département et arrondissement.

3.2.2.1 Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation ici, se présente comme le rapport de la population résidente urbaine sur la population résidente totale des ménages ordinaires, déterminé en pourcentage.

La population résidente urbaine (des ménages ordinaires) dénombrée en 1988 s'élève à 1.096.137 habitants (tableau 3.3); Cela donne un taux d'urbanisation de 15,2% au niveau national. Cette moyenne nationale cache des disparités régionales importantes.

Tableau 3.3: Taux d'urbanisation par département et par arrondissement.

Département Arrondissement	Population résidente		Taux (%)
	Urbaine (A)	Totale (B)	A)/(B)
Agadez	89.640	205.108	43,7
Arlit	32.272	68.282	47,3
Bilma	2.421	8.454	28,6
Tchirozérine	5.523	78.948	6,9
Agadez commune	49.424	49.424	100,0
Diffa	30.305	186.792	16,2
Diffa	13.387	76.276	17,6
Maïné-Soroa	7.381	82.323	9,0
N'guigmi	9.537	28.193	33,8

Tableau 3.3: (suite): Taux d'urbanisation par département et par arrondissement.

Département Arrondissement	Population résidente		Taux (%) (A)/(B)
	Urbaine (A)	Totale (B)	
Dosso	71.085	1.016.469	7,0
Boboye	6.239	205.467	3,0
Doutchi	20.407	313.743	6,5
Dosso	25.695	245.784	10,5
Gaya	14.868	164.103	9,1
Loga	3.876	87.372	4,4
Maradi	168.939	1.385.170	12,2
Aguié	5.963	172.922	3,4
Dakoro	14.577	256.992	5,7
Guidan Roudji	7.020	210.417	3,3
Madarounfa	5.914	194.187	3,0
Mayahi	5.723	227.440	2,5
Tessaoua	19.737	213.207	9,3
Maradi Commune	110.005	110.005	100,0
Tillabéri	440.076	1.714.190	25,7
Filingué	9.188	285.795	3,2
Kollo	5.755	231.318	2,5
Ouallam	6.229	190.057	3,3
Say	6.338	162.888	3,9
Téra	12.313	294.939	4,2
Tillabéri	8.377	157.317	5,3
Niamey Commune	391.876	391.876	100,0
Tahoua	119.620	1.305.417	9,2
Birnin'Konni	29.034	253.409	11,5
Bouza	5.496	180.714	3,0
Illéla	11.699	174.821	6,7
Keita	6.644	159.418	4,2
Madaoua	11.649	231.686	5,0
Tahoua	49.948	189.100	26,4
Tchintabaraden	5.150	84.321	6,1
Zinder	176.472	1.406.943	12,5
Gouré	8.951	161.531	5,5
Magaria	11.723	354.407	3,3
Matamèye	11.151	164.045	6,8
Mirriah	13.225	415.395	3,2
Tanout	11.595	191.738	6,0
Zinder Commune	119.827	119.827	100,0
Ens. Niger	1.096.137	7.220.089	15,2

a) - Urbanisation au niveau des départements

Le taux d'urbanisation, comme l'indique le tableau 3.3, varie d'un département à un autre. Il va de 7,0 % dans le département de Dosso à 43,7% dans celui d'Agadez. Les départements situés le plus dans la bande désertique, ont les plus forts taux d'urbanisation. Cette situation semble normale, dans la mesure où il semble y avoir une relation entre l'importance de la population rurale et les possibilités de culture qui sont liées à la nature du climat. En effet, là où la pluviométrie est faible, la campagne a tendance à se vider, au profit des centres urbains ou autres agglomérations importantes. Et vraisemblablement le phénomène s'est accentué avec les sécheresses.

Le degré d'urbanisation du département d'Agadez naturellement lié à l'importance démographique des villes minières comme Arlit et Akokan. La création de ces villes a engendré pendant des années un afflux de main-d'oeuvre considérable. Par contre, le cas de Tillabéri s'explique par les fonctions politico-administratives, et socio-culturelles, et par l'importance des activités économiques de la capitale. La Commune de Niamey doit y avoir joué un rôle très important dans le processus d'urbanisation. La population de cette commune représente à elle seule 89% de la population urbaine du département.

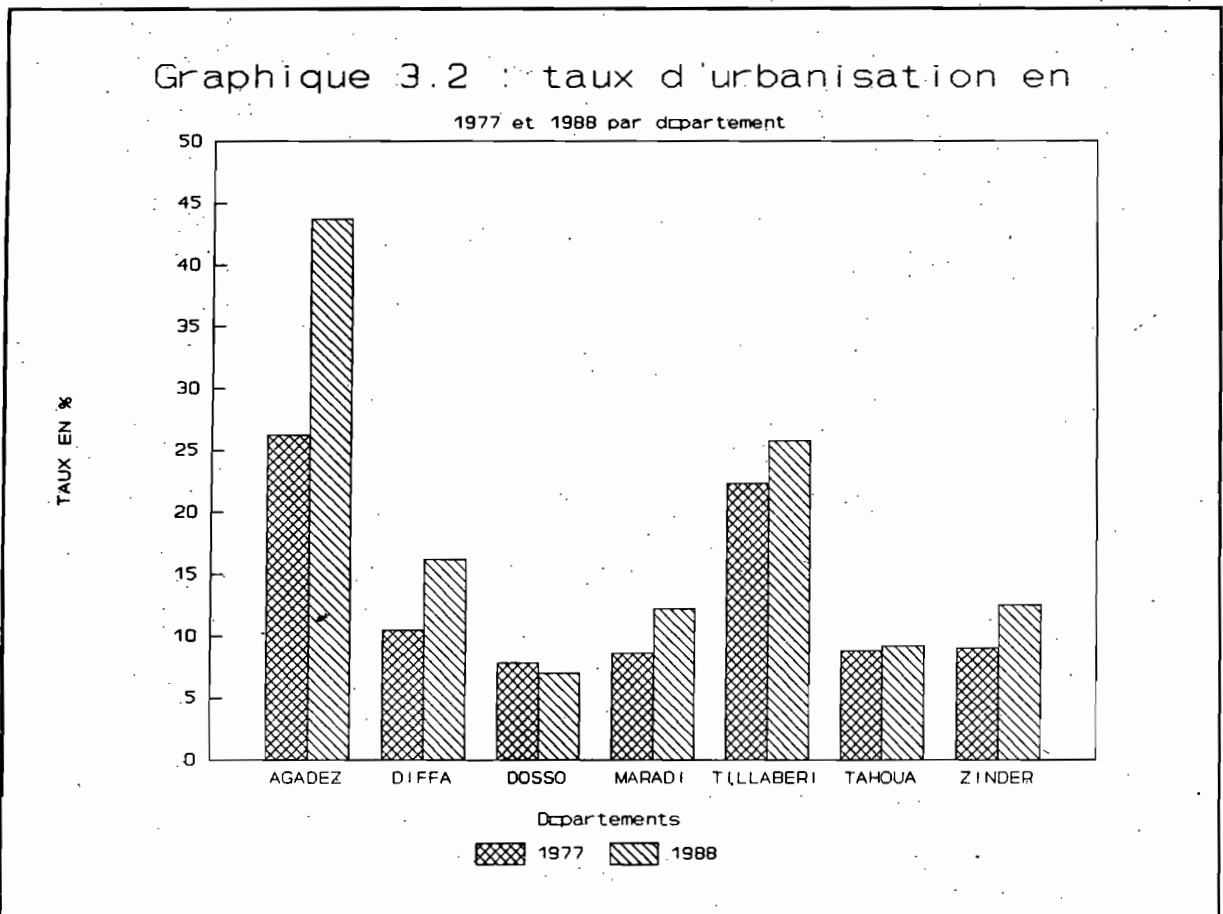
Le faible niveau d'urbanisation des départements de Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder s'explique par leur climat favorable aux cultures, et donc par l'importance de leur population rurale.

La comparaison des taux d'urbanisation aux deux recensements, (tableau 3.4 & graphique 3.2) montre qu'en dehors du département de Dosso où le taux a légèrement baissé de 7,8% en 1977 à 7,0% en 1988, il y a eu au niveau des autres départements une importante augmentation variable du niveau d'urbanisation. Le taux d'urbanisation est passé de 9,8% en 1977 à 12,2% en 1988 à Maradi, et de 28,9% à 43,7% à Agadez. Le département de Tahoua a, quant à lui, connu une stagnation dans son processus d'urbanisation: il est de 9,2%.

Tableau 3.4: Comparaison des taux d'urbanisation (%) par département de 1977 et 1988.

Département	Population résidente					
	1977			1988		
	Urbaine	Totale	Taux	Urbaine	Totale	Taux
Agadez	36.103	124.985	28,9	89.640	205.108	43,7
Diffa	17.493	167.389	10,5	30.305	186.792	16,2
Dosso	53.765	693.207	7,8	71.085	1016.469	7,0
Maradi	92.959	949.747	9,8	168.939	1385.170	12,2
Tillabéri	274.335	1171.822	23,4	440.076	1714.190	25,7
Tahoua	91.201	993.615	9,2	119.620	1305.417	9,2
Zinder	90.347	1002.225	9,0	176.472	1406.943	12,5
Ens.Pays	656.203	5102.990	12,9	1096137	7220.089	15,2

Graphique 3.2: Taux d'urbanisation par Département en 1977 et 1988.



b) - Urbanisation au niveau des arrondissements

Au niveau des arrondissements, les taux d'urbanisation (tableau 3.3) varient de 2,5% à Kollo (département de Tillabéri) à 47,3% à Arlit (département d'Agadez). Six (6) ont un taux d'urbanisation supérieur à la moyenne nationale qui est de 15,2%. Il s'agit d'Arilit, qui a enregistré le taux le plus élevé (47,3%), puis N'guigmi (33,8%), Bilma (28,6%), Tahoua (26,4%), et enfin Diffa (17,6%).

Pour les communes, l'implantation des écoles et centres de formation, et de certains complexes socio-culturels et autres auraient contribué dans leur processus d'urbanisation.

Les arrondissements d'Arilit et Tchirozérine (département d'Agadez) doivent l'importance de leur urbanisation à l'existence des sociétés minières, telles la SOMAIR (Société des Mines de l'Air), la SONICHAR (Société Nigérienne de Charbon), ayant entraîné l'afflux de main-d'oeuvre pour l'exploitation des minerais.

3.2.2.2 Classification des centres urbains.

On peut faire le classement des centres urbains selon leur taille de la manière présentée dans le tableau 3.5. On y remarque qu'en 1988 les centres urbains, ayant un effectif de population compris entre 5.000 et moins de 20.000 habitants sont plus importants et sont au nombre de 26 contre 5 qui ont un effectif de population compris entre 20.000 et 50.000 habitants. Deux centres (Commune de Maradi et Commune de zinder) ont entre 100.000 et 300.000 habitants et un seul a plus de 300.000 habitants (Commune de Niamey).

Tableau 3.5 : Classification des centres urbains selon la taille.

TAILLE	NOMBRE	EFFECTIF	MOYENNE
[2.000-4.999]	2	6.297	3.149
[5.000-9.999]	17	115.428	6.790
[10.000-19.999]	11	145.924	13.266
[20.000-49.999]	6	206.780	34.463
[50.000-299.999]	2	229.832	114.916
300.000 & plus	1	391.876	391.876
TOTAL	39	1.096.137	28.106

(*) : Sans tenir compte de la population comptée à part et les "sans abri"

On peut à partir de la taille des centres urbains faire un autre classement par catégorie de villes si l'on considère les modalités suivantes:

- Petites Villes: les centres ayant moins de 10.000 habitants,
- Villes Moyennes: les centres ayant entre 10.000 et moins de 100.000 habitants,
- Grandes Villes: centres de plus de 100.000 habitants.

Le tableau 3.6 indique que les villes les plus nombreuses sont les petites villes et les villes moyennes, représentant respectivement 48,7% et 43,6% de l'ensemble des villes nigériennes.

Tableau 3.6: Catégorie de villes selon leur nombre, par département.

Catégorie de Villes	DEPARTEMENTS							
	AGAD.	DIFF.	DOSS.	MARAD.	TILL.	TAHO.	ZIND.	TOTAL
Petites Villes	2	2	2	4	5	3	1	19
Villes Moyennes	2	1	3	2	1	4	4	17
Grandes Villes	0	0	0	1	1	0	1	3
TOTAL	4	3	5	7	7	7	6	39

Les grandes villes (plus de 100.000 habitants) sont minoritaires, car ne représentant que 7,7% de la totalité des villes. Cependant, elles rassemblent à elles seules plus de la moitié (56,7%) de l'effectif des centres urbains.

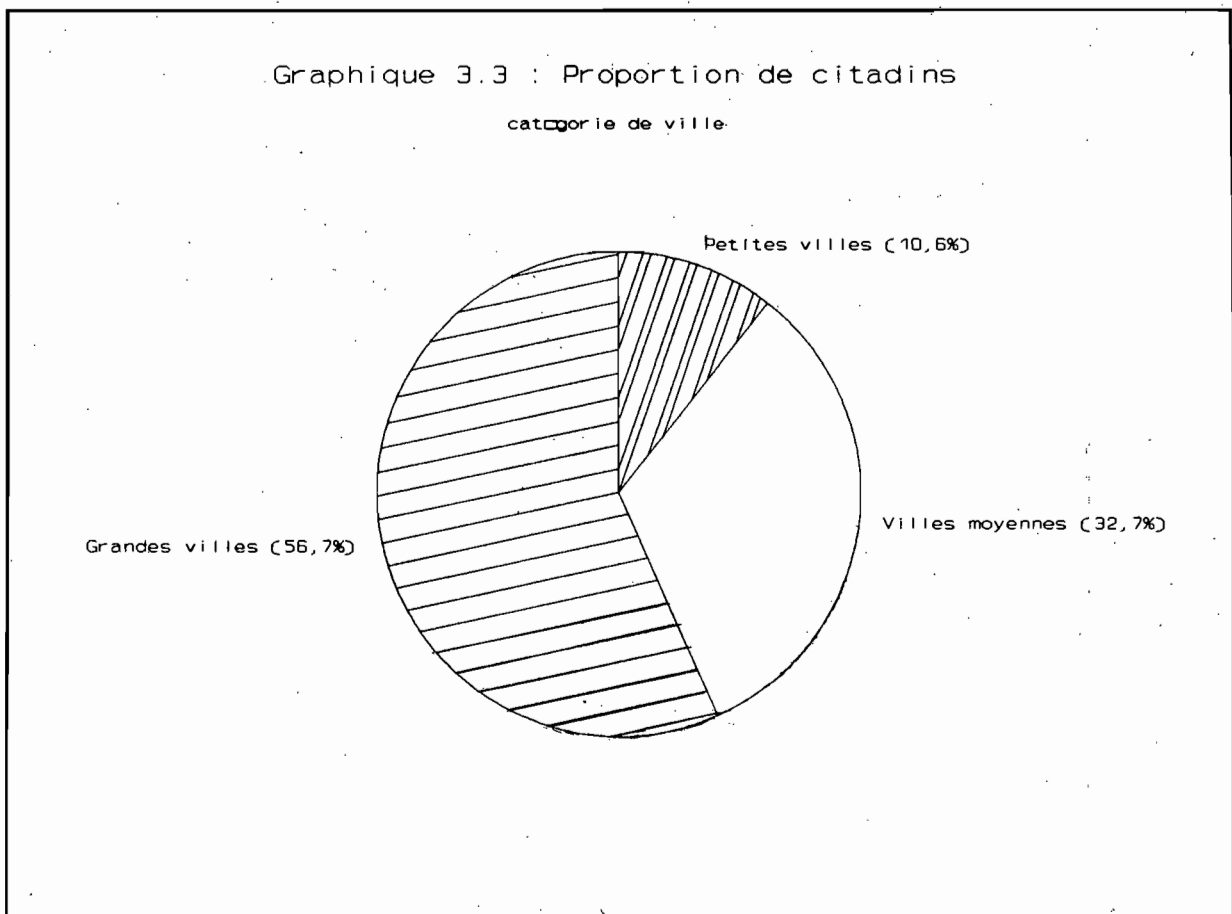
Trois des sept départements ont chacun une ville de plus de 100.000 habitants: il s'agit de Maradi, Tillabéri et Zinder dont les communes ont respectivement un effectif de 110.005, 391.876, et 119.827 habitants.

La prédominance remarquable de la Commune de Niamey est liée à son attribut de Capitale et à ses fonctions politiques, Administratives, économiques et socio-culturelles. Celles de Maradi et de Zinder doivent leur importance à leur caractère particulièrement économique et commercial, favorisé par le Nigéria.

Tableau 3.7: Taille moyenne des villes selon leur catégorie

Catégorie de Villes	NOMBRE Eff. (%)	TAILLE Effec. (%)	MOYENNE
Petites Villes	19 48,7	121.725 11,1	6.407
Villes Moyennes	17 43,6	352.704 32,2	20.747
Grandes Villes	3 7,7	621.708 56,7	207.236
TOTAL	39 100	1.096.137 100	28.106

Graphique 3.3: Proportion de citoyens selon la catégorie de ville



En se référant au tableau 3.7, on estime la taille moyenne de l'ensemble des villes à 28.106 habitants, celles des petites villes à 6.407 habitants et les Villes moyennes à 20.747 habitants tandis que les grandes villes ont une taille moyenne de 207.236 habitants.

La répartition des effectifs des citoyens selon la catégorie des villes (graphique 3.3) montre que l'ensemble des dix neuf (19) villes de petite taille n'abritent que 11% des citoyens, contre 32,2% dans les villes moyennes (au nombre de 17) et 56,7% dans les grandes villes (au nombre de trois).

3.2.2.3 Croissance urbaine entre 1977 et 1988

Si l'on considère les centres urbains définis tant au recensement de 1977 que celui de 1988, on constate dans le tableau 3.8, que certains ont connu un accroissement positif, tandis que d'autres en ont au contraire connu un accroissement négatif de leur population urbaine. De ceux ayant connu un accroissement négatif, on peut citer: Aguié (Maradi), Madaoua et Tchintabaraden (Tahoua).

Tableau 3.8: Répartition de la population urbaine par département et par arrondissement, et taux d'accroissement moyen annuel.

Département et Arrondissement	Population Urbaine		Taux d'accrois. annuel (%)
	1977	1988	
Agadez			
Arlit	10.386	32.272	10,7
Bilma	1.720	2.421	3,2
Agadez commune	20.643	49.424	8,2
Ingall	3.354	-	-
Tchirozérine	-	5.523	-
Diffa			
Diffa commune	4.253	13.387	10,8
Mainé-Soroa	4.973	7.381	3,7
N'guigmi	8.267	9.537	1,4
Dosso			
Birnin'gaouré	10.479	-	-
Boboye	-	6.239	-
Doutchi	14.629	20.407	3,1
Dosso commune	16.959	25.695	3,9
Gaya	8.709	14.868	5,1
Loga	2.989	3.876	2,5

Tableau 3.8: (suite) Répartition de la population urbaine par département et par arrondissement, et taux d'accroissement moyen annuel.

Département et Arrondissement	Population Urbaine		Taux d'accroiss. annuel (%)
	1977	1988	
Maradi			
Agué	6.651	5.963	- 1,0
Gazaoua	3.538		-
Dakoro	10.688	14.577	2,9
Guidan Roundji	3.006	7.020	8,0
Tibiri	7.283		-
Madarounfa	3.453	5.914	5,1
Mayahi	3.292	5.723	5,2
Tessaoua	10.590	19.737	5,9
Maradi Commune	44.458	110.005	8,6
Tillabéri			
Filingué	6.311	9.188	3,6
Kollo		5.755	-
Ouallam	3.712	6.229	4,9
Say	4.405	6.338	3,4
Téra	8.761	12.313	3,2
Ayorou	12.462		-
Tillabéri	5.270	8.377	4,4
Niamey Commune	233.414	391.876	4,9
Tahoua			
Birnin'Konni	16.286	29.034	5,5
Malbaza usine	3.858		-
Bouza	5.290	5.496	0,4
Illéla	8.299	11.699	3,2
Keita	3.572	6.644	5,9
Madaoua	14.988	11.649	- 2,4
Tchintabaraden	7.656	5.150	- 3,7
Tahoua commune	31.252	49.948	4,4
Zinder			
Gouré	7.612	8.951	1,5
Magaria	7.856	11.723	3,8
Matamèye	7.085	11.151	4,3
Mirriah	8.420	13.225	4,2
Tanout	5.460	11.595	7,1
Zinder Commune	53.914	119.827	7,5
Ensemble Niger	656.203	1.096.137	

N.B: - les taux d'accroissement n'apparaissent au niveau national et départemental, à cause du fait que la définition du centre urbain n'est pas la même aux deux recensements.

3.2.2 Population Rurale

Selon la définition retenue pour les centres urbains, tout centre qui n'est pas considéré comme tel, est systématiquement considéré comme rural. La population rurale est par conséquent celle qui y réside.

Ceci dit, d'après le tableau 3.9, la population rurale dénombrée au recensement de 1988 est de 6.123.952 habitants, soit 85% de l'ensemble des résidents du Niger.

Tableau 3.9: Répartition de la population résidente selon le milieu de résidence, par département.

Département	Urbain		Rural		Total*	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agadez	89.640	43,7	115.468	56,3	205.108	100,0
Diffa	30.305	16,2	156.487	83,8	186.792	100,0
Dosso	71.085	7,0	945.384	93,0	1.016.469	100,0
Maradi	168.939	12,2	1.216.231	87,8	1.385.170	100,0
Tillabéri	440.076	25,7	1.274.114	74,3	1.714.190	100,0
Tahoua	119.620	9,2	1.185.797	90,8	1.305.417	100,0
Zinder	176.472	12,5	1.230.471	87,5	1.406.943	100,0
Niger	1.096.137	15,2	6.123.952	84,8	7.220.089	100,0

(*): Sans tenir compte de la population comptée à part et des sans abri

Par ailleurs, dans tous les départements, la population rurale représente plus de la moitié de la population, ce qui témoigne que le Niger est un pays essentiellement agricole, même si les conditions climatiques lui sont en partie défavorables.

CHAPITRE IV.

MODE DE VIE DES POPULATIONS

Le mode de vie des populations fait distinguer la population sédentaire de la population nomade.

Les concepts sédentaire et nomade n'ont pas été définis de façon explicite, au recensement de 1988. C'est au moment de la collecte qu'on déterminait le mode de vie du ménage, qui lui même est lié au type d'habitat (permanent ou mobile) (cf chap.1).

Tableau 4.1: Répartition de la population résidente selon le mode de vie par département 1988.

Département	Mode de vie					
	Sédentaire		Nomade		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agadez	160.973	78,5	44.135	21,5	205.108	100,0
Diffa	159.679	85,5	27.113	14,5	186.792	100,0
Dosso	998.780	98,3	17.689	1,7	1.016.469	100,0
Maradi	1.360.012	98,2	25.158	1,8	1.385.170	100,0
Tillabéri	1.655.636	96,6	58.554	3,4	1.714.190	100,0
Tahoua	1.252.954	96,0	52.463	4,0	1.305.417	100,0
Zinder	1.356.443	96,4	50.500	3,6	1.406.943	100,0
Niger	6.944.477	96,2	275.612	3,8	7.220.089	100,0

L'examen du tableau 4.1 permet cependant de constater qu'il existe une disparité au niveau de la répartition régionale de la population selon le mode de vie, plus particulièrement, celle des nomades. La population nomade représente un faible pourcentage (3,8%) de la population résidente totale du pays. Cette proportion est par ailleurs très variable suivant les départements. Elle est plus importante dans les régions situées dans la partie désertique, et diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne du Nord du pays pour le Sud (voir graphique 4.1). Le département d'Agadez a la plus forte proportion de nomades (près de 22%), puis vient celui de Diffa avec près de 15%.

Carte 4.1: Proportion des nomades par département

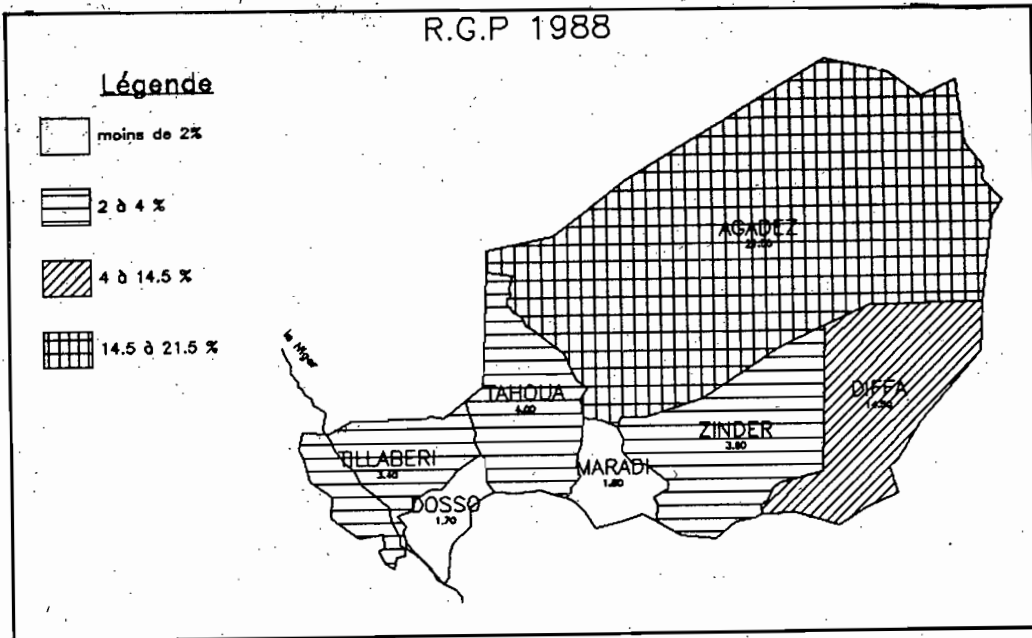


Tableau 4.2: Répartition de la population résidente par Département et arrondissement, selon le mode de vie.

Département et Arrondissement	Mode de Vie			
	Sédentaire		Nomade	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Agadez	160973	78,5	44135	21,5
Arlit	54033	79,1	14249	20,9
Bilma	8322	98,4	132	1,6
Tchirozérine	49616	62,8	29332	37,2
Agadez commune	49002	99,1	442	0,9
Diffa	159679	85,5	27113	14,5
Diffa	57830	92,0	5059	8,0
Mainé-soroa	74696	90,7	7627	9,3
N'guigmi	13773	48,9	14420	51,1
Diffa commune	13380	99,9	7	0,1
Dosso	988780	98,2	17689	1,8
Boboye	201945	98,3	3522	1,7
Doutchi	307910	98,1	5833	1,9
Dosso	215547	97,9	4542	2,1
Gaya	162228	98,9	1875	1,1
Loga	85856	98,3	1516	1,7
Dosso commune	25294	98,4	401	1,6

Tableau 4.2 (suite): Répartition de la population résidente par Département et arrondissement, selon le mode de vie.

Département et Arrondissement	Mode de vie			
	Sédentaire		Nomade	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Maradi	1360012	98,2	25158	1,8
Aguié	172239	99,6	683	0,4
Dakoro	239968	93,4	17024	6,6
Guidan-Roundji	207946	98,8	2471	1,2
Madarounfa	191565	98,6	2622	1,4
Mayahi	226295	99,5	1145	0,5
Tessaoua	212549	99,7	658	0,3
Maradi commune	109450	99,5	555	0,5
Tillabéri	1655636	99,6	58554	3,4
Filingué	271565	95,0	14230	5,0
Kollo	228470	98,8	2848	1,2
Ouallam	184121	96,9	5936	3,1
Say	159960	98,2	2928	1,8
Téra	272332	92,3	22607	7,7
Tillab. arr.	147590	93,8	9727	6,2
Niamey commune	391598	99,9	278	0,1
Tahoua	1252954	96,0	52463	4,0
Birnin'Konni	250485	98,8	2924	1,2
Bouza	178572	98,8	2142	1,2
Illéla	171391	98,0	3430	2,0
Keita	157121	98,6	2297	1,4
Madaoua	211459	99,0	2227	1,0
Tahoua Arr.	184466	97,5	4634	2,5
Tchinta.	49666	58,9	34655	41,1
Tahoua commune	49794	99,7	154	0,3
Zinder	1356443	96,4	50500	3,6
Gouré	139136	86,1	22395	13,9
Magaria	343948	97,0	10459	3,0
Matameye	163145	99,5	900	0,5
Mirriah	412489	99,3	2906	0,7
Tanout	178395	93,0	13343	7,0
Zinder commune	119330	99,6	497	0,4
ENS. NIGER	6944477	96,2	275612	3,8

Au niveau des arrondissements (tableau 4.2). on peut remarquer après examen du tableau 4.2 qu'il y'a également disparité quant à la répartition de la population, qu'elle soit sédentaire ou nomade. Les zones les plus situées dans la bande la plus désertique, sont par excellence celles où le nomadisme semble le plus pratiqué.

L'examen du tableau 4.2, indique que les régions de Diffa, Tahoua et Agadez sont celles, où le nomadisme est le plus pratiqué.

L'arrondissement de n'Guigmi (Diffa) détient la plus forte proportion de nomades avec 51,1% de sa population, puis vient en deuxième position l'arrondissement de Tchintabaraden (à Tahoua), où cette même proportion est de 41,1%, enfin en troisième position, l'arrondissement de Tchirozérine (Agadez), avec 37,2%.

DEUXIÈME PARTIE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION PAR SEXE ET AGE

CHAPITRE 1.

EVALUATION DES DONNEES

L'âge et le sexe constituent les variables démographiques par excellence; tous phénomènes démographiques leur sont liés et sont en corrélation étroite avec la plupart des caractéristiques socio-économiques de la population. Ce sont également ces deux variables qui ont reçu le plus d'attention sur le plan de l'évaluation.

Plusieurs indices permettent de tester la qualité des répartitions par âges observées et de mesurer leur degré d'exactitude. Ces indices peuvent être classés en deux catégories selon qu'ils mesurent:

- l'attraction ou la répulsion des âges terminés par tel ou tel chiffre en particulier (âges terminés par 0 et 5: indice de Whipple) ou l'attraction ou la répulsion de l'ensemble des chiffres (indice de Bachi et Myers);

- la régularité des répartitions par groupe d'âge et par sexe: Indice Combiné des Nations-Unies (ICNU).

Mais avant de passer aux calculs des indices, examinons d'abord la distribution de la population par année d'âge.

1.1 Qualité de la déclaration des âges

1.1.1 Examen de la distribution des effectifs de la population par année d'âge¹: phénomène d'attraction et de répulsion.

1.1.1.1 Méthode graphique

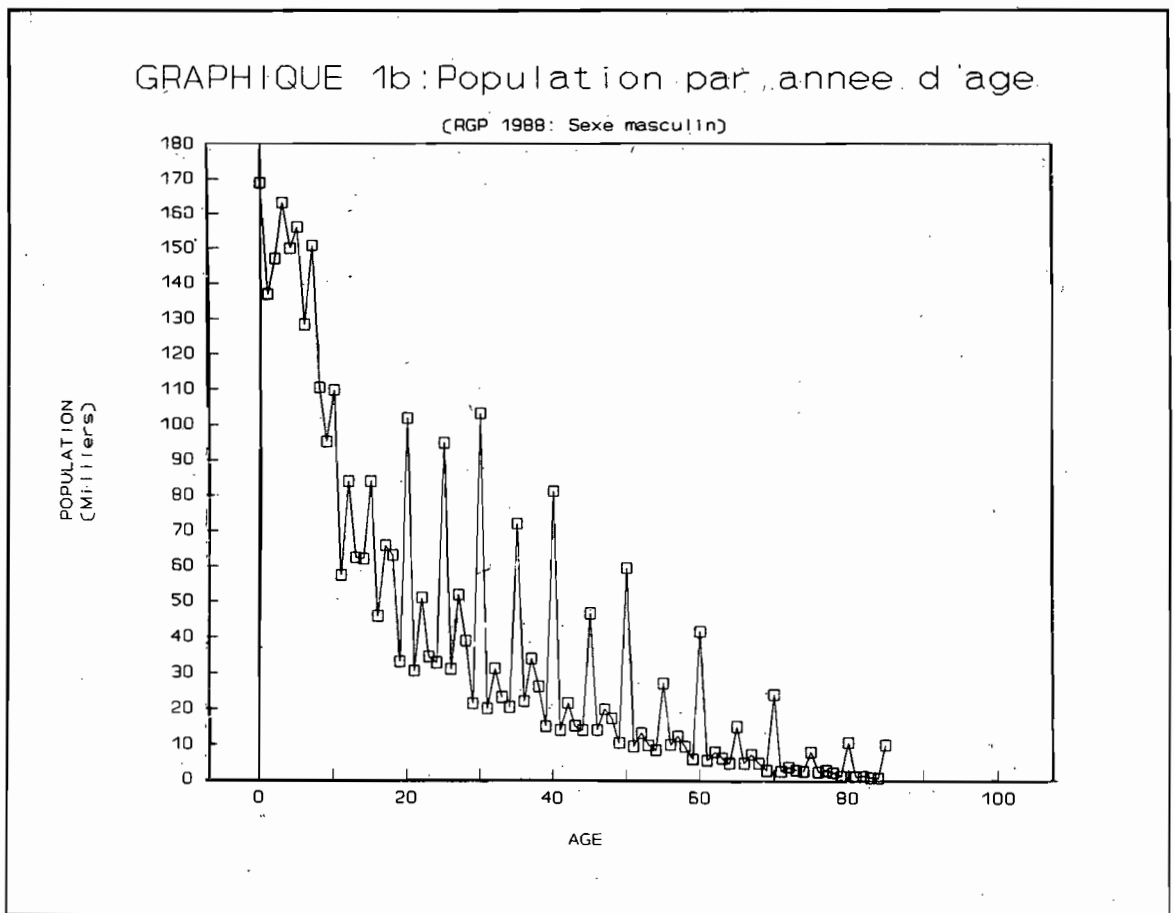
L'une des manières permettant d'apprécier la qualité de la déclaration des âges des personnes recensées, est la méthode graphique des effectifs de la population selon le sexe et par année d'âge. Ce procédé, comme tant d'autre permet, de mettre en évidence l'attraction ou la répulsion des âges.

¹Voir répartition de la population résidente totale par année d'âge en annexe.

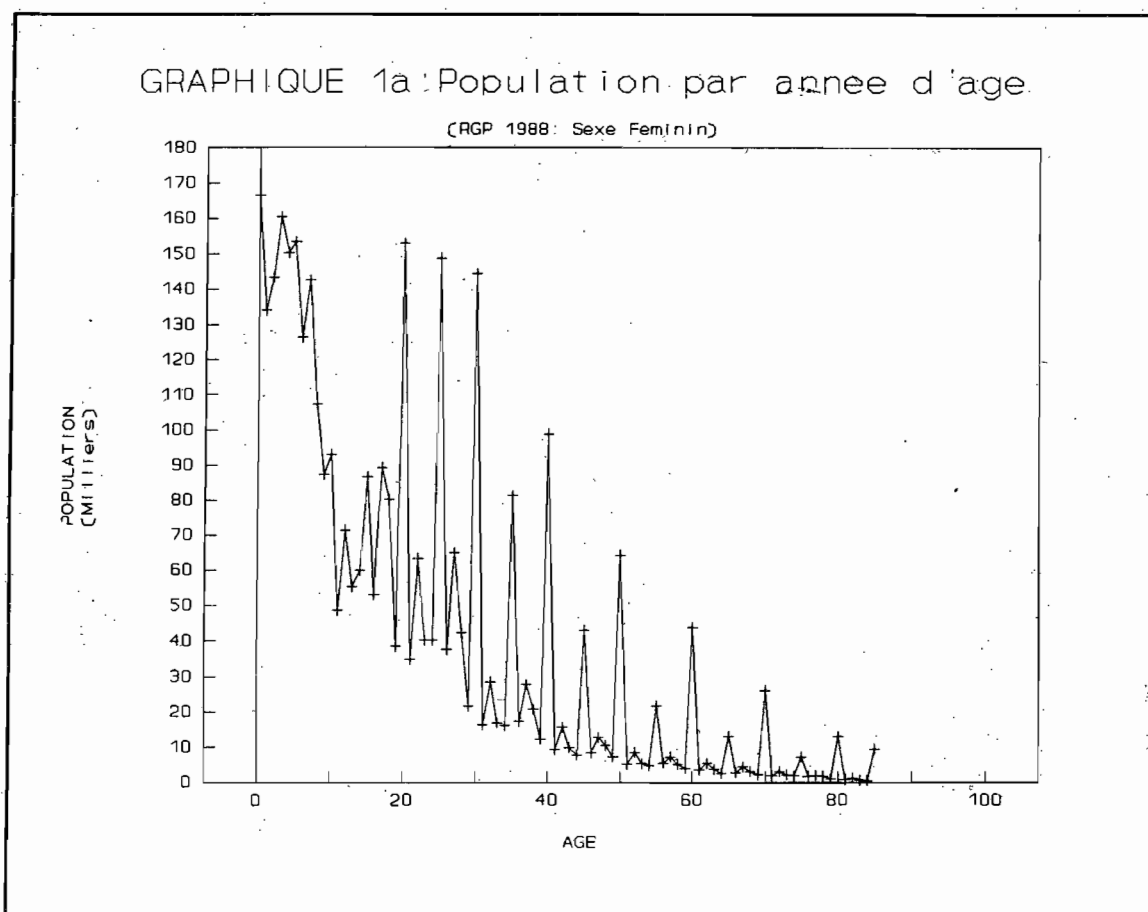
L'examen des graphiques 1.1.a et 1.1.b représentant les effectifs de la population selon le sexe, par année d'âge, permettent de constater qu'il y a eu au cours du recensement un phénomène d'attraction des âges, notamment ceux terminés par les chiffres 0 et 5: les pics et creux présentés par les deux graphiques en témoignent.

Afin de mesurer le degré du phénomène, on se propose de calculer les indices ci-après.

Graphique 1.1.a: Répartition de la population par année d'âge: SEXE MASCULIN



Graphique 1.1.b: Répartition de la population par année d'âge: SEXE FEMININ



Le phénomène touche l'ensemble des deux sexes et semble être plus accentué pour le sexe féminin que pour le sexe masculin. La même observation a été faite par une évaluation indépendante à l'enquête de couverture.

1.1.1.2 Indice de Whipple²

Il vise à mesurer le degré de préférence pour le 0 et 5. L'interprétation de l'indice est la suivante: pour une valeur inférieure à 1,05, les données sont à considérer comme très exactes, et au delà d'une valeur de 1,75, elles sont aberrantes et indiquent la fréquence des effets d'attraction des âges ronds dans la population étudiée.

Tableau 1.1: Indice de Whipple par catégorie de population résidente, selon le sexe.

Population Résidente	Indice de Whipple
Ensemble Pays	2,51
Masculin	2,28
Féminin	2,72
Milieu Urbain	1,99
Masculin	1,72
Féminin	2,25
Milieu Rural	2,60
Masculin	2,38
Féminin	2,81

On constate, par ailleurs, que les valeurs de cet indice, aussi bien pour l'ensemble du pays que pour chacun des départements dépassent le seuil de 1,75; l'indice est de 2,72 pour l'ensemble du pays et varie de 1,93 (pour le département de Tahoua) à 3,42 (pour le département de Zinder). Cela signifie qu'en réalité tant au niveau national que départemental, la qualité des données sur la déclaration des âges n'est pas satisfaisante. En milieu urbain, les hommes ont mieux déclaré leur âge.

²Son calcul consiste à prendre l'effectif total des personnes âgées de 23 à 62 ans, et à calculer la somme des effectifs de cet intervalle dont les âges se terminent par 0 et par 5. Puis on fait le rapport de cette dernière somme au 1/5 de l'effectif total.

Tableau 1.2: Indice de Whipple par département, selon le sexe.

Département	SEXE		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Agadez	2,01	1,81	2,22
Diffa	3,00	2,75	3,26
Dosso	2,22	1,86	2,56
Maradi	2,62	2,42	2,80
Tillabéri	2,20	1,86	2,54
Tahoua	1,93	1,78	2,93
Zinder	3,42	3,28	3,57
Ensemble du Pays	2,51	2,28	2,72

Le département de Tahoua est celui où la valeur de l'indice est la moins élevée (1,93). Autrement dit tout en reconnaissant la mauvaise qualité des données, notamment sur la déclaration de l'âge, la population de Tahoua semble être celle où la déclaration est la meilleure.

La valeur de l'indice varie également selon le sexe et le milieu de résidence; l'on constate qu'il est moins élevé pour le sexe masculin et le milieu urbain que pour le sexe féminin et le milieu rural. Le faible niveau de scolarisation des femmes (cf: étude sur les caractéristiques socio-culturelles), reconnu au Niger pourrait expliquer cette situation.

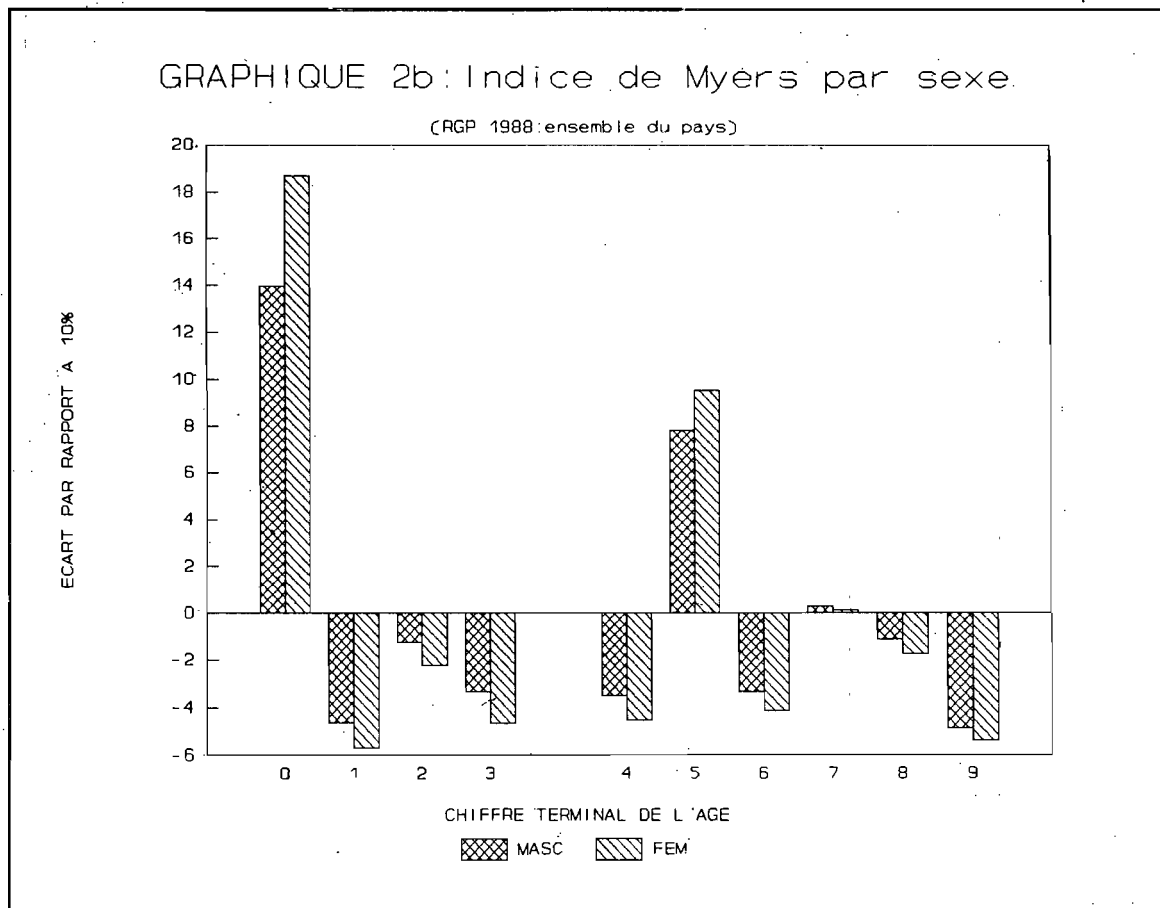
1.1.1.3 L'indice de Myers et l'indice de Bachi

L'indice de Whipple paraît très insuffisant pour juger de la qualité sur la déclaration des âges puisqu'il ne concerne que les préférences pour le 0 ou le 5.

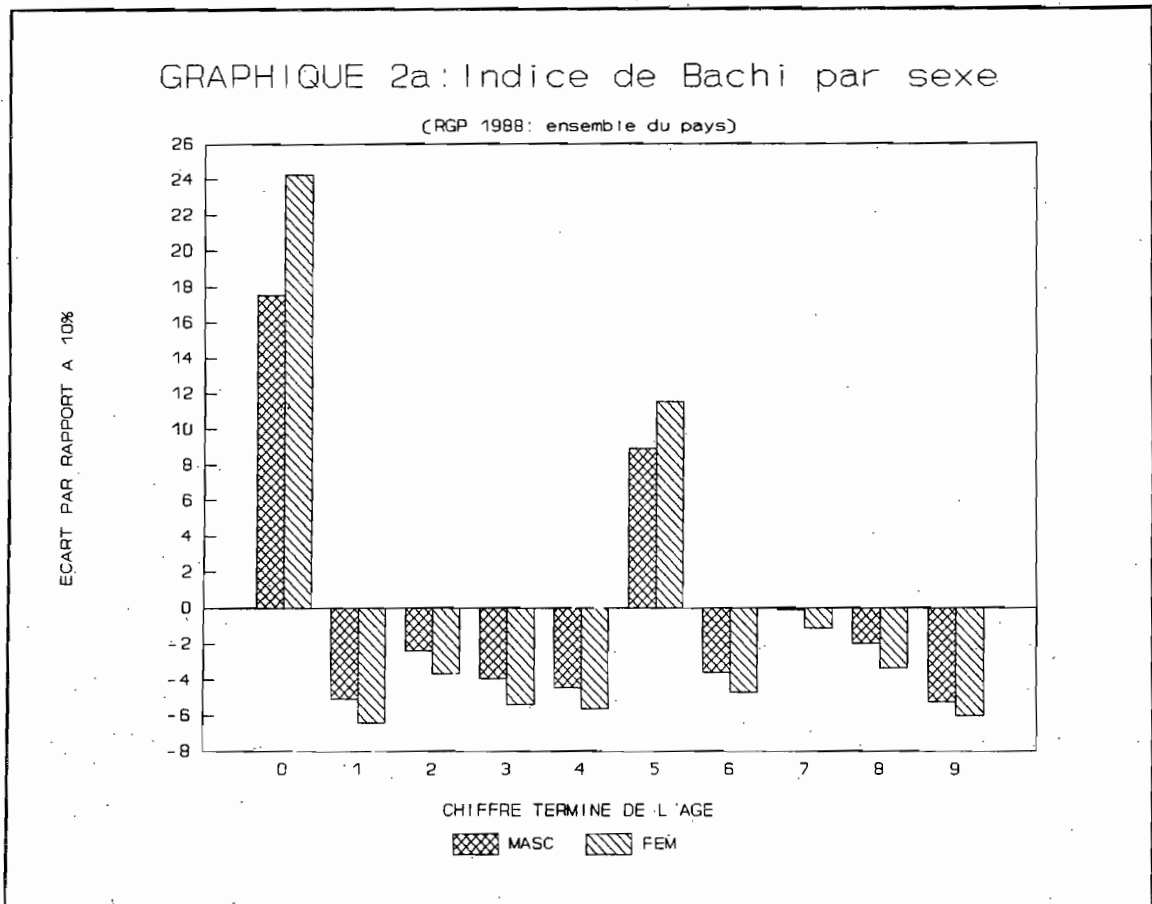
L'indice de Myers et celui de Bachi mesurent l'attraction ou la répulsion aussi bien pour le 0 et le 5 mais aussi pour les autres chiffres: 0, 1, ..., 8, 9.

Les valeurs de ces indices sont représentées comme l'indiquent les graphiques 1.2a et 1.2b. Ces graphiques confirment bien tous, quelque soit le sexe l'existence du phénomène de préférence pour certains âges, et indiquent que l'attraction se manifeste surtout pour les âges se terminant par 0 ou par 5.

Graphique 1.2a: Indice de Myers par sexe



Graphique 1.2b: Indice de Bachi par sexe



**1.1.2 La Régularité des répartitions par âges et par sexe:
Indice Combiné des Nations Unies (ICNU)³**

L'ICNU est un outil d'évaluation de la régularité des structures par groupe d'âge et de leur répartition par sexe .

Lorsque la valeur de cet indice est inférieure à 20, on peut considérer les données comme étant de qualité relativement bonne.

³On le calcule en faisant la somme des indices de régularité des âges pour chaque sexe et trois fois l'indice des rapports de masculinité. Pour d'amples précisions consulter: LES STRUCTURES PAR SEXE ET AGE EN AFRIQUE, Gilles R, Dominique W & Chritine C.G, Pari, 1981, Pge 146.

Cet indice sera utilisé pour comparer la régularité des répartitions par âge et par sexe du recensement de 1977 avec celui de 1988.

Il montre, aussi bien au niveau national qu'à celui des départements, que la structure de la population est perturbée, à un degré assez élevé, et ceci, tant pour le recensement de 1977 que celui de 1988.

La valeur de l'ICNU mesure le degré de ces perturbations. On constate que pour les deux recensements cette valeur est de loin supérieure à 20 retenue comme seuil d'acceptation il est de 65,6 en 1977 et de 41,9 en 1988.

Toutefois, l'on constate qu'en 1988 sa valeur est moins élevée qu'en 1977. Ceci veut dire que malgré la mauvaise qualité des données relatives aux deux opérations de collecte, la structure par âge et sexe issue du recensement de 1988 est de meilleure qualité que celle issue du recensement de 1977.

On constate par ailleurs que la valeur de l'indice varie en fonction du milieu de résidence. Ainsi, en 1977 l'indice était de 49,0 pour le milieu urbain contre 68,9 pour le milieu rural. En 1988 il est respectivement de 35,6 et 44,1 pour la zone urbaine et pour la zone rurale.

Au niveau des départements, on constate aussi une diminution de la valeur de l'ICNU par rapport à celle de 1977. Il y a donc une amélioration de l'observation au niveau départemental en 1988.

Tableau 1.3: Indice Combiné des Nations Unies par Département, selon le milieu de résidence (données brutes).

Département	Indices des âges				Indice des rapports de masculinité		ICNU	
	Masculin		Féminin		1977	1988	1977	1988
	1977	1988	1977	1988				
Agadez	10,4	7,4	13,5	12,6	8,1	8,2	48,4	47,5
Diffa	17,6	10,8	21,2	15,7	12,1	8,3	75,0	51,3
Dosso	7,9	4,4	16,0	10,2	11,7	8,3	58,9	39,6
Maradi	13,3	8,1	18,5	12,3	12,6	7,4	69,6	42,7
Tillabéri	7,7	4,4	14,9	10,0	11,0	7,9	55,6	38,1
Tahoua	7,9	6,4	16,0	10,1	11,7	6,8	58,9	36,9
Zinder	15,1	11,5	20,4	16,7	13,4	10,7	75,7	60,2
NIGER	12,4	7,2	18,0	11,9	11,7	7,6	65,6	41,9
M.urbain	7,4	5,0	13,5	9,3	9,4	7,1	49,0	35,6
M.rural	13,0	7,6	18,7	12,4	12,4	8,0	68,9	44,1

1.1.3) Appréciation des probabilités intercensitaires de survie

En l'absence de phénomène perturbateur comme les migrations ou les guerres, si l'on dispose d'au moins deux distributions correspondantes à la même population, la mise en évidence des déformations est aisée. Le calcul des probabilités de survie entre deux opérations permet de faire ressortir les incohérences éventuelles.

En effet, les probabilités de survie sont fonction des taux de mortalité et suivent plus ou moins la même évolution d'un âge à l'autre, quelque soit le niveau de mortalité: la probabilité augmente après les premières années de vie et atteint son maximum en général vers 10 ans; ensuite elle baisse, d'abord lentement puis de plus en plus vite à mesure que l'âge augmente; par ailleurs la probabilité de survie des femmes est à presque tous les âges,

légèrement supérieure à celle des hommes. Si les probabilités calculées s'écartent trop de ce schéma (et qu'il n'y a pas de facteurs explicatifs connus, migration ou guerre), il est très probable que les données ne sont pas exactes.

Les dates moyennes des deux opérations sont respectivement 27 octobre 1977 pour le recensement de 1977, et 27 mai 1988 pour celui de 1988. La période intercensitaire estimée est de 10,58 ans soit dix (10) ans et sept (7) mois. En arrondissant cette période à onze (11) ans, on se trouve obligé de constituer des groupes d'âge de onze ans pour pouvoir calculer les probabilités de survie (tableau 1.4).

Tableau 1.4: Probabilité intercensitaire de survie de la population résidente totale, selon le sexe (1977-1988)

AGE	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
	1977	1988	Prob.	1977	1988	Prob.
0-10	997.379	1.531.250	0,6990	926.786	1.480.355	0,8392
11-21	522.158	697.181	0,9903	665.822	777.728	0,9830
22-32	400.815	517.091	0,8737	492.865	654.521	0,6691
33-43	273.490	350.193	0,8285	225.430	329.770	0,7973
44-54	158.025	226.591	0,9416	112.663	179.737	1,0337
55-65	104.093	148.789	0,6480	77.466	116.459	0,7294
66-76	44.399	67.448		39.063	56.504	
77& +	20.835	31.162		23.590	30.228	
ND	8.531	9.752		9.580	15.330	
TOTAL	2.529.725	3.579.457	-	2.573.265	3.640.632	-

On constate d'une part qu'à certains âge (11-21; 22-32; 33-43; 44-54; 66-76.) les probabilités de survie sont pour le sexe masculin supérieures à celles du sexe féminin, d'autre part qu'au niveau du sexe féminin, la probabilité est supérieure à l'unité (1,0337) pour le groupe 44-54 ans. Ceci s'expliquerait par la mauvaise qualité des données, et/ou la migration. Seule une étude approfondie permettra de faire la part des deux phénomènes.

Même étant meilleure que celle de 1977, la structure de la population issue des données du recensement de 1988 est aussi perturbée par le phénomène de la mauvaise déclaration des âges, et ce à un degré non acceptable.

Il est donc nécessaire, afin de pouvoir l'utiliser, de corriger cette structure en vue de réduire le degré du phénomène en question.

1.2.) Ajustement des données

1.2.1) Choix d'une méthode

De nombreuses méthodes existent pour effectuer un tel travail. Les critères qui vont guider ici notre choix sont les suivants:

1. L'effectif initial de la population résidente totale doit rester le même, en supposant qu'il n'y a pas d'omission.
2. Le rapport de masculinité du groupe 0-4 ans doit être d'un niveau raisonnable (inférieur ou égale à 105 généralement admis), et la structure doit être compatible avec les niveaux de fécondité, et de la mortalité, qui seront calculés dans les autres études y afférant.

Plusieurs méthodes ont été testées, notamment celles développées par l'académie des sciences des Etats-unis (USNAS), Carrier Farrag, K. King Newton, Arriaga, et autres.

De toutes ces méthodes, celle élaborée par Carrier Farrag⁴ nous a semblé la mieux indiquée, car répondant aux critères de choix précédemment cités. Cette méthode ajuste la population âgée de 10-14 ans jusqu'à 65-69 ans. Sa méthode de calcul ne permet pas le lissage des groupes d'âges extrêmes (0-4, 5-9, 70-74 et plus).

⁴*Cf The Analyses By Computer's of Demography, Center for International Research, U.S. Bureau of the Census, Washington, D.C., Draft Version, December 1990.*

1.2.2) Résultats

Appliquée aux données brutes, la méthode d'ajustement de Carrier Farrag donne la distribution par sexe et âge de la population résidente totale contenue dans le tableau 1.5 ci-dessus. On trouvera en annexe celles relatives aux milieux urbain et rural, ainsi que celle relative à chaque département.

Il se dégage que l'ajustement n'a pas énormément modifié les effectifs par groupe d'âge, par rapport à ce qu'ils étaient. Toutefois, il a permis une amélioration de l'observation, notamment la structure par âge.

On constatera que pour les groupes d'âges 0-4 ans, 5-9 ans, 70-74, 75-79 ans, les groupes d'âges ouverts et les non déclarés, les effectifs de population ne sont pas touchés. Ceci est lié à la contrainte de la méthode choisie.

Afin d'apprécier la qualité de la distribution ajustée, on se propose de recalculer l'indice de précision sur la déclaration des âges (Indice Combiné des Nations-Unies), de l'ensemble du pays, des milieux urbain et rural, et de chaque département, pour les comparer à ceux issus des données brutes.

Le tableau 1.6, donne les indices de précisions sur la déclaration des âges relatifs à l'ensemble du pays, au milieu urbain et rural, et à chaque département. Son examen permet de constater que la mise en application de la méthode d'ajustement a bien permis d'améliorer la qualité de l'observation.

En effet, les indices synthétiques des indices de la régularité des âges et ceux des rapports de masculinité, ont vu leur valeur diminuer, aussi bien au niveau de l'ensemble du pays, des milieux urbain et rural qu'au niveau de chaque département.

La valeur de l'indice est passée de 41,9 à 14,4, de 35,6 à 14,6 et 44,1 à 14,7 respectivement pour l'ensemble du pays, le milieu urbain et le milieu rural.

Conformément à l'interprétation de l'indice, on peut tirer comme conclusion: que la qualité de l'observation s'est améliorée. Sauf pour le département d'Agadez, où l'indice est de 21,4, la valeur de l'ICNU est à tous les niveaux inférieure à 20.

Tableau 1.5: Répartition de la population résidente totale observée et ajustée par sexe et âge

AGES	OBSERVEE		AJUSTEE	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
TOTAL	3.579.457	3.640.632	3.579.457	3.640.632
0-4	773.585	762.655	773.585	762.655
5-9	646.818	623.595	646.818	623.595
10-14	379.166	331.099	381.184	373.063
15-19	294.873	351.025	292.855	309.061
20-24	253.670	334.499	265.735	349.696
25-29	241.192	318.469	229.127	303.272
30-34	200.681	224.606	201.374	218.380
35-39	171.879	161.258	171.186	167.484
40-44	148.190	143.062	142.020	127.930
45-49	110.240	82.844	116.410	97.976
50-54	102.012	88.999	93.735	74.439
55-59	66.167	43.751	74.444	58.311
60-64	67.215	59.555	58.708	47.948
65-69	35.601	25.506	44.108	37.113
70-74	36.550	35.204	36.550	35.204
75-79	17.039	13.441	17.039	13.441
80 & +	24.827	25.734	24.827	25.734
ND	9.752	15.330	9.752	15.330

Tableau 1.6: Indices Combiné des Nations-Unies par département et selon le milieu de résidence (données ajustées).

Département	Indice des âges		Indice des rapports de masculinité	ICNU
	Masculin	Féminin		
Agadez	2,18	4,46	6,15	21,7
Diffa	0,89	1,89	4,16	10,7
Dosso	1,12	2,46	3,65	12,2
Maradi	2,01	4,19	4,01	18,6
Tillabéri	1,20	2,08	3,58	11,0
Tahoua	1,16	3,98	4,92	18,0
Zinder	1,44	3,35	4,71	16,2
NIGER	1,08	3,11	4,01	14,4
M.URBAIN	1,30	2,86	4,68	14,6
M.RURAL	1,07	3,21	4,02	14,7

CHAPITRE 11.

STRUCTURE PAR SEXE ET AGE

L'analyse de la structure par sexe et âge sera basée sur la seule population vivant dans les ménages ordinaires.

2.1 Structure par sexe

2.1.1 Population totale

Tableau 2.1: Répartition de la population résidente, selon le milieu de résidence, par sexe.

SEXE	MILIEU DE RESIDENCE		
	Ensemble	Urbain	Rural
Ensemble	7.220.089	1.096.137	6.123.952
Masculin	3.579.457	549.099	3.030.358
Féminin	3.640.632	547.038	3.093.594

Sur les 7.220.089 résidents dénombrés dans les ménages ordinaires, 3.579.457 sont du sexe masculin et 3.640.632 du sexe féminin. Soit une proportion de 49,6% d'hommes contre 50,4% de femmes.

Tableau 2.2: Répartition (en pour 100) de la population résidente totale selon le milieu de résidence, par sexe, et rapports de masculinité.

SEXE	MILIEU DE RESIDENCE		
	ENSEMBLE (%)	URBAINE (%)	RURALE (%)
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Masculin	49,6	50,1	49,5
Féminin	50,4	49,9	50,5
Rapport de masculinité	98,4	100,4	98,0
TOTAL =	100,0	15,2	84,8

En se référant aux rapports de masculinité (tableau 2.2), on constate dans l'ensemble une prédominance du sexe féminin par rapport au sexe masculin; le rapport de masculinité au niveau national étant de 98,4 %.

2.1.2 Population Urbaine et Population Rurale

Par rapport à la population résidente totale, 6.123.952 personnes ont été recensées dans les zones rurales contre 1.096.137 dans les zones urbaines; ce qui revient à estimer les populations résidentes rurale et urbaine à respectivement 84,8 % et 15,2 %, comme l'indique le tableau 2.2.

Au niveau du milieu urbain on constate un sensible équilibre de sexe. Le rapport de masculinité est de 100,4, tandis qu'en milieu rural, c'est plutôt un déficit du sexe masculin que l'on constate. Le rapport de masculinité est de 98,0. Il signifie que pour 100 femmes il n'y a que 98 hommes. Ce déficit d'hommes s'expliquerait par la migration touchant surtout les hommes vers la ville dans l'espoir de trouver du travail.

2.1.3 Population des départements

le tableau 2.3 indique que dans tous les départements du Niger, les femmes sont plus nombreuses par rapport aux hommes; le rapport de masculinité varie de 95,7 (pour le département de Maradi) à 99,6 (pour les départements de Tillabéri et Zinder). Le seul département qui fait exception est celui de Diffa où l'on constate un rapport de masculinité d'environ 100,8 hommes pour 100 femmes.

Tableau 2.3: Répartition de la population résidente totale par sexe, et rapports de masculinité, par département.

DEPARTEMENT	SEXE (en %)			RAPPORT DE MASCULINITE (%)
	Ens.	Masc.	Fémi.	
AGADEV	100	49,8	50,2	99,2
DIFFA	100	50,2	49,8	100,8
DOSSO	100	49,8	50,2	99,2
MARADI	100	48,9	51,1	95,7
TILLABERI	100	49,9	50,1	99,6
TAHOUA	100	49,3	50,7	97,2
ZINDER	100	49,9	50,1	99,6
TOTAL	100	49,6	50,4	98,4

2.2 Structure par âge

2.2.1 Population totale

2.2.1.1 Les grands groupes d'âges

Le tableau 2.4 donne la structure par âges de la population résidente de l'ensemble du pays, et pour chaque sexe. Il montre qu'il y a une prédominance de jeunes au Niger. En effet près de la moitié (49,5 %) de la population est âgée de moins de 15 ans,

(contre 44,0 % en 1977). Ceci traduit un rajeunissement de la population lié à une baisse récente de la mortalité des enfants surtout, depuis moins de 20 ans, et une forte natalité.

parallèlement, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, est faible et est de 3,3 % pour l'ensemble du pays.

La forte proportion de jeunes (près de la moitié de la population), suivie d'une faible proportion de personnes âgées, traduit à la fois une fécondité et une mortalité élevées.

Tableau 2.4: Structure par sexe et âge de la population résidente totale ajustée (sans les non déclarés).

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCUL. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	49,62	50,38	98,49
0-4	21,34	10,75	10,59	101,51
5-9	17,66	8,99	8,66	103,81
10-14	10,49	5,30	5,19	102,12
15-19	8,37	4,07	4,30	94,65
20-24	8,56	3,69	4,86	75,93
25-29	7,40	3,18	4,21	75,53
30-34	5,83	2,80	3,04	92,11
35-39	4,71	2,38	2,33	102,15
40-44	3,75	1,98	1,78	111,24
45-49	2,98	1,62	1,36	119,12
50-54	2,34	1,30	1,03	126,21
55-59	1,85	1,04	0,81	128,40
60-64	1,48	0,82	0,66	124,24
65-69	1,13	0,61	0,52	117,31
70-74	1,00	0,51	0,49	104,08
75-79	0,42	0,24	0,19	126,32
80 & +	0,70	0,34	0,36	94,44
0-14 ans	49,49	25,05	24,44	102,87
15-64 ans	47,27	22,88	24,38	93,85
65 & +	3,25	1,70	1,56	106,25

Le tableau 2.4, permet également de constater que la proportion des personnes âgées de 15 à 64 ans est plus élevée au niveau du sexe féminin. La proportion est de 24,4 % contre 22,9 % chez les hommes.

2.2.1.2 Quelques Groupes d'âge spécifiques

Tableau 2.5: Répartition de la population par grands groupes spécifiques et par sexe.

GROUPE D'AGES	SEXE		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 10 ans	39,7	38,2	38,9
10 à 64 ans	56,8	58,6	57,7
Moins de 15 ans	50,5	48,5	49,5
15 à 49 ans	39,7	43,4	41,6
50 ans & plus	9,8	8,1	8,9
65 ans & plus	3,4	2,7	3,1

Les enfants âgés de moins de 10 ans⁵, que l'on peut considérer au Niger comme les personnes n'ayant pas atteint l'âge d'entrer en activité, représentent près de 40% de la population, et les personnes ayant atteint l'âge de la retraite, 3,1%; dont 3,4% chez les hommes et 2,7% chez les femmes.

Les moins de 15 ans représentent près de la moitié (49,5%). Chez les garçons cette proportion est de 50,5% et chez les filles 48,5%.

La tranche d'âge 15-49 ans, n'a d'intérêt particulier qu'au niveau des femmes. Elle correspond à la catégorie des femmes en âge de procréer. Cette catégorie représente d'après le tableau 2.5 plus du tiers (43,4%) de la population résidente féminine. Les femmes âgées de plus de 50 ans, ou mieux la catégorie ayant atteint l'âge de la ménopause ne représente que 8%.

⁵ Les questions relatives à l'activité économique sont adressées aux personnes âgées de 10 ans et plus.

2.2.1.3 Pyramides des âges et rapports de masculinité

Les autres aspects de la structure par âge de la population s'observent au niveau de la pyramide des âges et la courbe des rapports de masculinité. C'est ainsi qu'en se référant aux graphiques 2.1a et 2.1b, on constate que la pyramide a une forme en expansion (base élargie et sommet rétréci). Cet aspect est propre aux caractéristiques démographiques des pays en voie de développement, notamment le Niger. Il traduit simplement une fécondité et une mortalité encore élevées.

- La base élargie indique qu'il y a une forte proportion d'enfants âgés de 0 à 4 ans. On lira sur le tableau 2.4, un rapport de masculinité au niveau de cette tranche d'âge qui est de l'ordre de 102 %; ce qui illustre un surcroît des naissances masculines par rapport aux naissances féminines.

- Le net décrochement des effectifs se manifestant au niveau des deux sexes, après la tranche 0-4 ans, est l'une des preuves de la forte mortalité, infanto-juvénile dans la population.

Par ailleurs, on observe au niveau du graphique 2.2b, un excédent de garçons pour le groupe 5-9 ans. Cette situation est anormale du fait de la surmortalité masculine aux jeunes âges.

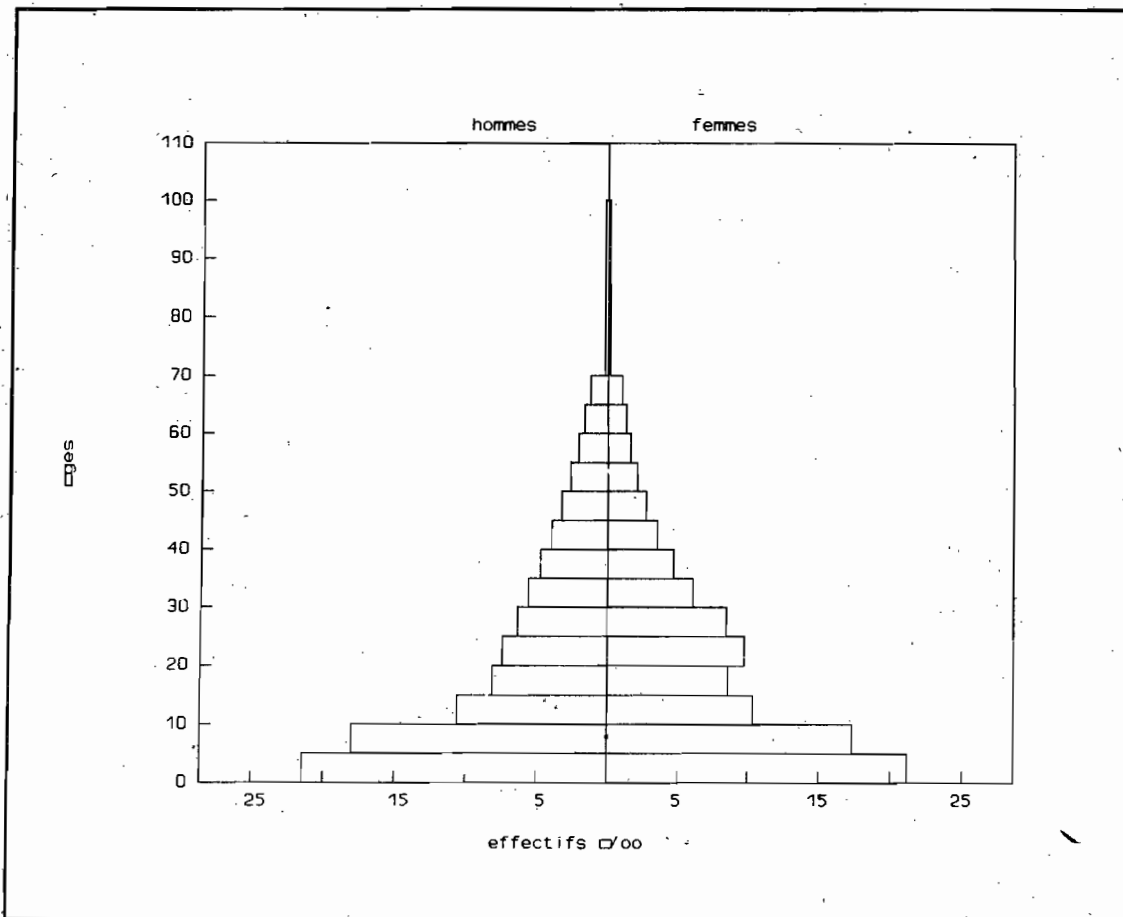
Le déficit de femmes qui se constate au niveau du groupe d'âge 15-19 sur la pyramide et qui donne l'impression d'une émigration des femmes paraît invraisemblable, car il semble que dans ce groupe d'âge l'émigration est plus intense chez les hommes que chez les femmes.

Entre 15-34 ans, on constate l'existence d'un net excédent féminin. Ce serait comme il a été déjà mentionné plus haut, à l'origine de l'émigration des jeunes adultes du sexe masculin, sinon à des facteurs comme:

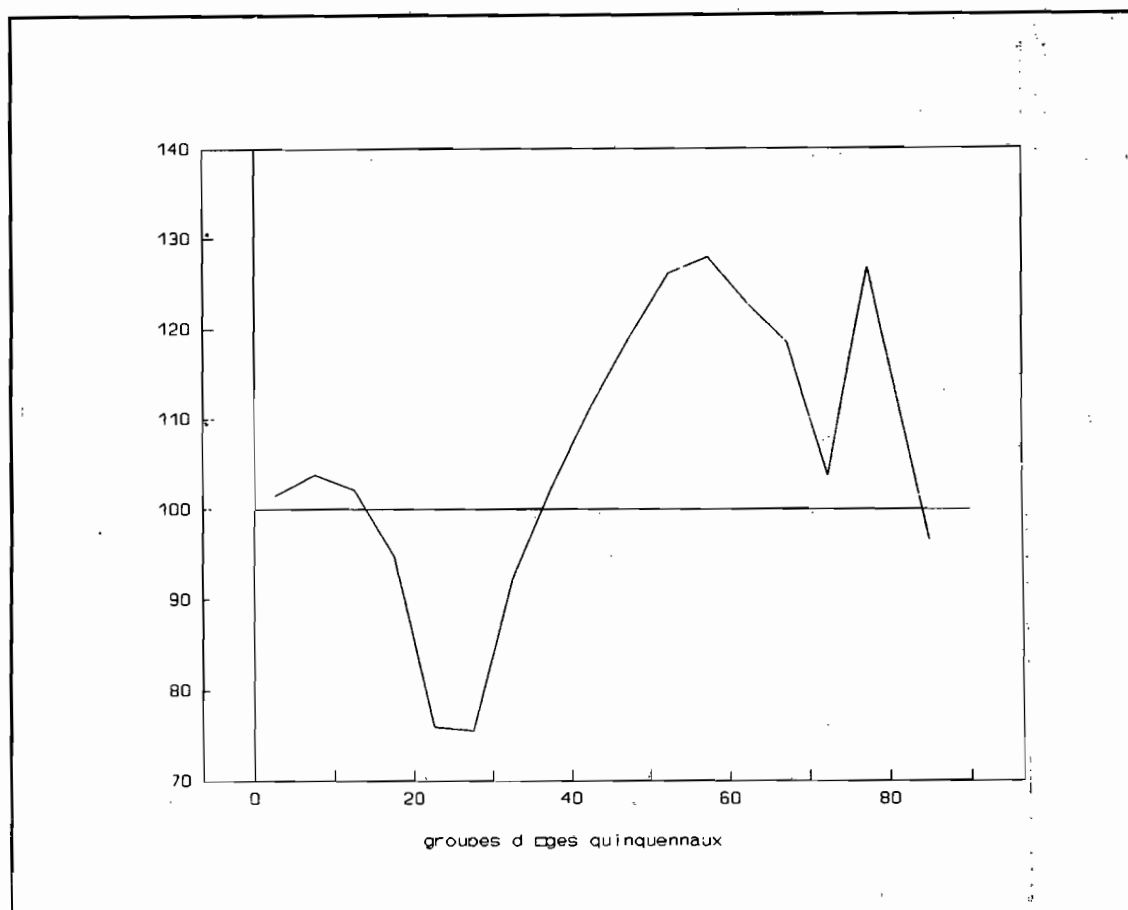
- la scolarisation préférentielle des garçons;
- l'imposition;
- le classement préférentiel des femmes aux âges de fécondité;
- la présence d'une forte proportion (plus de 80%) d'hommes dans les ménages collectifs et "sans-abri".

Au delà de 40 ans, l'excédent d'hommes constaté serait dû à ce que l'on a coutume d'appeler le "prestige du grand âge", qui semble se manifester plus chez les hommes que chez les femmes. Au delà d'un certain âge, les hommes ont tendance à se vieillir systématiquement, tandis que les femmes préfèrent plutôt se rajeunir.

Graphique 2.1a: pyramide des âges de la population résidente totale.



Graphique 2.1b: Rapports de masculinité de la population résidente totale.



2.2.2. Populations Urbaine et Rurale

La prédominance des jeunes constatée plus haut est aussi bien remarquable tant au niveau national, qu'au niveau de chaque milieu de résidence.

Les tableaux 2.6 et 2.7 montrent que la proportion des jeunes (0-14 ans) est de 49,7 % en milieu urbain et 49,5 en milieu rural.

La proportion des personnes âgées (65 ans et plus) est quant à elle de 2,3 % pour le milieu urbain et de 3,4 % pour le milieu rural.

La prédominance des jeunes accompagnée d'une faible proportion des personnes âgées explique l'effet concomittant des niveaux élevés de la fécondité et de la mortalité, et surtout à l'attraction des jeunes en âge d'activité vers la ville.

Tableau 2.6: Structure par sexe et âge de la population résidente urbaine ajustée (sans les non déclarés).

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCULI. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	50,06	49,94	100,24
0-4	20,68	10,40	10,28	101,17
5-9	17,22	8,54	8,69	98,27
10-14	11,75	6,05	5,69	106,33
15-19	9,56	4,83	4,73	102,11
20-24	9,07	4,15	4,91	84,52
25-29	7,66	3,50	4,16	84,13
30-34	6,09	3,00	3,08	97,40
35-39	4,78	2,48	2,30	107,83
40-44	3,65	2,01	1,64	122,56
45-49	2,75	1,56	1,19	131,09
50-54	2,02	1,15	0,87	132,18
55-59	1,47	0,82	0,65	126,15
60-64	1,05	0,55	0,50	110,00
65-69	0,76	0,38	0,38	100,00
70-74	0,65	0,29	0,36	80,56
75-79	0,30	0,15	0,15	100,00
80 & +	0,54	0,20	0,33	60,61
0-14 ans	49,65	24,99	24,66	101,21
15-64 ans	48,10	24,05	24,03	100,00
65 & +	2,25	1,02	1,22	83,33

Au niveau du milieu rural, les personnes âgées de 15 à 64 ans représentent 47,1 % pour l'ensemble des deux sexes, et 24,4% pour le sexe féminin, et 22,7 % pour le sexe masculin. Au niveau du milieu urbain ces proportions sont de 48,1%, pour l'ensemble des deux sexes et 24,1% pour chacun des deux sexes.

En se référant aux pyramides des âges et aux courbes des rapports de masculinité par âge relatifs aux milieux urbain et rural (graphiques 2.2a à 2.3b), on constate également que les

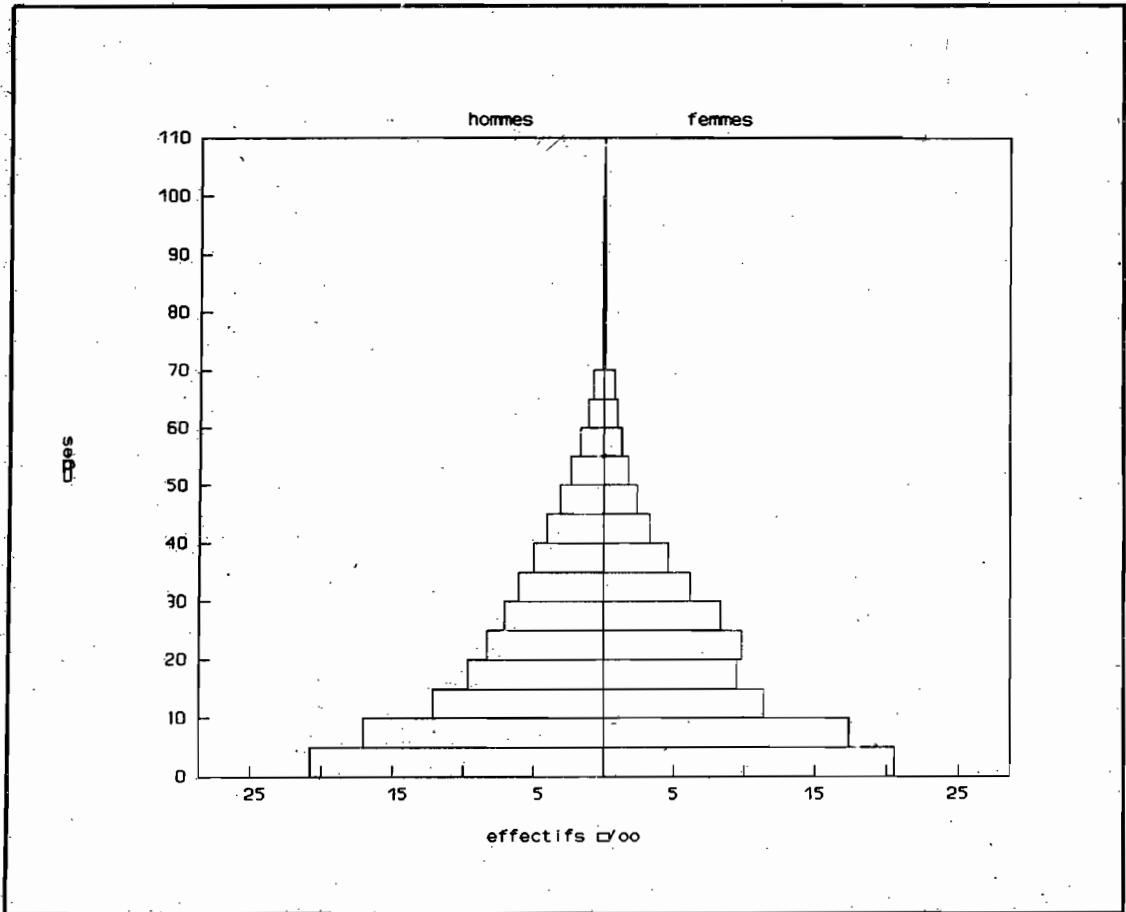
différentes pyramides ont une forme expansioniste, témoignant ainsi l'existence à la fois d'une forte fécondité et d'une forte mortalité. Ces deux phénomènes sont par ailleurs plus accentués dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

Entre 15-34 ans, pour le milieu urbain et 15-39 ans pour la zone rurale, on observe de nouveau un excédent femmes. Au delà de 40 ans, c'est plutôt un excédent d'hommes qui apparaît.

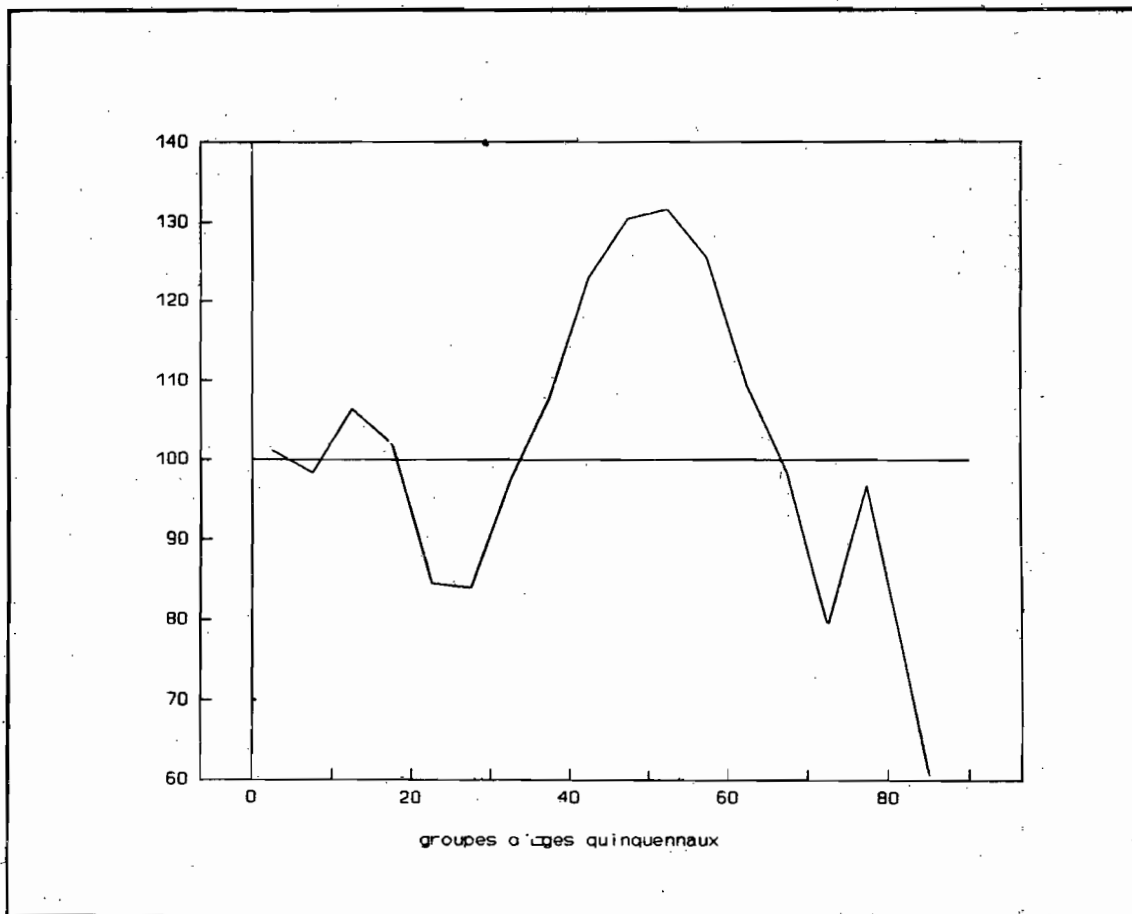
Tableau 2.7 Structure par sexe et âge de la population résidente rurale ajustée (sans les non déclarés).

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCULI. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	49,55	50,45	98,22
0-4	21,46	10,81	10,65	101,50
5-9	17,73	9,07	8,66	104,73
10-14	10,26	5,16	5,10	101,18
15-19	8,16	3,94	4,22	93,36
20-24	8,46	3,61	4,85	74,43
25-29	7,35	3,13	4,22	74,17
30-34	5,79	2,76	3,03	91,09
35-39	4,69	2,36	2,33	101,29
40-44	3,77	1,97	1,80	109,44
45-49	3,02	1,63	1,39	117,27
50-54	2,40	1,33	1,06	125,47
55-59	1,91	1,07	0,84	127,38
60-64	1,56	0,86	0,69	124,64
65-69	1,20	0,65	0,54	120,37
70-74	1,06	0,55	0,51	107,84
75-79	0,45	0,25	0,19	131,58
80 & +	0,73	0,37	0,36	102,78
0-14 ans	49,45	25,04	24,41	102,42
15-64 ans	47,11	22,66	24,43	93,04
65 & +	3,44	1,82	1,60	113,75

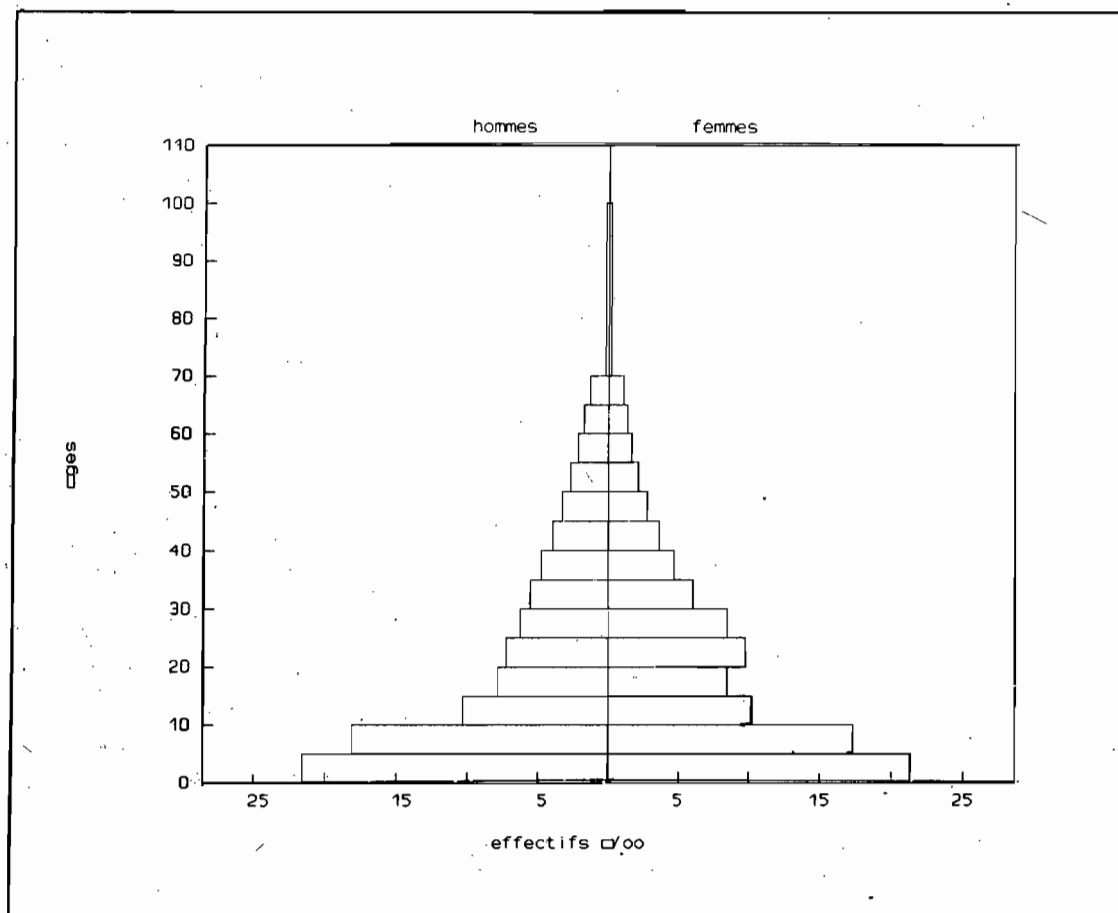
Graphique 2.2a: Pyramide des âges de la population résidente urbaine.



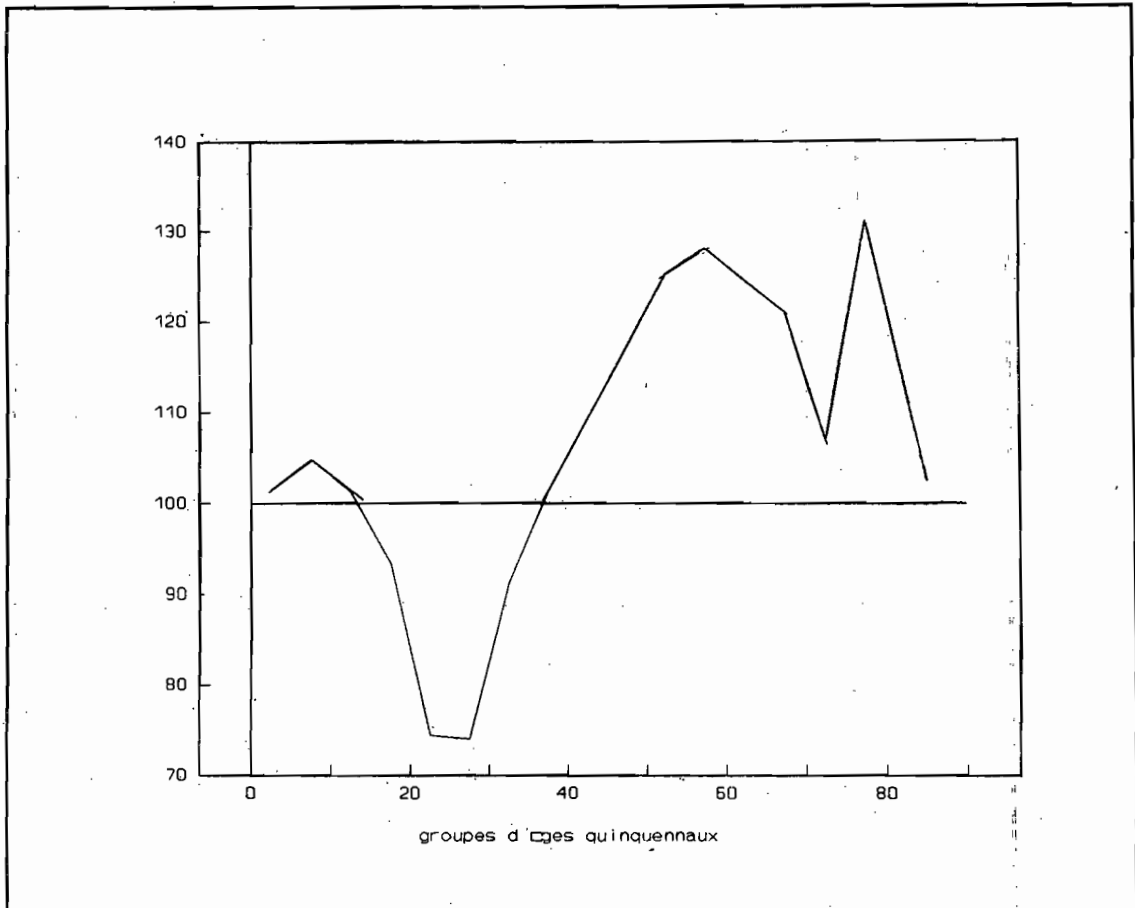
Graphique 2.2b: Rapports de masculinité de la population résidente urbaine.



Graphique 2.3a: Pyramide des âges de la population résidente rurale.



Graphique 2.3b: Rapports de masculinité de la population résidente rurale.



2.2.3. Population des départements

Les tableaux 2.9 à 2.15 donnent les structures de population des sept départements que comptent le Niger. Leur examen montre qu'on peut les regrouper en deux grandes catégories.

- Celle où la proportion des moins de 15 ans représentent moins de la moitié de la population des départements. Cette catégorie est composée des départements d'Agadez, ceux de Diffa et de Zinder.

- La seconde catégorie composée des départements de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri, est celle où les jeunes représentent au moins la moitié de la population des départements.

Tableau 2.8: Rapports de masculinité et Age moyen de la population résidente de 1977 et 1988.

DEPARTEMENTS	RAPPORTS DE MASCULINITE		AGE MOYEN DE LA POPULATION	
	1977	1988	1977	1988
AGADEV	105,0	99,3	22,4	20,1
DIFFA	97,8	100,8	25,1	23,0
DOSSO	94,0	99,5	20,3	19,7
MARADI	98,9	95,9	20,1	20,1
TAHOVA	96,8	97,3	20,4	20,0
TILLABERI *	102,1	99,6	21,2	20,0
ZINDER	97,3	99,8	23,4	21,6
NIGER	98,3	98,5	21,3	20,4
M. URBAIN	93,6	100,2	20,7	19,5
M. RURAL	99,1	98,2	21,4	20,5

* Niamey en 1977

a) Agadez, Diffa et Zinder

Les départements d'Agadez, de Diffa et celui de Zinder, ont les plus faibles proportions de jeunes. Les 0 à 14 ans représentent en moyenne pour ce groupe de départements 46,7%. Le département de

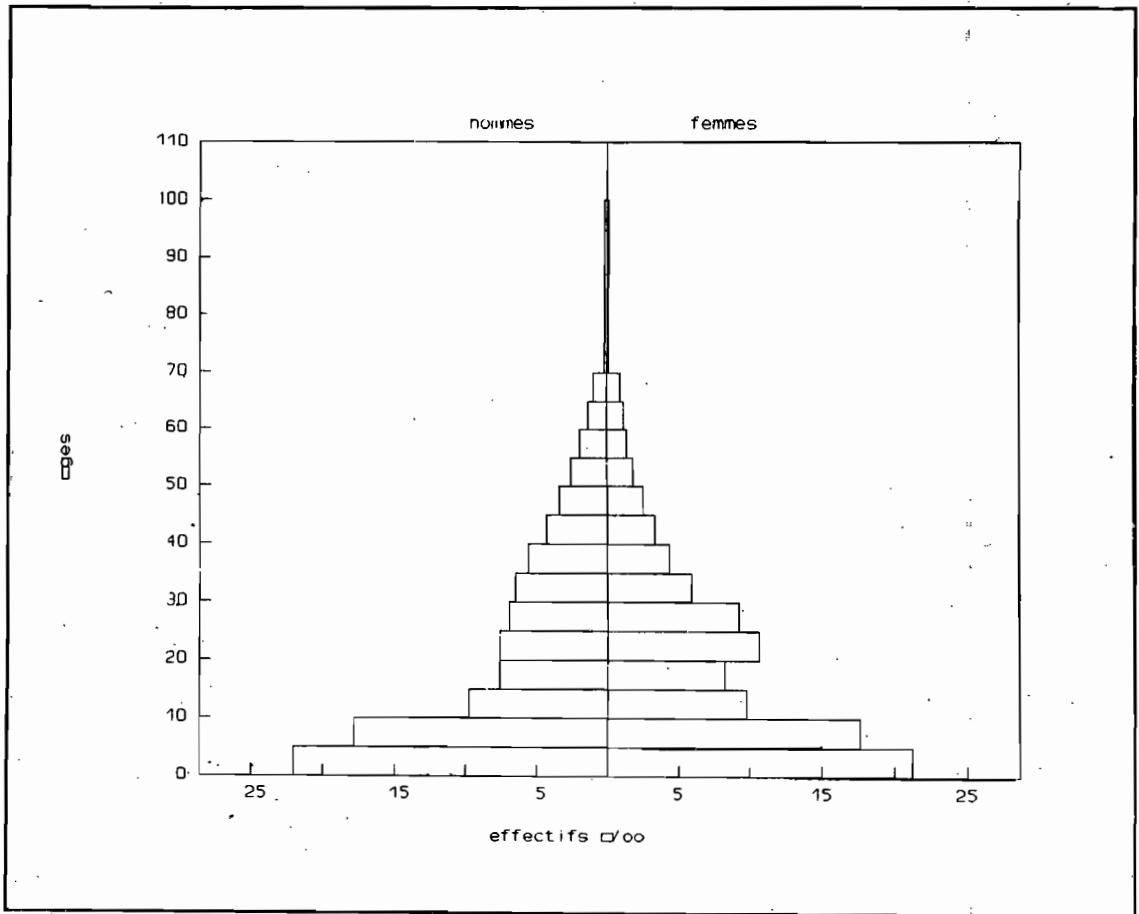
Diffa a la plus faible proportion avec 44,5% (elle était de 35% en 1977) contre 46,4% et 49,1% respectivement pour les départements de Zinder et celui d'Agadez (en 1977 cette proportion était de 38% pour Zinder, et 44% pour Agadez).

De ce fait la population de Diffa apparait comme la plus vieille avec une proportion des plus de 65 ans de 4,5%. L'âge moyen de la population est le plus élevé, et est de 23 ans revolus (en 1977 il était de 25 ans). Agadez et Zinder ont respectivement un âge moyen de population de 20 ans et 21 ans revolus (contre 22 ans et 23 ans en 1977): (cf tabl.2.8).

Tableau 2.9: Structure par sexe et âge de la population résidente (sans les non déclarés) du département d'AGADEZ. (Ajusté)

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCUL. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	49,82	50,18	99,28
0-4	21,61	11,01	10,60	103,87
5-9	17,72	8,90	8,81	101,02
10-14	9,76	4,88	4,88	100,00
15-19	7,92	3,79	4,13	91,77
20-24	9,11	3,79	5,32	71,24
25-29	8,09	3,46	4,63	74,73
30-34	6,22	3,25	2,97	109,43
35-39	4,96	2,76	2,19	126,03
40-44	3,82	2,13	1,69	126,04
45-49	2,92	1,66	1,27	130,71
50-54	2,20	1,28	0,92	139,13
55-59	1,66	0,94	0,71	132,39
60-64	1,25	0,66	0,59	111,86
65-69	0,94	0,46	0,47	97,87
70-74	0,86	0,39	0,47	82,98
75-79	0,36	0,17	0,20	85,00
80 & +	0,61	0,29	0,33	87,88
0-14 ans	49,09	24,79	24,29	102,06
5-64 ans	48,14	23,72	24,42	97,13
65 & +	2,77	1,31	1,47	93,20

Graphique 2.4a: Pyramide des âges du département d'Agadez



Graphique 2.4b: Rapport de masculinité, Département d'Agadez

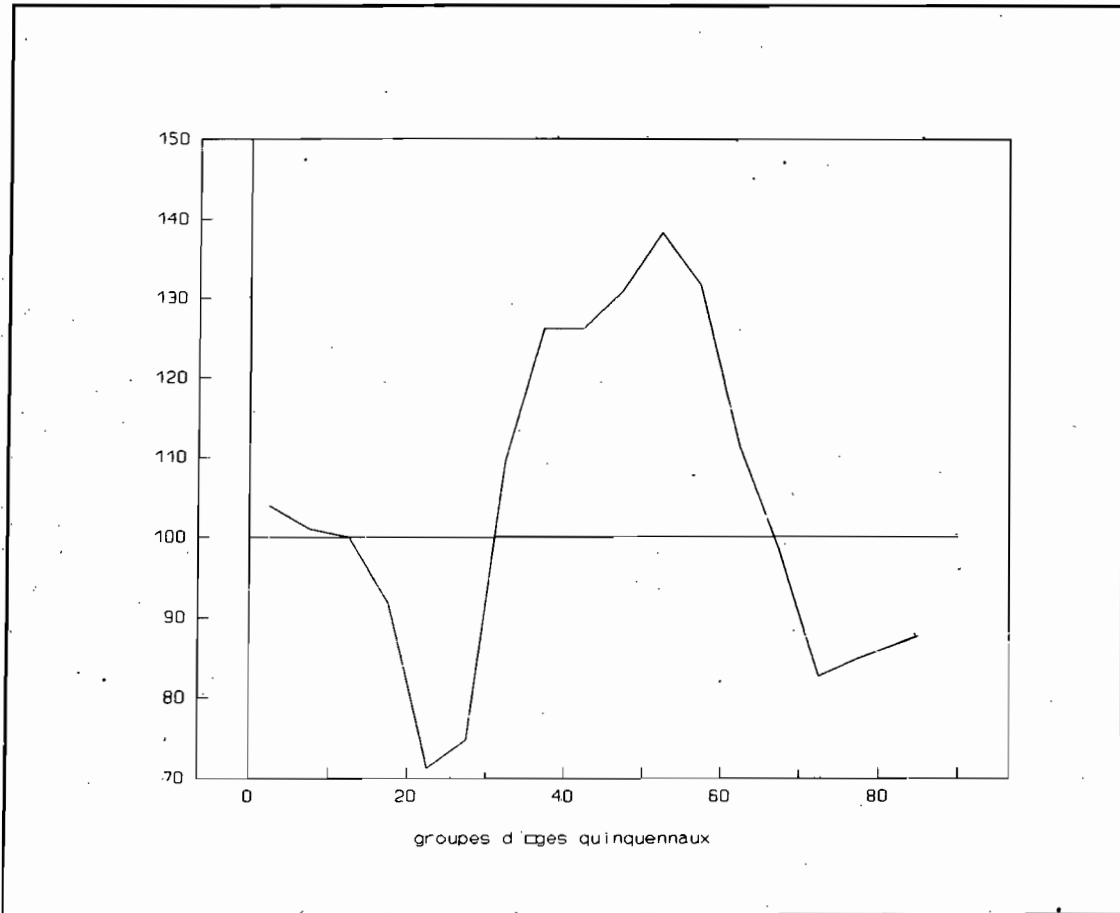
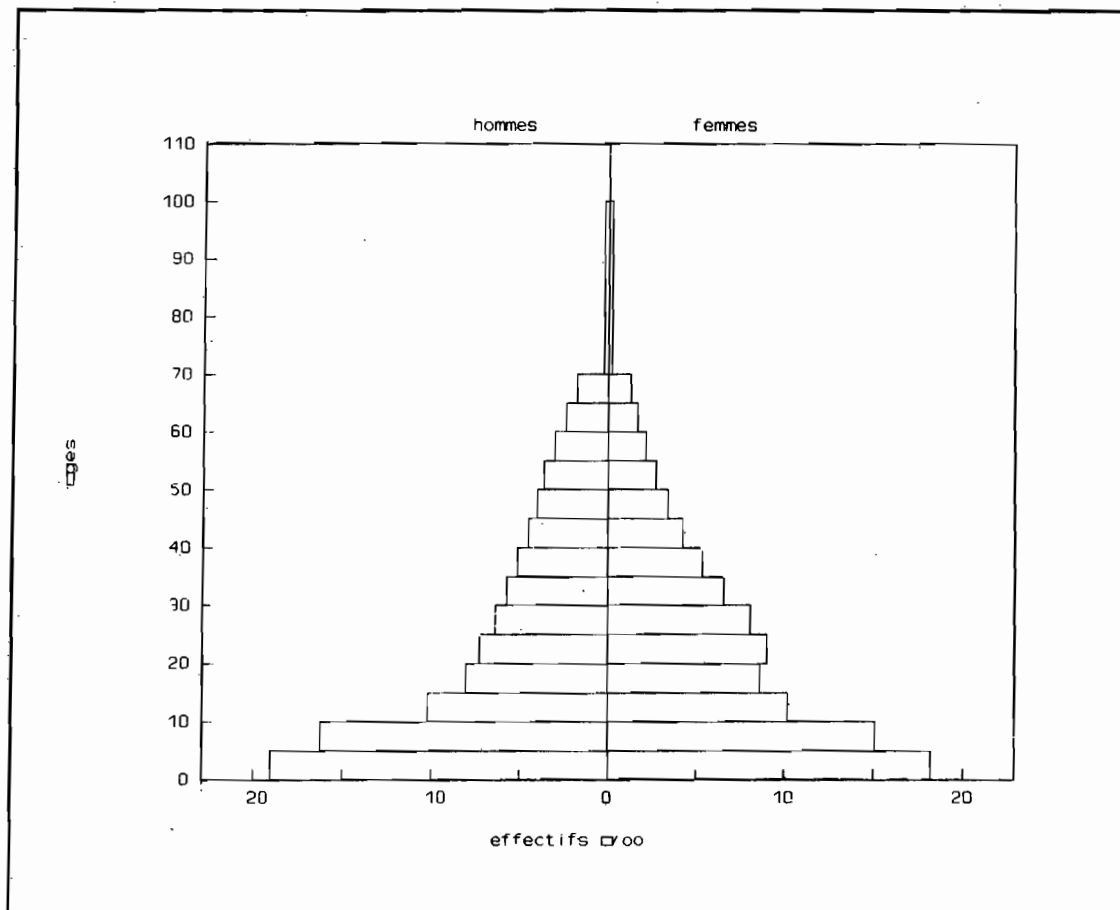


Tableau 2.10: Structure par sexe et âge de la population résidente (sans les non déclarés) du département de **DIFFA**. (Ajusté)

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCUL. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	50,19	49,81	100,76
0-4	18,62	9,52	9,11	104,50
5-9	15,69	8,13	7,56	107,54
10-14	10,18	5,09	5,09	100,00
15-19	8,32	4,01	4,31	93,04
20-24	8,16	3,63	4,53	80,13
25-29	7,23	3,19	4,04	78,96
30-34	6,16	2,87	3,29	87,23
35-39	5,24	2,55	2,69	94,80
40-44	4,38	2,26	2,12	106,60
45-49	3,70	2,00	1,70	117,65
50-54	3,18	1,81	1,37	132,12
55-59	2,59	1,51	1,08	139,81
60-64	2,02	1,19	0,83	143,37
65-69	1,52	0,88	0,64	137,50
70-74	1,39	0,72	0,67	107,46
75-79	0,46	0,26	0,20	130,00
80 & +	1,16	0,58	0,58	100,00
0-14 ans	44,50	22,74	21,76	104,50
15-64 ans	50,97	25,01	25,96	96,34
65 & +	4,53	2,44	2,09	116,75

Toutefois, pour les départements d'Agadez et celui de Diffa on constate qu'à 10-14 ans, il y'a un équilibre de sexe; le rapport de masculinité à cet âge pour ces deux départements est de 100 hommes pour 100 femmes (voir tableau 2.9 et 2.10).

Graphique 2.5a: Pyramide des âges du département de Diffa.



Graphique 2.5b: Rapport de Masculinité, Département de Diffa.

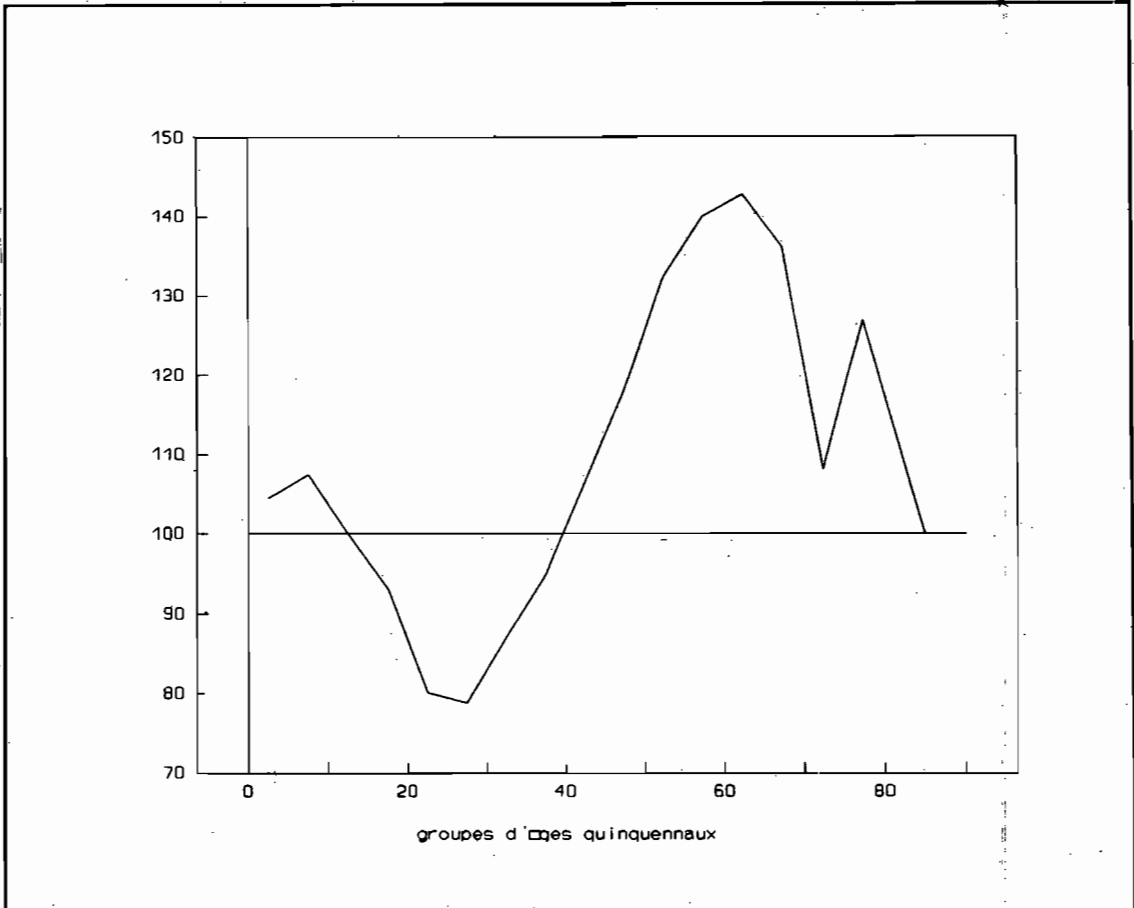
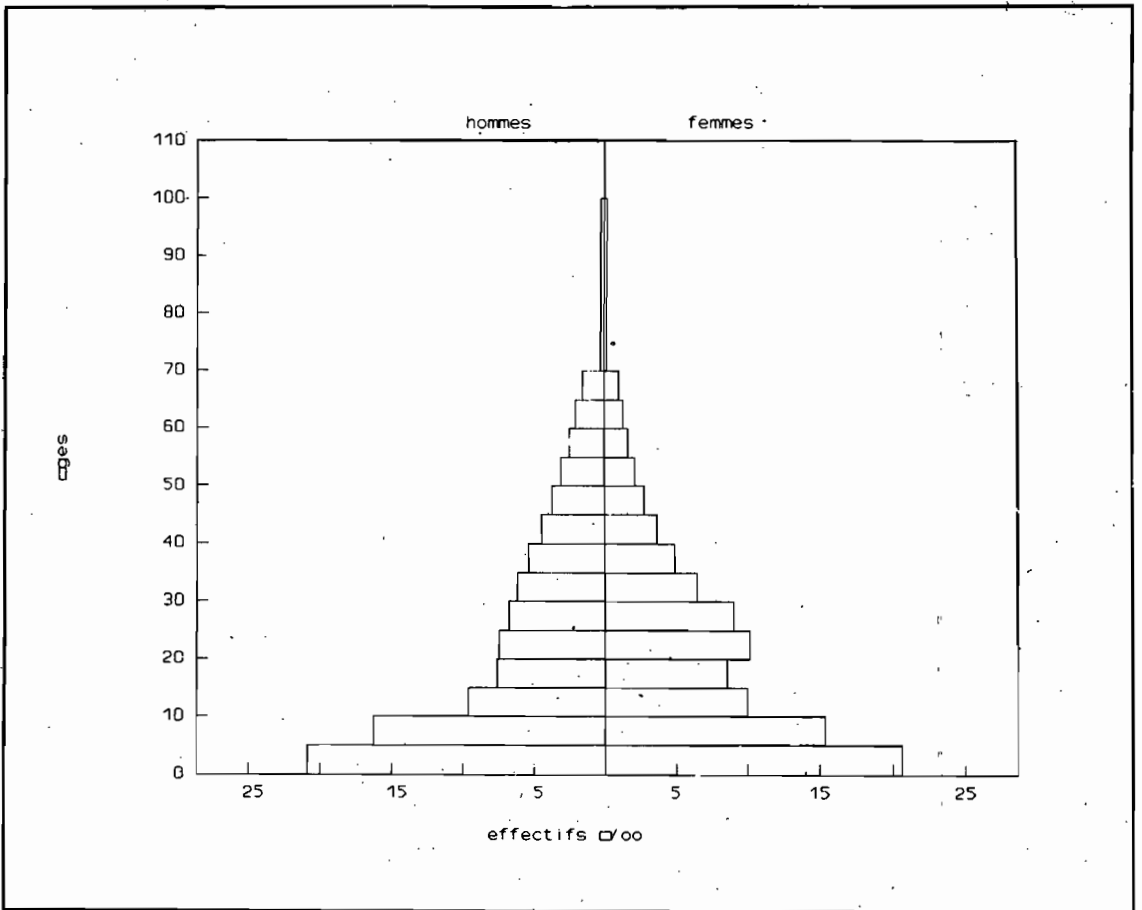


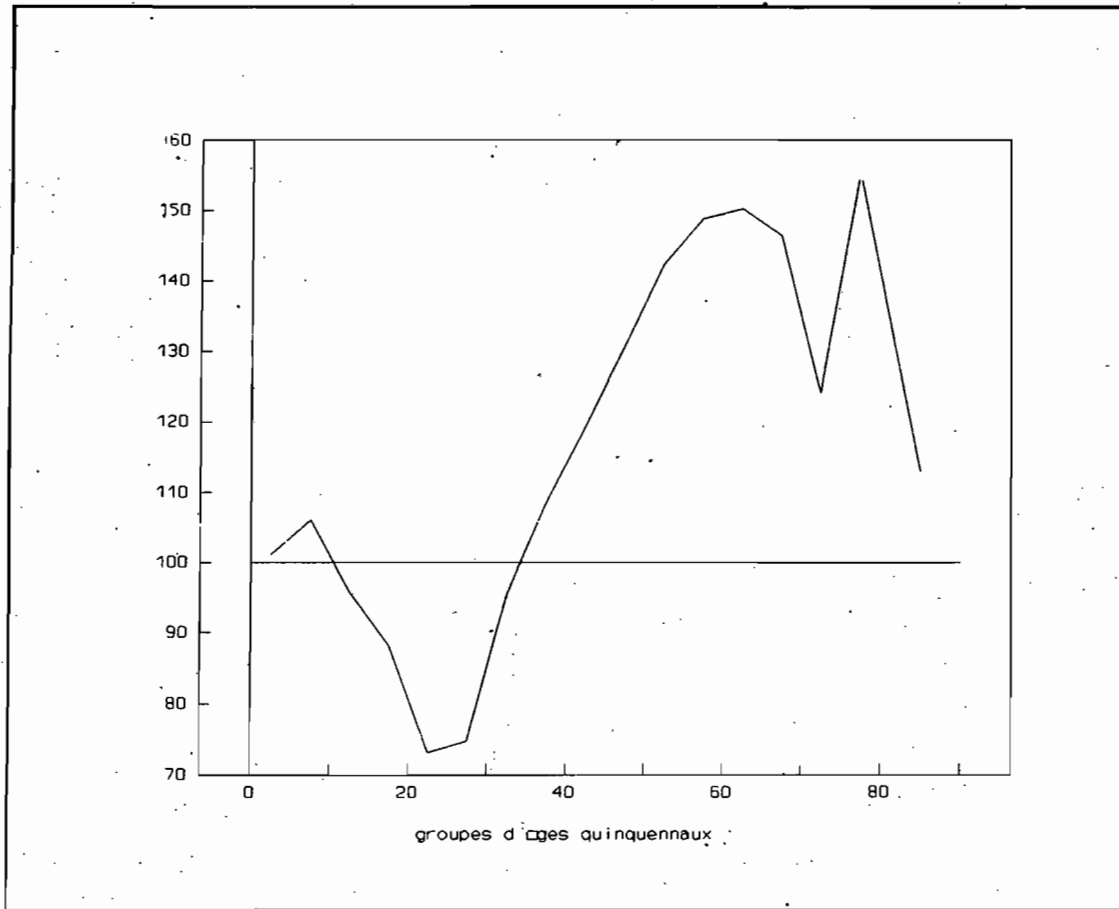
Tableau 2.11: Structure par sexe et âge de la population résidente (sans les non déclarés) du département de Zinder. (Ajusté)

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCUL. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	49,94	50,06	99,76
0-4	20,77	10,44	10,33	101,06
5-9	15,82	8,14	7,67	106,13
10-14	9,82	4,80	5,02	95,62
15-19	8,07	3,78	4,29	88,11
20-24	8,83	3,73	5,10	73,14
25-29	7,89	3,38	4,52	74,78
30-34	6,34	3,09	3,25	95,08
35-39	5,17	2,69	2,48	108,47
40-44	4,06	2,21	1,85	119,46
45-49	3,24	1,83	1,40	130,71
50-54	2,58	1,51	1,06	142,45
55-59	2,06	1,23	0,83	148,19
60-64	1,68	1,01	0,67	150,75
65-69	1,28	0,76	0,52	146,15
70-74	1,19	0,66	0,53	124,53
75-79	0,38	0,23	0,15	153,33
80 & +	0,83	0,44	0,39	112,82
0-14 ans	46,38	23,36	23,02	101,48
5-64 ans	49,94	24,49	25,45	96,23
65 & +	3,68	2,09	1,59	131,45

Graphique 2.6a: Pyramide des âges du département de Zinder



Graphique 2.6b: Rapport de masculinité, département de Zinder



b) Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri

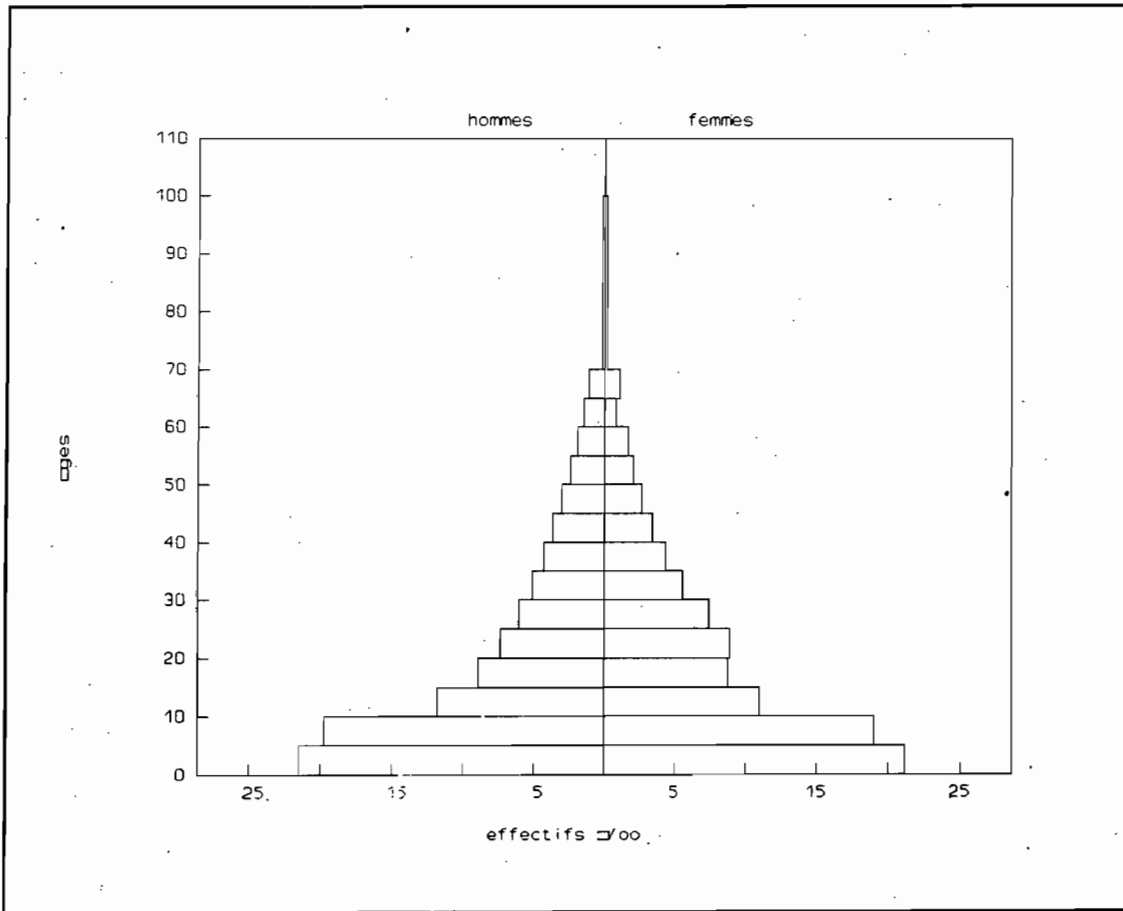
Les départements de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri, présentent chacun une proportion de jeune égale au moins à la moitié de leur population respective. La proportion des personnes âgées de moins de 15 ans est en moyenne de l'ordre de 51%.

Tableau 2.12: Structure par sexe et âge de la population résidente (sans les non déclarés) du département de DOSSO. (Ajusté)

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCUL. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	49,88	50,12	99,52
0-4	21,28	10,73	10,55	101,71
5-9	19,31	9,84	9,47	103,91
10-14	11,35	5,87	5,48	107,12
15-19	8,80	4,43	4,38	101,14
20-24	8,07	3,65	4,42	82,58
25-29	6,71	2,99	3,71	80,59
30-34	5,30	2,53	2,77	91,34
35-39	4,28	2,12	2,16	98,15
40-44	3,50	1,81	1,66	109,04
45-49	2,81	1,49	1,32	112,88
50-54	2,22	1,20	1,02	117,65
55-59	1,76	0,94	0,82	114,63
60-64	1,41	0,72	0,70	102,86
65-69	1,10	0,55	0,55	100,00
70-74	0,96	0,45	0,50	90,00
75-79	0,47	0,26	0,21	123,81
80 & +	0,67	0,31	0,31	100,00
0-14 ans	51,94	26,44	25,50	103,69
15-64 ans	44,87	21,87	23,00	95,09
65 & +	3,19	1,57	1,62	96,91

Le département de Dosso présente la population la plus jeune de tous les départements du pays; les 0-14 ans représentent 51,9% de sa population (en 1977 c'était 47%). L'âge moyen de la population est de 19 ans révolus (20 ans en 1977), contre 20 ans révolus pour les départements de Maradi, Tahoua et Tillabéri (20 ans pour Maradi, Tahoua, et 21 ans pour Niamey en 1977).

Graphique 2.7a: Pyramide des âges du département de Dosso



Graphique 2.7b: Rapport de masculinité, département de Dosso

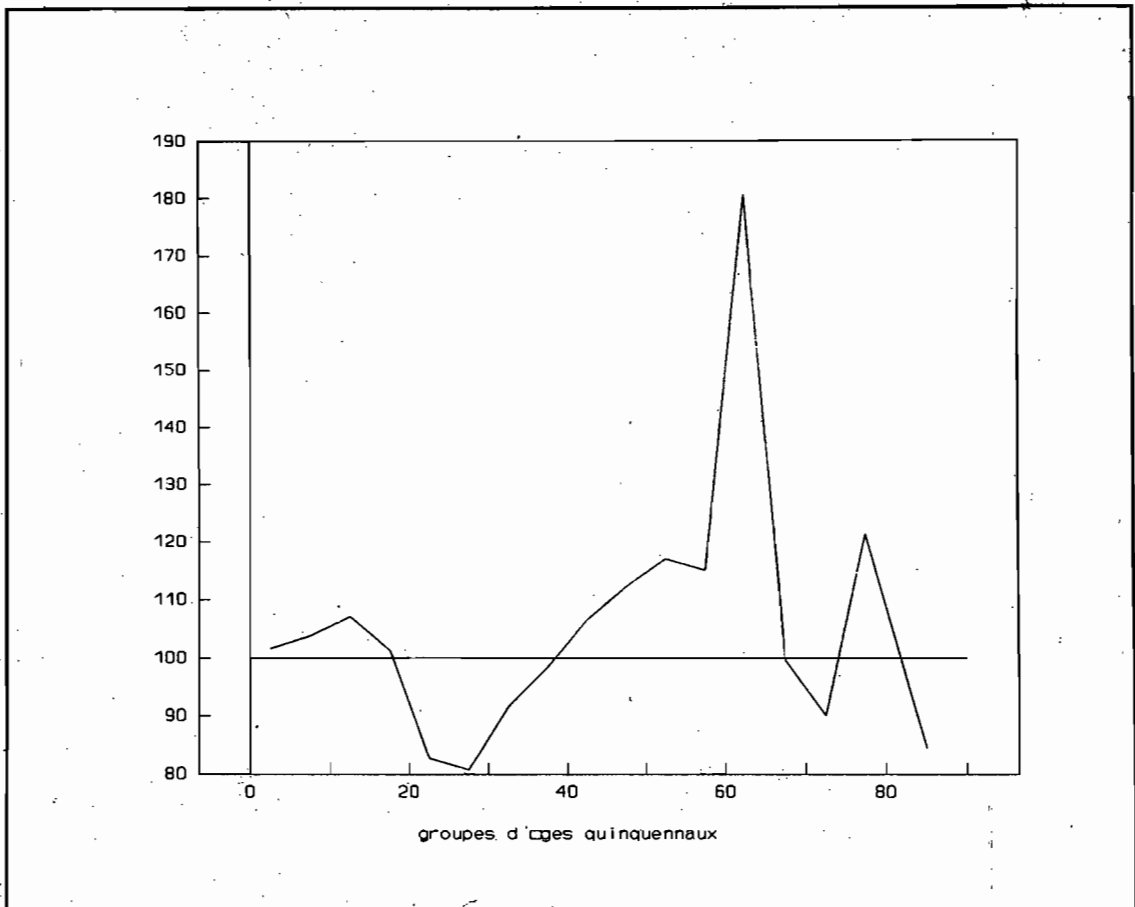
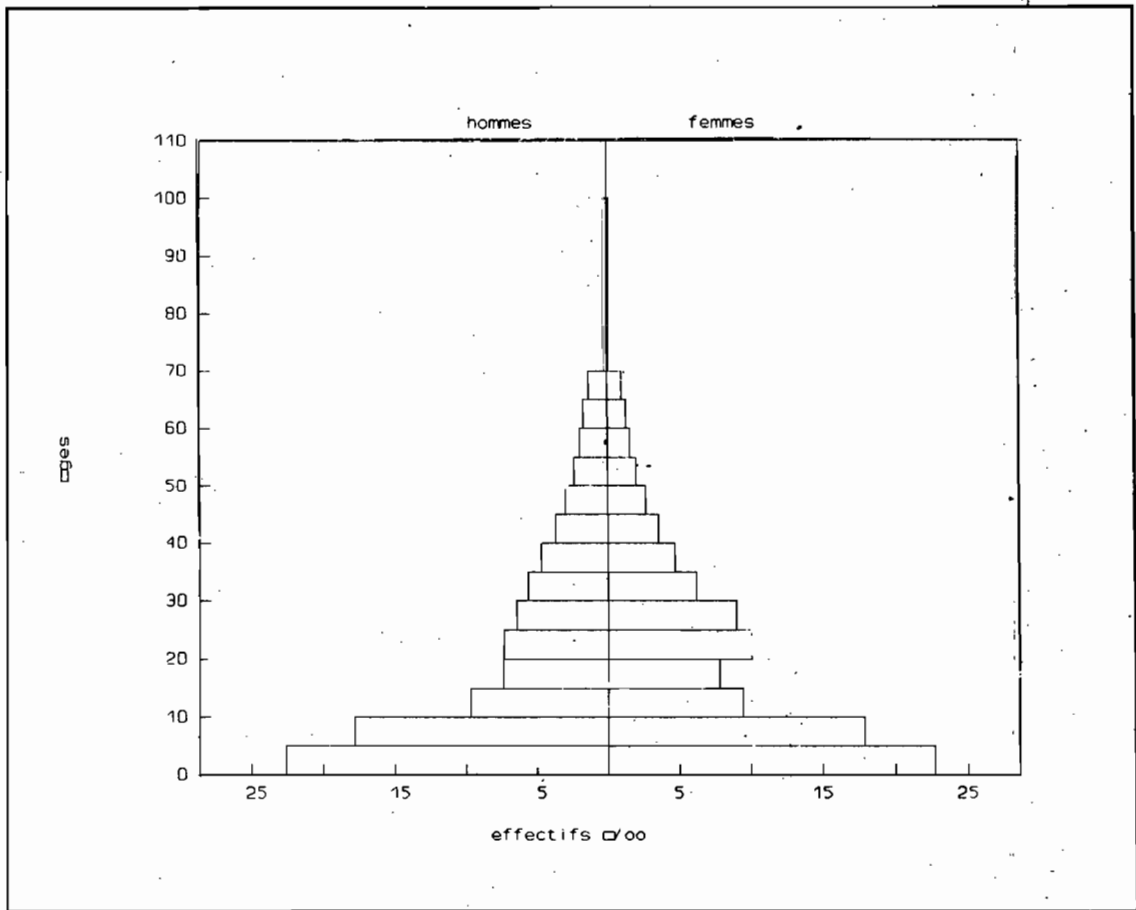


Tableau 2.13: Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) du département de **MARADI**.

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCUL. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	48,94	51,06	95,85
0-4	22,65	11,30	11,35	99,56
5-9	17,87	8,93	8,94	99,89
10-14	9,57	4,86	4,71	103,18
15-19	7,61	3,71	3,90	95,13
20-24	8,70	3,66	5,04	72,61
25-29	7,73	3,23	4,50	71,78
30-34	5,95	2,82	3,13	90,10
35-39	4,72	2,35	2,37	99,16
40-44	3,63	1,85	1,78	103,93
45-49	2,83	1,48	1,35	109,63
50-54	2,18	1,17	1,00	117,00
55-59	1,75	0,96	0,79	121,52
60-64	1,52	0,85	0,67	126,87
65-69	1,17	0,65	0,52	125,00
70-74	0,97	0,51	0,46	110,87
75-79	0,43	0,24	0,19	126,32
80 & +	0,73	0,36	0,37	97,30
0-14 ans	50,09	25,09	25,00	100,36
15-64 ans	46,61	22,09	24,52	90,09
65 & +	3,30	1,76	1,54	114,29

Graphique 2.8a: Pyramide des âges de Maradi



Graphique 2.8b: Rapport de masculinité département de Maradi

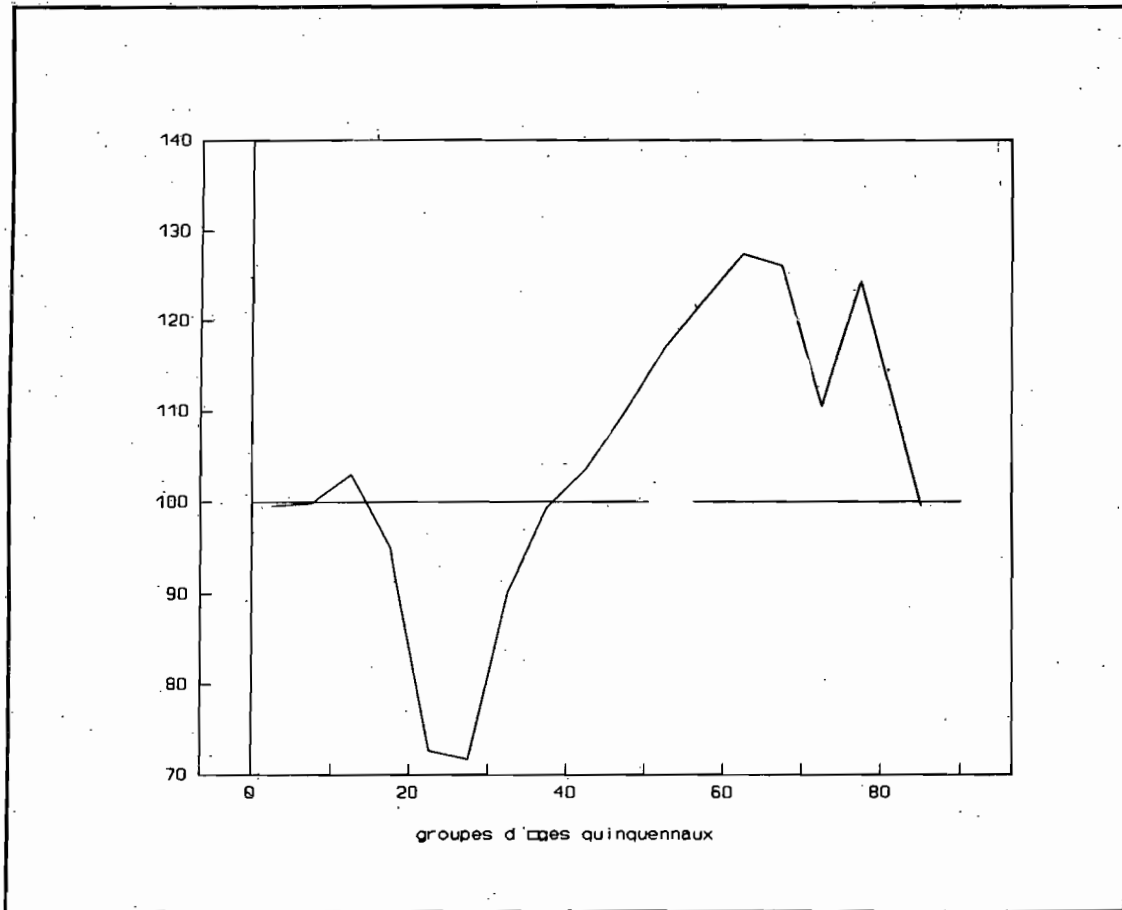
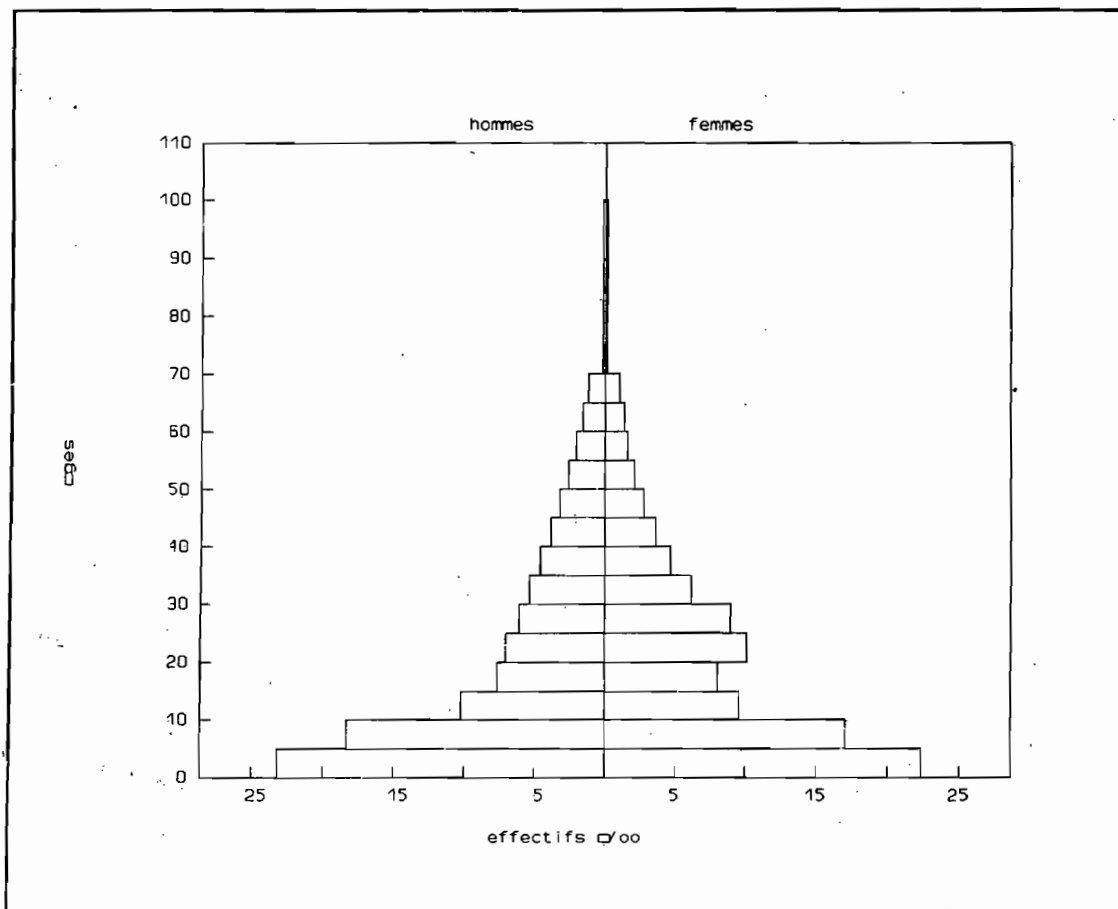


Tableau.14: Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) département de TAHOUA.

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCUL.
	ENSEMBLE	MASCULIN	(%) FEMININ	
TOTAL	100,00	49,31	50,69	97,28
0-4	22,76	11,58	11,17	103,67
5-9	17,70	9,15	8,54	107,14
10-14	9,90	5,10	4,81	106,03
15-19	7,83	3,82	4,01	95,26
20-24	8,56	3,51	5,05	69,50
25-29	7,50	3,03	4,47	67,79
30-34	5,74	2,66	3,08	86,36
35-39	4,62	2,27	2,34	97,01
40-44	3,73	1,91	1,82	104,95
45-49	2,97	1,58	1,39	113,66
50-54	2,32	1,28	1,04	123,08
55-59	1,82	1,01	0,81	124,69
60-64	1,46	0,79	0,68	116,18
65-69	1,11	0,58	0,52	111,54
70-74	0,94	0,47	0,47	100,00
75-79	0,42	0,23	0,19	121,05
80 & +	0,63	0,33	0,30	110,00
0-14 ans	50,35	25,83	24,52	105,34
15-64 ans	46,56	21,87	24,69	88,58
65 & +	3,10	1,61	1,48	108,78

Graphique 2.9a: Pyramide des âges du département de Tahoua



Graphique 2.9b: Rapport de Masculinité, Département de Tahoua

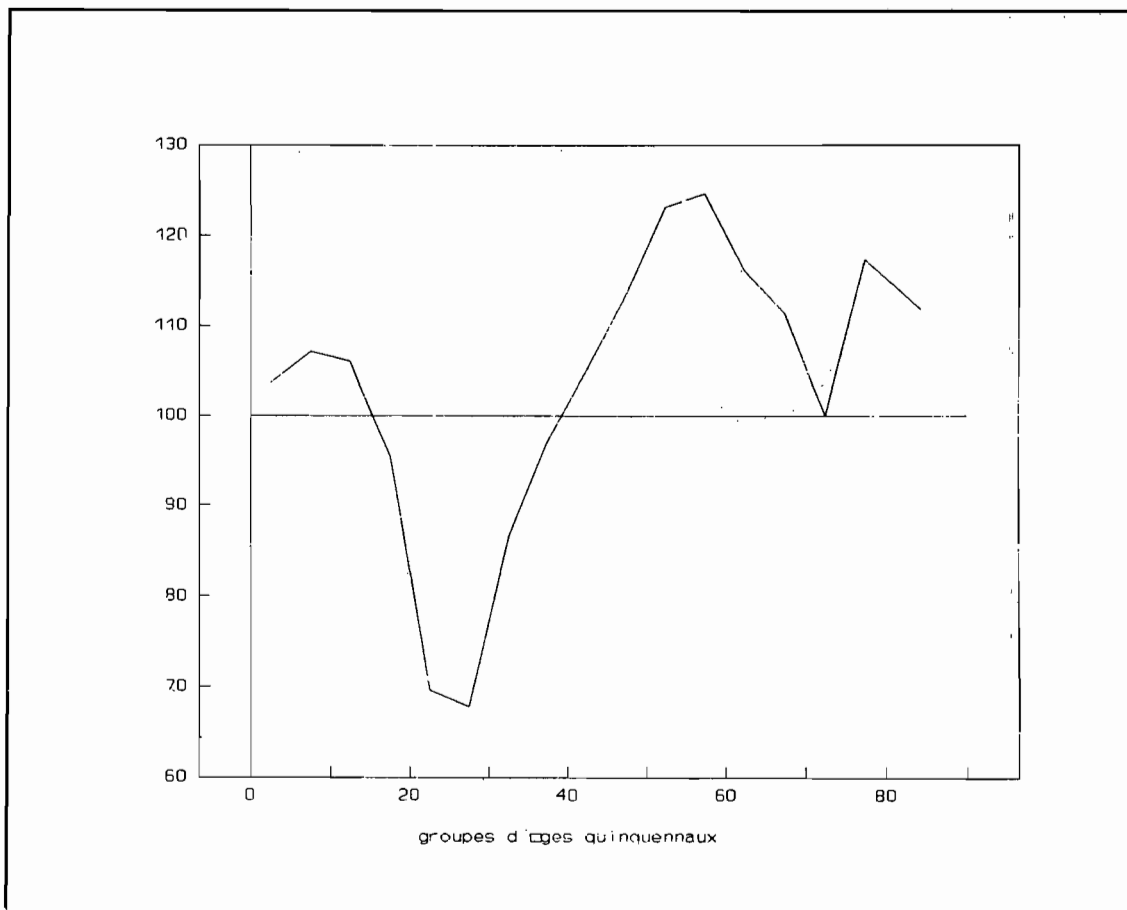
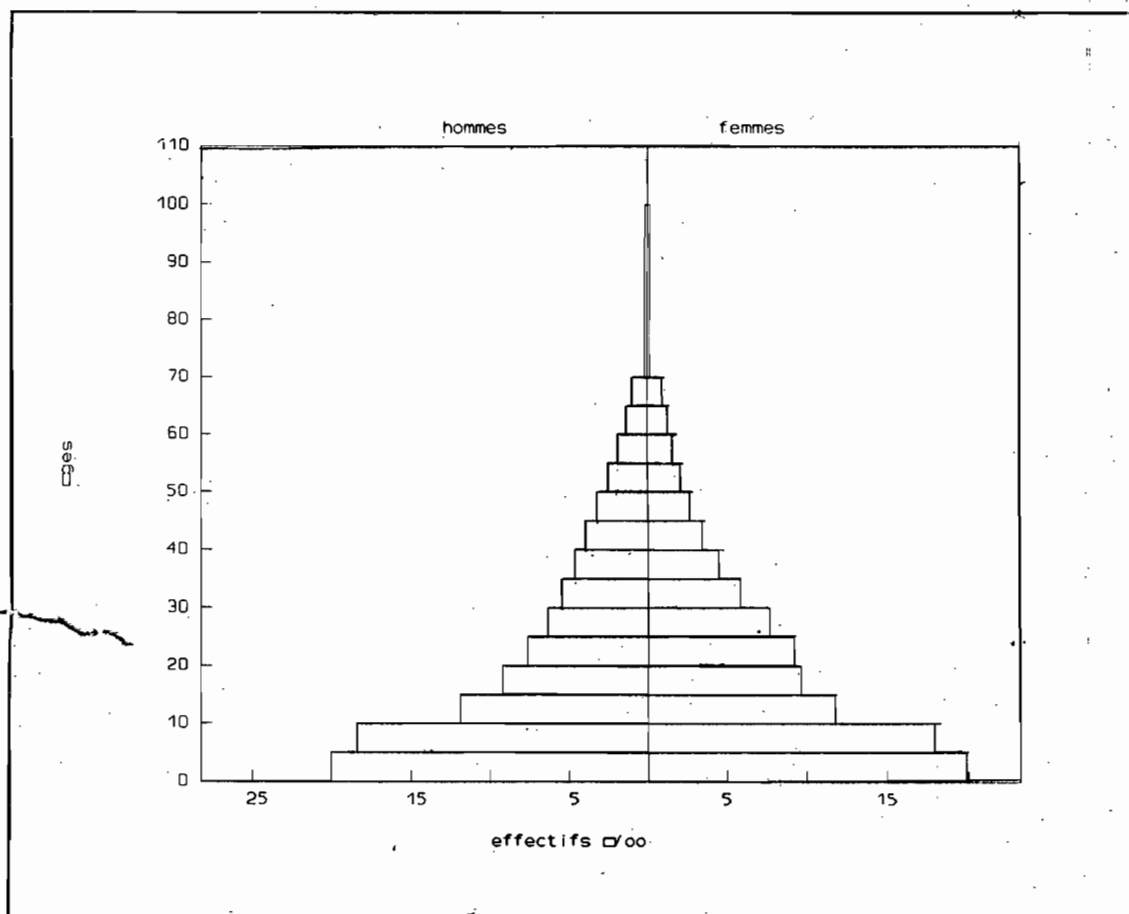


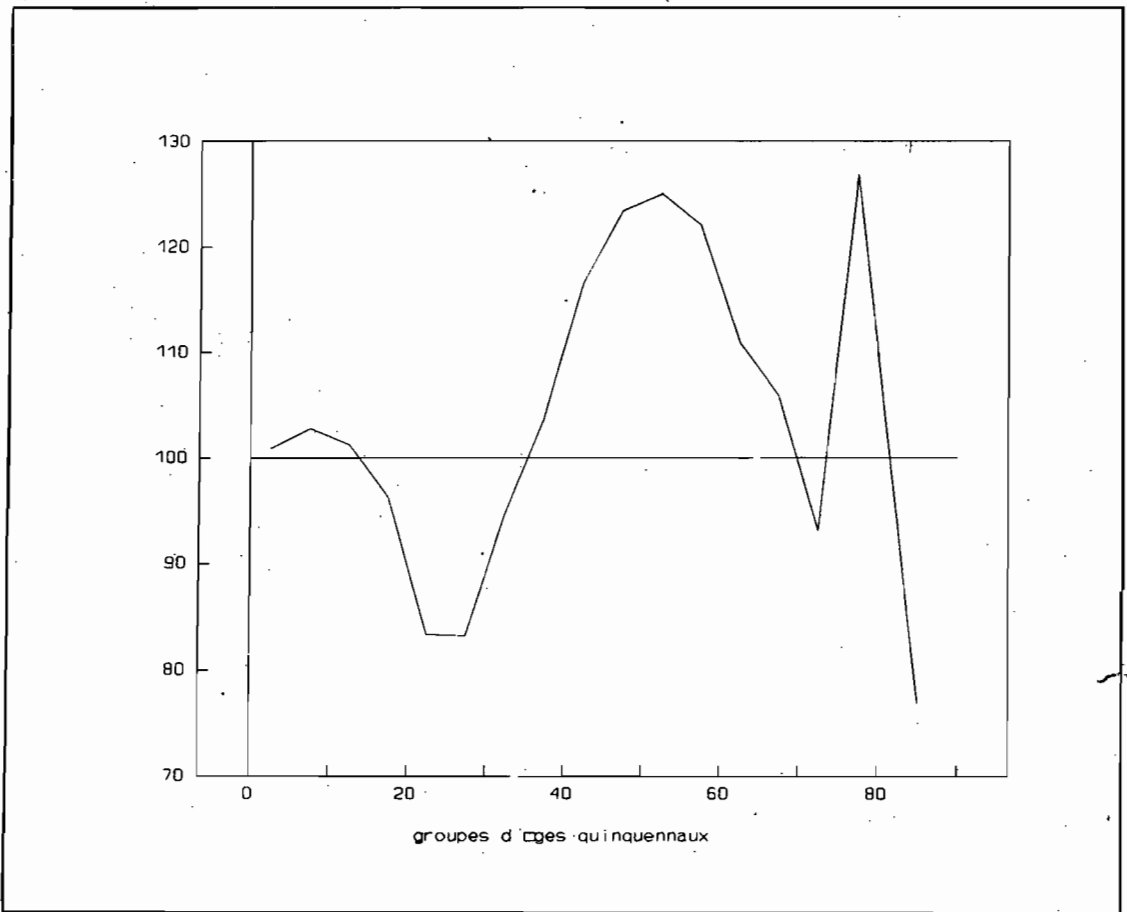
Tableau 2.15: Structure par sexe et âge de la population résidente ajustée (sans les non déclarés) du département de TILLABERI.

AGES	SEXE			RAPPORT DE MASCUL. (%)
	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	
TOTAL	100,00	49,90	50,10	99,60
0-4	20,00	10,05	9,95	101,01
5-9	18,19	9,22	8,97	102,79
10-14	11,82	5,95	5,88	101,19
15-19	9,43	4,62	4,80	96,25
20-24	8,45	3,84	4,61	83,30
25-29	7,04	3,20	3,84	83,33
30-34	5,64	2,74	2,90	94,48
35-39	4,56	2,32	2,24	103,57
40-44	3,69	1,99	1,70	117,06
45-49	2,93	1,62	1,31	123,66
50-54	2,29	1,27	1,02	124,51
55-59	1,75	0,96	0,79	121,52
60-64	1,30	0,68	0,62	109,67
65-69	0,99	0,51	0,48	106,25
70-74	0,89	0,43	0,46	93,48
75-79	0,43	0,24	0,19	126,32
80 &	0,61	0,26	0,34	76,47
0-14 ans	50,01	25,22	24,80	101,69
15-64 ans	47,07	23,24	23,83	97,52
65 & +	2,92	1,44	1,47	59,91

Graphique 2.10a: Pyramide des âges du département de Tillabéri



Graphique 2.10b: Rapport de masculinité, département de Tillabéri



La proportion plus élevée de jeunes constatée pour ces quatre départements précités, semble liée à leurs niveaux de fécondité plus élevés que dans les départements restant du pays.

Quant aux rapport de masculinité (graphique 2.7b à 2.10b), on constate une variation selon l'âge, au niveau de ces départements. De la même manière que pour la première catégorie de départements, on constate aux âges d'intense activité (20-35 environ), un déficit d'hommes par rapport aux femmes. Le déficit semble être plus accentué pour le département de Tahoua, que pour les trois autres. Cette situation pourrait s'expliquer par l'émigration reconnue plus intense pour la région de Tahoua, et touchant plus les hommes que les femmes.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude portant sur l'état de la population, les conclusions ci-après sont à tirer:

- Au niveau de la qualité des données (plus précisément l'observation), les résultats de l'évaluation montrent une faiblesse à ce niveau. En effet il y ressort que les personnes recensées déclaraient mal leurs âges. Ce qui avait conduit à un ajustement des données brutes. Cependant, comparativement au recensement de 1977, on doit signaler qu'en 1988 l'observation a été meilleure.

- La répartition spatiale de la population résidente au Niger, fait ressortir une énorme disparité inter et intra-régionale qui s'est maintenue depuis 1977.

La concentration humaine est très localisée, et a pour conséquence la conduite à une structure urbaine généralement moins désirable que si la population était plus dispersée dans les villes de petites et moyenne dimension.

La croissance de la population au niveau des départements et de leurs arrondissements est d'une manière générale non négligeable; les villes connaissent un accroissement spectaculaire; leur taille moyenne a presque doublé, avec un rythme de croissance entre 1977 et 1988 de 5% l'an. Ce qui veut dire qu'à ce rythme, la taille moyenne des centres urbains doublerait à moins de quinze ans, ou plus exactement dans quatorze ans. Cette croissance rapide des populations urbaines pourrait aggraver les problèmes des villes au Niger si des mesures d'accompagnement tels la construction de logements, le renforcement des infrastructures socio-culturelles..etc, ne sont pas pris en considération.

Relativement à la structure de la population, il apparaît une forte jeunesse de la population résidente au Niger. Cette jeunesse reconnue en 1977, n'a fait que se renforcer. La proportion des moins de 15 ans est passée de 44% en 1977 à 49% en 1988; et l'âge moyen de la population, de 21 ans revolus en 1977 à 20 ans revolus en 1988.

Cette jeunesse offrirait certes de potentialités humaines importantes en faveur du développement économique et social du pays, si bien entendu elle est bien gérée. Car la structure très jeune de la population exige de l'état et des familles, d'énormes efforts de formation et des capacités de prise en charge de la population inactive.

Cette étude ne saurait se terminer sans recommandations.

En effet il serait souhaitable que dans les prochaines opérations de collecte la qualité de celle-ci soit améliorée, car il a été constaté qu'aux deux recensements, la qualité des données n'est pas bonne. Et ceci ne serait possible sans le développement de l'alphabétisation.

Il serait par ailleurs nécessaire d'harmoniser sur l'ensemble du territoire, le concept d'urbain et de ville, tenant surtout compte des réalités nationales, et d'arrêter de façon définitive une définition de nomade.

Il est enfin indispensable de trouver une solution au problème des superficies des différentes unités administratives, dont les valeurs varient d'une source à l'autre. En effet la méconnaissance des valeurs exactes des superficies des différents départements et arrondissements a joué sur la qualité de l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDOUL RAZAOU (i): Caractéristiques de la population active au Niger en 1977, mémoire de fin d'études démographiques, Yaoundé, septembre 1989.
- ARTHUR (h) & THOMAS T. (k): Guide de Démographie, Population référence bureau, inc, Washington, D.C, 1980.
- CORBILLE GUITTON (ch)
- ROGER (g) & WALTISPERGER (d): Les structures par sexe et âge en Afrique, IDP, INSEE, MINCOOP, Paris 1981.
- EDUARDOE (a), PETER.D (j) & ELLEN (j) : Analyses by computer's of Démographie, Draft version, BUCEN, Washington D.C, December 1990.
- ETIENNE (v.w) MPEMBELE SALA (d) & PATRICK O.(o) : L'état de la Démographie Africaine, UISP, Liège 1988.
- GEORGES (t) : Eléments de Démographie, analyse, déterminants socio-économiques et histoires des populations, C U, Paris 1985.
- D.S.C.N : Annuaire Statistique Niger, Niamey, 1978-1979.
- RGP 77 : Résultats définitifs, rapport d'analyse, D.S.I Niamey, Décembre 1985.
- RGP 88 : - Manuel d'agent recenseur
- Résultats préliminaires, échantillon 10% Niamey, Novembre 1990.

ANNEXES

TABEAU A : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE TOTALE PAR LIEU DE RESIDENCE, SEXE ET ANNEE D'AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE MODE DE VIE

LIEU DE RESIDENCE SEXE ET ANNEE D'AGE	POPULATION RESIDANTE TOTALE	MILIEU DE RESIDENCE ET MODE DE VIE					
		U R B A I N			R U R A L		
		Ensemble	Sedentaire	Nomade	Ensemble	Sedentaire	Nomade

ENSEMBLE DU PAYS

MASCULIN

Tous âges	3.579.457	549.099	547.430	1.669	3.030.358	2.891.372	138.986
0 - 4 ans	773.585	113.281	112.907	374	660.304	631.617	28.687
0 ans	170.737	25.130	25.045	85	145.607	139.665	5.942
1 ans	138.286	20.116	20.032	84	118.170	113.021	5.149
2 ans	148.412	22.766	22.694	72	125.646	120.364	5.282
3 ans	164.768	23.800	23.730	70	140.968	134.668	6.300
4 ans	151.382	21.469	21.406	63	129.913	123.899	6.014
5 - 9 ans	646.818	93.022	92.730	292	553.796	527.587	26.209
5 ans	157.574	21.174	21.099	75	136.400	129.537	6.863
6 ans	129.530	20.196	20.140	56	109.334	104.081	5.253
7 ans	152.177	21.849	21.782	67	130.328	124.396	5.932
8 ans	111.459	15.940	15.888	52	95.519	90.932	4.587
9 ans	96.078	13.863	13.821	42	82.215	78.641	3.574
10 - 14 ans	379.166	62.116	61.982	134	317.050	302.787	14.263
10 ans	110.847	15.071	15.032	39	95.776	91.177	4.599
11 ans	57.974	10.495	10.479	16	47.479	45.441	2.038
12 ans	84.709	12.592	12.559	33	72.117	68.694	3.423
13 ans	62.883	11.713	11.693	20	51.170	49.167	2.003
14 ans	62.753	12.245	12.219	26	50.508	48.308	2.200
15 - 19 ans	294.873	56.432	56.294	138	238.441	228.034	10.407
15 ans	84.938	13.268	13.229	39	71.670	68.668	3.002
16 ans	46.274	10.514	10.491	23	35.760	34.033	1.727
17 ans	66.495	11.908	11.880	28	54.587	52.337	2.250
18 ans	63.593	12.694	12.659	35	50.899	48.655	2.244
19 ans	33.573	8.048	8.035	13	25.525	24.341	1.184
20 - 24 ans	253.670	44.780	44.666	114	208.890	199.530	9.360
20 ans	103.048	13.465	13.417	48	89.583	85.456	4.127
21 ans	30.941	7.360	7.338	22	23.581	22.570	1.011
22 ans	51.548	9.645	9.626	19	41.903	39.981	1.922
23 ans	34.848	7.464	7.453	11	27.384	26.244	1.140
24 ans	33.285	6.846	6.832	14	26.439	25.279	1.160
25 - 29 ans	241.192	38.636	38.538	98	202.556	194.218	8.338
25 ans	95.894	11.905	11.870	35	83.989	80.741	3.248
26 ans	31.489	6.281	6.265	16	25.208	24.045	1.163
27 ans	52.435	8.161	8.141	20	44.274	42.480	1.794
28 ans	39.495	7.554	7.540	14	31.941	30.572	1.369
29 ans	21.879	4.735	4.722	13	17.144	16.380	764

TABLEAU A (suite) REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE TOTALE PAR LIEU DE RESIDENCE, SEXE
ET ANNEE D'AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE MODE DE VIE

LIEU DE RESIDENCE SEXE ET ANNEE D'AGE	POPULATION RESIDANTE TOTALE	MILIEU DE RESIDENCE ET MODE DE VIE					
		U R B A I N			R U R A L		
		Ensemble	Sedentaire	Nomade	Ensemble	Sedentaire	Nomade
ENSEMBLE DU PAYS							
30 - 34 ans	200.681	32.130	31.991	139	168.551	160.190	8.361
30 ans	104.293	12.005	11.925	80	92.288	87.584	4.704
31 ans	20.353	4.587	4.579	8	15.766	14.962	804
32 ans	31.572	6.135	6.111	24	25.437	24.201	1.236
33 ans	23.619	4.991	4.976	15	18.628	17.771	857
34 ans	20.844	4.412	4.400	12	16.432	15.672	760
35 - 39 ans	171.879	27.620	27.532	88	144.259	137.691	6.568
35 ans	72.737	9.717	9.682	35	63.020	60.357	2.663
36 ans	22.485	4.471	4.463	8	18.014	17.122	892
37 ans	34.482	5.515	5.494	21	28.967	27.626	1.341
38 ans	26.712	4.754	4.739	15	21.958	20.931	1.027
39 ans	15.463	3.163	3.154	9	12.300	11.655	645
40 - 44 ans	148.190	22.352	22.266	86	125.838	118.751	7.087
40 ans	82.065	9.333	9.280	53	72.732	68.460	4.272
41 ans	14.327	3.091	3.084	7	11.236	10.618	618
42 ans	22.004	4.013	4.002	11	17.991	16.983	1.008
43 ans	15.455	3.166	3.158	8	12.289	11.651	638
44 ans	14.339	2.749	2.742	7	11.590	11.039	551
45 - 49 ans	110.240	16.514	16.461	53	93.726	89.389	4.337
45 ans	47.219	5.951	5.927	24	41.268	39.299	1.969
46 ans	14.436	2.633	2.629	4	11.803	11.201	602
47 ans	20.226	3.184	3.174	10	17.042	16.252	790
48 ans	17.717	2.952	2.939	13	14.765	14.154	611
49 ans	10.642	1.794	1.792	2	8.848	8.483	365
50 - 54 ans	102.012	12.878	12.823	55	89.134	84.126	5.008
50 ans	60.135	5.993	5.955	38	54.142	50.865	3.277
51 ans	9.768	1.821	1.820	1	7.947	7.537	410
52 ans	13.501	2.085	2.080	5	11.416	10.815	601
53 ans	10.046	1.601	1.595	6	8.445	8.047	398
54 ans	8.562	1.378	1.373	5	7.184	6.862	322
55 - 59 ans	66.167	8.551	8.526	25	57.616	55.149	2.467
55 ans	27.596	3.063	3.054	9	24.533	23.520	1.013
56 ans	10.128	1.502	1.496	6	8.626	8.197	429
57 ans	12.670	1.715	1.712	3	10.955	10.485	470
58 ans	9.636	1.406	1.401	5	8.230	7.901	329
59 ans	6.137	865	863	2	5.272	5.046	226
60 - 64 ans	67.215	6.521	6.493	28	60.694	57.670	3.024
60 ans	42.248	3.482	3.460	22	38.766	36.710	2.056
61 ans	5.764	735	734	1	5.029	4.818	211
62 ans	8.069	961	960	1	7.108	6.773	335
63 ans	6.335	784	781	3	5.551	5.296	255
64 ans	4.799	559	558	1	4.240	4.073	167

TABLEAU A (suite): REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE TOTALE PAR LIEU DE RESIDENCE, SEXE ET ANNEE D'AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE MODE DE VIE

LIEU DE RESIDENCE SEXE ET ANNEE D'AGE	POPULATION RESIDANTE TOTALE	MILIEU DE RESIDENCE ET MODE DE VIE					
		U R B A I N			R U R A L		
		Ensemble	Sedentaire	Nomade	Ensemble	Sedentaire	Nomade
ENSEMBLE DU PAYS							
65 - 69 ans	35.601	3.590	3.576	14	32.011	30.832	1.179
65 ans	15.407	1.425	1.421	4	13.982	13.469	513
66 ans	4.951	562	558	4	4.389	4.233	156
67 ans	7.450	747	742	5	6.703	6.433	270
68 ans	4.912	542	541	1	4.370	4.223	147
69 ans	2.881	314	314	-	2.567	2.474	93
70 - 74 ans	36.550	3.150	3.142	8	33.400	31.880	1.520
70 ans	24.491	1.827	1.822	5	22.664	21.577	1.087
71 ans	2.657	323	322	1	2.334	2.208	126
72 ans	3.760	394	393	1	3.366	3.244	122
73 ans	2.956	330	330	-	2.626	2.527	99
74 ans	2.686	276	275	1	2.410	2.324	86
75 - 79 ans	17.039	1.600	1.595	5	15.439	14.902	537
75 ans	8.259	746	744	2	7.513	7.264	249
76 ans	2.445	232	232	-	2.213	2.133	80
77 ans	2.915	279	276	3	2.636	2.559	77
78 ans	2.235	240	240	-	1.995	1.912	83
79 ans	1.185	103	103	-	1.082	1.034	48
80 - 84 ans	14.580	1.184	1.181	3	13.396	12.808	588
80 ans	10.887	824	822	2	10.063	9.610	453
81 ans	977	77	77	-	900	853	47
82 ans	1.265	127	126	1	1.138	1.090	48
83 ans	741	74	74	-	667	645	22
84 ans	710	82	82	-	628	610	18
85 ans et plus	10.247	1.022	1.016	6	9.225	8.924	301
Age non déclaré	9.752	3.720	3.711	9	6.032	5.287	745

TABEAU B : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE TOTALE PAR LIEU DE RESIDENCE, SEXE ET ANNEE D'AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE MODE DE VIE

LIEU DE RESIDENCE SEXE ET ANNEE D'AGE	POPULATION RESIDANTE TOTALE	MILIEU DE RESIDENCE ET MODE DE VIE					
		U R B A I N			R U R A L		
		Ensemble	Sedentaire	Nomade	Ensemble	Sedentaire	Nomade

ENSEMBLE DU PAYS

FEMININ

Tous âges	3.640.632	547.038	545.324	1.714	3.093.594	2.960.351	133.243
0 - 4 ans	762.655	112.026	111.663	363	650.629	624.372	26.257
0 ans	168.383	24.583	24.502	81	143.800	138.370	5.430
1 ans	135.439	19.783	19.714	69	115.656	110.876	4.780
2 ans	144.832	22.507	22.441	66	122.325	117.390	4.935
3 ans	162.127	23.565	23.490	75	138.562	132.829	5.733
4 ans	151.874	21.588	21.516	72	130.286	124.907	5.379
5 - 9 ans	623.595	94.644	94.364	280	528.951	505.535	23.416
5 ans	155.011	21.078	20.998	80	133.933	127.840	6.093
6 ans	127.977	20.139	20.077	62	107.838	103.112	4.726
7 ans	144.164	22.466	22.400	66	121.698	116.509	5.189
8 ans	108.311	16.757	16.716	41	91.554	87.366	4.188
9 ans	88.132	14.204	14.173	31	73.928	70.708	3.220
10 - 14 ans	331.099	60.863	60.696	167	270.236	258.224	12.012
10 ans	94.105	15.134	15.080	54	78.971	75.089	3.882
11 ans	48.952	10.429	10.406	23	38.523	36.819	1.704
12 ans	71.970	12.613	12.581	32	59.357	56.603	2.754
13 ans	55.725	11.451	11.428	23	44.274	42.525	1.749
14 ans	60.347	11.236	11.201	35	49.111	47.188	1.923
15 - 19 ans	351.025	52.732	52.583	149	298.293	286.435	11.858
15 ans	87.482	11.732	11.697	35	75.750	72.669	3.081
16 ans	53.479	9.194	9.172	22	44.285	42.359	1.926
17 ans	90.231	11.464	11.432	32	78.767	76.161	2.606
18 ans	80.961	12.819	12.782	37	68.142	65.354	2.788
19 ans	38.872	7.523	7.500	23	31.349	29.892	1.457
20 - 24 ans	334.499	50.975	50.817	158	283.524	270.439	13.085
20 ans	154.530	16.620	16.529	91	137.910	131.545	6.365
21 ans	35.179	7.241	7.230	11	27.938	26.525	1.413
22 ans	63.773	11.204	11.180	24	52.569	50.231	2.338
23 ans	40.472	8.333	8.314	19	32.139	30.642	1.497
24 ans	40.545	7.577	7.564	13	32.968	31.496	1.472
25 - 29 ans	318.469	47.908	47.743	165	270.561	259.495	11.066
25 ans	150.289	18.497	18.402	95	131.792	126.798	4.994
26 ans	37.997	6.907	6.899	8	31.090	29.651	1.439
27 ans	65.505	10.248	10.215	33	55.257	53.082	2.175
28 ans	42.736	8.094	8.072	22	34.642	33.077	1.565
29 ans	21.942	4.162	4.155	7	17.780	16.887	893

TABLEAU 8 (suite): REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE TOTALE PAR LIEU DE RESIDENCE, SEXE ET ANNEE D'AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE MODE DE VIE

LIEU DE RESIDENCE SEXE ET ANNEE D'AGE	POPULATION RESIDANTE TOTALE	MILIEU DE RESIDENCE ET MODE DE VIE					
		U R B A I N			R U R A L		
		Ensemble	Sedentaire	Nomade	Ensemble	Sedentaire	Nomade
ENSEMBLE DU PAYS							
30 - 34 ans	224.606	33.246	33.120	126	191.360	182.036	9.324
30 ans	145.811	17.273	17.180	93	128.538	122.534	6.004
31 ans	16.431	3.639	3.632	7	12.792	12.078	714
32 ans	29.020	5.438	5.428	10	23.582	22.292	1.290
33 ans	17.070	3.679	3.671	8	13.391	12.691	700
34 ans	16.274	3.217	3.209	8	13.057	12.441	616
35 - 39 ans	161.258	25.433	25.364	69	135.825	130.182	5.643
35 ans	82.273	11.578	11.543	35	70.695	68.046	2.649
36 ans	17.495	3.345	3.337	8	14.150	13.471	679
37 ans	28.099	4.560	4.548	12	23.539	22.540	999
38 ans	20.951	3.842	3.832	10	17.109	16.354	755
39 ans	12.440	2.108	2.104	4	10.332	9.771	561
40 - 44 ans	143.062	18.918	18.848	70	124.144	118.168	5.976
40 ans	99.992	11.129	11.073	56	88.863	84.746	4.117
41 ans	9.359	1.761	1.758	3	7.598	7.156	442
42 ans	15.829	2.714	2.709	5	13.115	12.424	691
43 ans	9.988	1.869	1.866	3	8.119	7.699	420
44 ans	7.894	1.445	1.442	3	6.449	6.143	306
45 - 49 ans	82.844	11.903	11.863	40	70.941	67.963	2.978
45 ans	43.473	5.853	5.830	23	37.620	36.148	1.472
46 ans	8.562	1.454	1.447	7	7.108	6.789	319
47 ans	12.879	1.977	1.973	4	10.902	10.397	505
48 ans	10.539	1.600	1.596	4	8.939	8.549	390
49 ans	7.391	1.019	1.017	2	6.372	6.080	292
50 - 54 ans	88.999	10.739	10.706	33	78.260	74.673	3.587
50 ans	54.867	7.006	6.980	26	57.861	55.275	2.586
51 ans	5.253	893	893	-	4.360	4.137	223
52 ans	8.633	1.269	1.267	2	7.364	6.996	368
53 ans	5.417	837	837	-	4.580	4.357	223
54 ans	4.829	734	729	5	4.095	3.908	187
55 - 59 ans	43.751	5.863	5.844	19	37.888	36.472	1.416
55 ans	21.979	3.014	3.000	14	18.965	18.351	614
56 ans	5.526	805	804	1	4.721	4.510	211
57 ans	7.167	918	916	2	6.249	5.998	251
58 ans	5.118	675	674	1	4.443	4.263	180
59 ans	3.961	451	450	1	3.510	3.350	160
60 - 64 ans	59.555	6.618	6.592	26	52.937	50.760	2.177
60 ans	44.273	4.746	4.725	21	39.527	37.877	1.650
61 ans	3.545	442	440	2	3.103	2.957	146
62 ans	5.438	641	640	1	4.797	4.622	175
63 ans	3.687	486	485	1	3.201	3.068	133
64 ans	2.612	303	302	1	2.309	2.236	73

TABLEAU 2 (suite): REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE TOTALE PAR LIEU DE RESIDENCE, SEXE ET ANNEE D'AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE MODE DE VIE

LIEU DE RESIDENCE SEXE ET ANNEE D'AGE	POPULATION RESIDANTE TOTALE	MILIEU DE RESIDENCE ET MODE DE VIE					
		U R B A I N			R U R A L		
		Ensemble	Sedentaire	Nomade	Ensemble	Sedentaire	Nomade
ENSEMBLE DU PA							
65 - 69 ans	25.506	3.038	3.029	9	22.468	21.596	872
65 ans.	13.153	1.682	1.674	8	11.471	11.059	412
66 ans.	2.746	331	330	1	2.415	2.330	85
67 ans.	4.402	496	496	-	3.906	3.746	160
68 ans.	3.071	309	309	-	2.762	2.648	114
69 ans.	2.134	220	220	-	1.914	1.813	101
70 - 74 ans	35.204	3.973	3.961	12	31.231	29.984	1.247
70 ans.	26.431	2.994	2.983	11	23.437	22.544	893
71 ans.	1.905	221	221	-	1.684	1.557	127
72 ans.	3.035	336	336	-	2.699	2.593	106
73 ans.	2.068	223	222	1	1.845	1.769	76
74 ans.	1.765	199	199	-	1.566	1.521	45
75 - 79 ans	13.441	1.651	1.651	-	11.790	11.345	445
75 ans.	7.279	914	914	-	6.365	6.148	217
76 ans.	1.668	194	194	-	1.474	1.408	66
77 ans.	1.881	239	239	-	1.642	1.589	53
78 ans.	1.637	211	211	-	1.426	1.369	57
79 ans.	976	93	93	-	883	831	52
80 - 84 ans	16.185	2.081	2.070	11	14.104	13.552	552
80 ans.	13.104	1.672	1.661	11	11.432	10.985	447
81 ans.	827	96	96	-	731	695	36
82 ans.	1.163	153	153	-	1.010	978	32
83 ans.	625	95	95	-	530	508	22
84 ans.	466	65	65	-	401	386	19
85 ans et plus.	9.549	1.562	1.559	3	7.987	7.714	273
Age non déclaré.	15.330	2.865	2.851	14	12.465	11.406	1.059

TABLEAU N°1: Répartition de la population résidente par sexe et âge:

Ensemble du Pays

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	1536240	773585	762655	1536240	773585	762655
5-9	1270413	646818	623595	1270413	646818	623595
10-14	710265	379166	331099	751547	381184	370363
15-19	645898	294873	351025	601916	292855	309061
20-24	588169	253670	334499	615431	265735	349696
25-29	559661	241192	318469	532399	229127	303272
30-34	435287	200681	224606	419754	201374	218380
35-39	333137	171879	161258	338670	171186	167484
40-44	291252	148190	143062	269950	142020	127930
45-49	193084	110240	82844	214386	116410	97976
50-54	191011	102012	88999	168174	93735	74439
55-49	109918	66167	43751	132755	74444	58311
60-64	126770	67215	59555	106656	58708	47948
65-69	61107	35601	25506	81221	44108	37113
70-74	71754	36550	35204	71754	36550	35204
75-79	30480	17039	13441	30480	17039	13441
80 et	50561	24827	25734	50561	24827	25734
N. D	25082	9752	15330	25082	9752	15330
TOTAL	7220089	3579457	3640632	7220089	3579457	3640632

TABLEAU N°2: Répartition de la population résidente par sexe et âge:**Milieu Urbain**

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	225307	113281	112026	225307	113281	112026
5-9	187666	93022	94644	187666	93022	94644
10-14	122979	62116	60863	127972	65955	62017
15-19	109164	56432	52732	104171	52593	51578
20-24	95755	44780	50975	98786	45271	53515
25-29	86544	38636	47908	83513	38145	45368
30-34	65376	32130	33246	66303	32718	33585
35-39	53053	27620	25433	52126	27032	25094
40-44	41270	22352	18918	39733	21910	17823
45-49	28417	16514	11903	29954	16956	12998
50-54	23617	12878	10739	21998	12501	9497
55-49	14414	8551	5863	16033	8928	7105
60-64	13139	6521	6618	11473	5996	5477
65-69	6628	3590	3038	8294	4115	4178
70-74	7123	3150	3973	7123	3150	3973
75-79	3251	1600	1651	3251	1600	1651
80 et +	5849	2206	3643	5849	2206	3643
N. D	6585	3720	2865	6585	3720	2865
TOTAL	1096137	549099	547038	1096137	549099	547038

TABLEAU N°3: Répartition de la population résidente par sexe et âge:
Milieu Rural

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	1310933	660304	650629	1310933	660304	650629
5-9	1082747	553796	528951	1082747	553796	528951
10-14	587286	317050	270236	626120	315086	311034
15-19	536734	238441	298293	497900	240405	257495
20-24	492414	208890	283524	516611	220465	296146
25-29	473117	202556	270561	448920	190981	257939
30-34	359911	168551	191360	353477	168658	184819
35-39	280084	144259	136825	286518	144152	142366
40-44	249982	125838	124144	230237	120137	110100
45-49	164667	93726	70941	184412	99427	84985
50-54	167394	89131	78260	146195	81253	64942
55-59	95504	57616	37888	116703	65497	51206
60-64	113631	60694	52937	95046	52687	42359
65-69	54479	32011	22468	73064	40018	33046
70-74	64631	33400	31231	64631	33400	31231
75-79	27229	15439	11790	27229	15439	11790
80 et +	44712	22621	22091	44712	22621	22091
N. D	18497	6032	12465	18497	6032	12465
TOTAL	6123952	3030358	3093594	6123952	3030358	3093594

TABLEAU N°4: Répartition de la population résidente par sexe et âge:**Département d'Agadez**

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	44151	22495	21656	44151	22495	21656
5-9	36194	18191	18003	36194	18191	18003
10-14	19222	9931	9291	19936	9969	9967
15-19	16892	7783	9109	16178	7745	8433
20-24	18229	7443	10786	18617	7747	10870
25-29	16915	7374	9541	16527	7070	9457
30-34	12934	6748	6186	12711	6644	6067
35-39	9903	5544	4359	10126	5648	4478
40-44	8327	4566	3761	7795	4347	3448
45-49	5442	3167	2275	5974	3386	2588
50-54	5007	2772	2235	4490	2605	1885
55-59	2864	1754	1110	3381	1921	1460
60-64	3033	1519	1514	2546	1341	1205
65-69	1425	771	654	1912	949	963
70-74	1754	794	960	1754	794	960
75-79	745	342	403	745	342	403
80 et +	1252	585	667	1252	585	667
N. D	819	359	460	819	359	460
TOTAL	205108	102138	102970	205108	102138	102970

TABLEAU N°5: Répartition de la population résidente par sexe et âge:**Département de Diffa**

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	34617	17688	16929	34617	17688	16929
5-9	29169	15111	14058	29169	15111	14058
10-14	17915	9543	8372	18928	9461	9467
15-19	16490	7377	9113	15477	7459	8018
20-24	14744	6565	8179	15164	6744	8420
25-29	13864	6104	7760	13444	5925	7519
30-34	12575	5624	6951	11450	5333	6117
35-39	8614	4451	4163	9739	4742	4997
40-44	9712	4894	4818	8147	4204	3943
45-49	5310	3031	2279	6875	3721	3154
50-54	7196	3894	3302	5913	3368	2545
55-59	3534	2284	1250	4817	2810	2007
60-64	4857	2753	2104	3757	2209	1548
65-69	1722	1083	639	2822	1627	1195
70-74	2581	1341	1240	2581	1341	1240
75-79	851	476	375	851	476	375
80 et +	2153	1076	1077	2153	1076	1077
N. D	888	415	473	888	415	473
TOTAL	186792	93710	93082	186792	93710	93082

TABLEAU N°6: Répartition de la population résidente par sexe et âge:**Département de Dosso**

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	215367	108537	106818	215357	108539	106818
5-9	195452	99604	95848	195452	99604	95848
10-14	111286	59498	51788	114898	59418	55480
15-19	92696	44720	47976	89084	44800	44284
20-24	77360	35974	41386	81650	36960	44690
25-29	72167	31292	40875	67877	30306	37571
30-34	52686	25012	27674	53604	25617	27987
35-39	44257	22096	22161	43339	21491	21848
40-44	36525	18078	18447	35420	18276	17144
45-49	27345	15244	12101	28450	15046	13404
50-54	24033	12261	11772	22440	12104	10336
55-59	16221	9375	6846	17814	9532	8282
60-64	16180	7682	8498	14318	7284	7034
65-69	9226	5134	4092	11088	5532	5556
70-74	9687	4588	5099	9687	4588	5099
75-79	4758	2608	2150	<u>6779</u>	<u>3105</u>	3674
80 et +	6779	3105	3674	6779	3105	3674
N. D	4454	1090	3364	4454	1090	3364
TOTAL	1.016469	505900	510569	1.016469	505900	510569

TABLEAU N°7: Répartition de la population résidente par sexe et âge:**Département de Maradi**

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	313740	156470	157270	313740	156470	157270
5-9	247430	123511	123919	247430	123511	123919
10-14	123148	67312	55836	132470	67205	65265
15-19	114660	51230	63430	105338	51337	45001
20-24	114720	47477	67243	120284	50678	69606
25-29	112412	47859	64553	106848	44658	62190
30-34	81806	38016	43790	82230	38990	43240
35-39	65680	33468	32212	65256	32494	32762
40-44	54734	26820	27919	50253	25526	24727
45-49	34680	19168	15512	39166	20462	18704
50-54	34615	17923	16692	30143	16209	13934
55-59	19785	11596	8189	24257	13310	10947
60-64	24907	13567	11340	21099	11798	9301
65-69	12538	7337	5201	16346	9106	7240
70-74	13575	7132	6443	13575	7132	6443
75-79	6032	3342	2690	6032	3342	2690
80 et +	10175	5064	5111	10175	5064	5111
N. D	528	187	341	528	187	341
TOTAL	1.385170	677479	707691	1.385170	677479	707691

TABLEAU N°8: Répartition de la population résidente par sexe et âge:
Département de Tillabéri

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	341226	171388	169838	341226	171388	169838
5-9	310356	157306	153050	310356	157306	153050
10-14	203119	103835	99284	201734	101480	100254
15-19	159465	76543	82922	160850	78898	81952
20-24	140999	65243	75756	144223	65562	78661
25-29	123270	54858	68412	120046	54539	65507
30-34	95624	45786	49838	96228	46794	49434
35-39	78388	40588	37800	77784	39580	38204
40-44	66190	34373	31817	62928	33872	29056
45-49	46712	27103	19609	49974	27604	22370
50-54	42294	22256	20038	38996	21996	17332
55-59	26593	15838	10755	29891	16430	13461
60-64	25631	12555	13076	22221	11685	10536
65-69	13415	7784	5631	16825	8654	8171
70-74	15265	7358	7907	15265	7358	7907
75-79	7338	4104	3234	7338	4104	3234
80 et +	10359	4500	5859	10359	4500	5859
N. D	7946	3627	4319	7946	3627	4319
TOTAL	1.714190	855045	859145	1.714190	855045	859145

TABLEAU N°9: Répartition de la population résidente par sexe et âge:**Département de Tahoua**

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	296273	150758	145515	296273	150758	145515
5-9	230358	119109	111249	230358	119109	111249
10-14	115198	63467	51731	128912	66359	62553
15-19	115582	52627	62955	101868	49735	52133
20-24	105236	42957	62279	111416	45718	65698
25-29	103796	42200	61596	97616	39439	58177
30-34	73697	33949	39748	74691	34669	40022
35-39	61114	30343	30771	60120	29623	30497
40-44	49774	24796	24978	48542	24872	23670
45-49	37388	20599	16789	38620	20523	18097
50-54	32738	17550	15188	30157	16638	13519
55-59	21162	12259	8903	23743	13171	10572
60-64	21686	11388	10298	19037	10231	8806
65-69	11761	6440	5321	14410	7597	6813
70-74	12216	6107	6119	12216	6107	6109
75-79	5472	2952	2520	5472	2952	2520
80 et +	8193	4318	3875	8193	4318	3875
N. D	3773	1213	2560	3773	1213	2560
TOTAL	1.305417	643032	662385	1.305417	643032	662385

TABLEAU N°10: Répartition de la population résidente par sexe et âge:**Département de Zinder**

Ages	Observées			Ajustées		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	290876	146247	144629	290876	146247	144629
5-9	221454	113986	107468	221454	113986	107468
10-14	120377	65580	54797	137531	67272	70259
15-19	130113	54593	75520	112959	52901	60058
20-24	116881	48011	68870	123594	52215	71379
25-29	117237	51505	65732	110524	47301	63223
30-34	95965	45546	50419	88817	43318	45499
35-39	65181	35389	29792	72329	37617	34712
40-44	65985	34663	31322	56863	30923	25940
45-49	36207	21928	14279	45329	25668	19661
50-54	45128	25356	19772	36071	21182	14889
55-59	19759	13061	6698	28816	17235	11581
60-64	30476	17751	12725	23545	14137	9408
65-69	11020	7052	3968	17951	10666	7285
70-74	16676	9230	7446	16676	9230	7446
75-79	5284	3215	2069	5284	3215	2069
80 et +	11650	6179	5471	6674	2861	3813
N. D	6674	2861	3813	6674	2861	3813
TOTAL	1.406943	702153	704790	1.406943	702153	704790

IMPRIMERIE ALBARKA